

.....

2025

RPLMT

Rapport de Planification du Marché du Travail Local



Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans ce document sont fournies à titre informatif seulement et sont sujettes à des changements. L'organisation ne garantit pas l'exactitude, l'intégralité ou l'actualité de ces informations. Toute utilisation des données présentées se fait à vos propres risques. L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de dommage résultant de l'utilisation des informations fournies. Nous encourageons les utilisateurs à vérifier toutes les informations avant de prendre des décisions basées sur ce document.



Ce projet d'Emploi Ontario est financé en partie par le gouvernement du Canada et par le gouvernement de l'Ontario.

POUR PLUS D'INFORMATIONS CONCERNANT CE RAPPORT :

La Corporation d'investissement dans la main-d'œuvre d'Algoma (AWIC)
672, rue Queen Est
Sault-Sainte-Marie, ON P6A 2A4
Téléphone : 705.941.9341
info@awic.ca
www.awic.ca
Publié : Mars 2025

Contents

À propos de l'AWIC	4
Aperçu du marché du travail.....	6
Caractéristiques de la main-d'œuvre	14
Analyse des données relatives au programme Emploi Ontario (EO) (2023-2024).....	31
SERVICES D'EMPLOI	34
ALPHABÉTISATION ET FORMATION DE BASE.....	51
MEILLEURS EMPLOIS ONTARIO	60
APPRENTISSAGE	64
SUBVENTION CANADA-ONTARIO POUR L'EMPLOI (SCOE) – EMPLOYEUR.....	70
SUBVENTION CANADA-ONTARIO POUR L'EMPLOI – PARTICIPANT	71
PROGRAMME D'ACCÈS À L'EMPLOI POUR LES JEUNES (PAEJ).....	74
Consultations communautaires 2024-2025 : Aperçus et thèmes	77
Plan d'action	79

À propos de l'AWIC

La Corporation d'investissement dans la main-d'œuvre d'Algoma (AWIC) est un organisme communautaire à but non lucratif. Elle fait partie des 25 conseils de planification de la main-d'œuvre opérant dans la province de l'Ontario, avec le soutien financier du ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences (MLITSD).

AWIC est un partenaire de confiance dans la communauté d'Algoma, offrant des données et des analyses pour soutenir une main-d'œuvre diversifiée et talentueuse qui contribue à une communauté prospère. Notre travail prépare les communautés d'Algoma aux défis et opportunités actuels et futurs du marché du travail.

Ce rapport a été préparé par Tom Zizys, analyste du marché du travail, et Silvia Alves, directrice exécutive de la Corporation d'investissement dans la main-d'œuvre d'Algoma (AWIC).

www.awic.ca

Introduction et contexte

La Corporation d'investissement dans la main-d'œuvre d'Algoma (AWIC) s'engage à favoriser une main-d'œuvre forte et résiliente dans la région d'Algoma. Dans le cadre de cette mission, le Plan du marché du travail local (LLMP) pour 2025 présente un aperçu complet des dynamiques du marché du travail de la région, basé sur des données quantitatives et des informations qualitatives provenant des employeurs, des fournisseurs de services et des parties prenantes communautaires au moment de la publication.

Ce rapport est essentiel pour les décideurs politiques, les entreprises, les établissements d'enseignement et les organisations communautaires. En offrant une analyse détaillée des tendances de la main-d'œuvre, des changements économiques et des opportunités d'emploi, le LLMP soutient une prise de décision fondée sur des données probantes pour relever les défis et tirer parti des opportunités du paysage évolutif du marché du travail d'Algoma.

Ce rapport annuel reflète non seulement l'engagement d'AWIC à promouvoir une compréhension approfondie du développement de la main-d'œuvre, mais sert également d'appel à l'action collaboratif pour créer une région informée, prospère et inclusive, où d'autres organisations peuvent jouer un rôle de premier plan pour résoudre les enjeux et défis relevant de leur mandat.

Résumé exécutif

Le Plan du marché du travail local (LLMP) 2025 offre une analyse approfondie du marché du travail d'Algoma, en présentant une perspective claire sur les conditions actuelles ainsi que sur les tendances passées et futures. Dans le contexte de la reprise économique après la pandémie de COVID-19 et des défis persistants liés à la main-d'œuvre, ce rapport identifie les principales opportunités pour les parties prenantes de la région.

Faits saillants du rapport 2025 :

- Composition de la population, de la main-d'œuvre et de la migration : En utilisant les données des déclarants fiscaux, Algoma a enregistré un gain net de migration au cours des six dernières années, avec des augmentations significatives parmi les personnes âgées de 25 à 44 ans, un groupe démographique essentiel pour la durabilité de la main-d'œuvre. Le nombre de résidents non permanents constitue le principal moteur de la croissance démographique.
- Dynamique des entreprises : Les données de Statistique Canada sur le dénombrement des entreprises canadiennes révèlent une reprise mitigée parmi les industries. La construction, les soins de santé et les services professionnels affichent une croissance, tandis que les secteurs du commerce de détail et du tourisme continuent de faire face à des difficultés pour atteindre les niveaux d'activité d'avant la pandémie.
- Aperçu des programmes d'Emploi Ontario : Les données fournies par le ministère soulignent l'efficacité des services d'Emploi Ontario pour combler les lacunes en matière de compétences et favoriser le placement en emploi. Bien que le nombre de clients ait rebondi après les perturbations causées par la COVID-19, les données révèlent des défis pour soutenir les personnes dépendantes d'Ontario au travail (OW) et du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH).

En intégrant des données statistiques et des informations qualitatives provenant des parties prenantes, le rapport fournit un cadre solide pour relever les défis liés à la main-d'œuvre et renforcer la résilience économique. AWIC demeure engagé à fournir des renseignements exploitables pour permettre aux communautés d'Algoma de prospérer dans un marché du travail en évolution.

Aperçu du marché du travail

Algoma

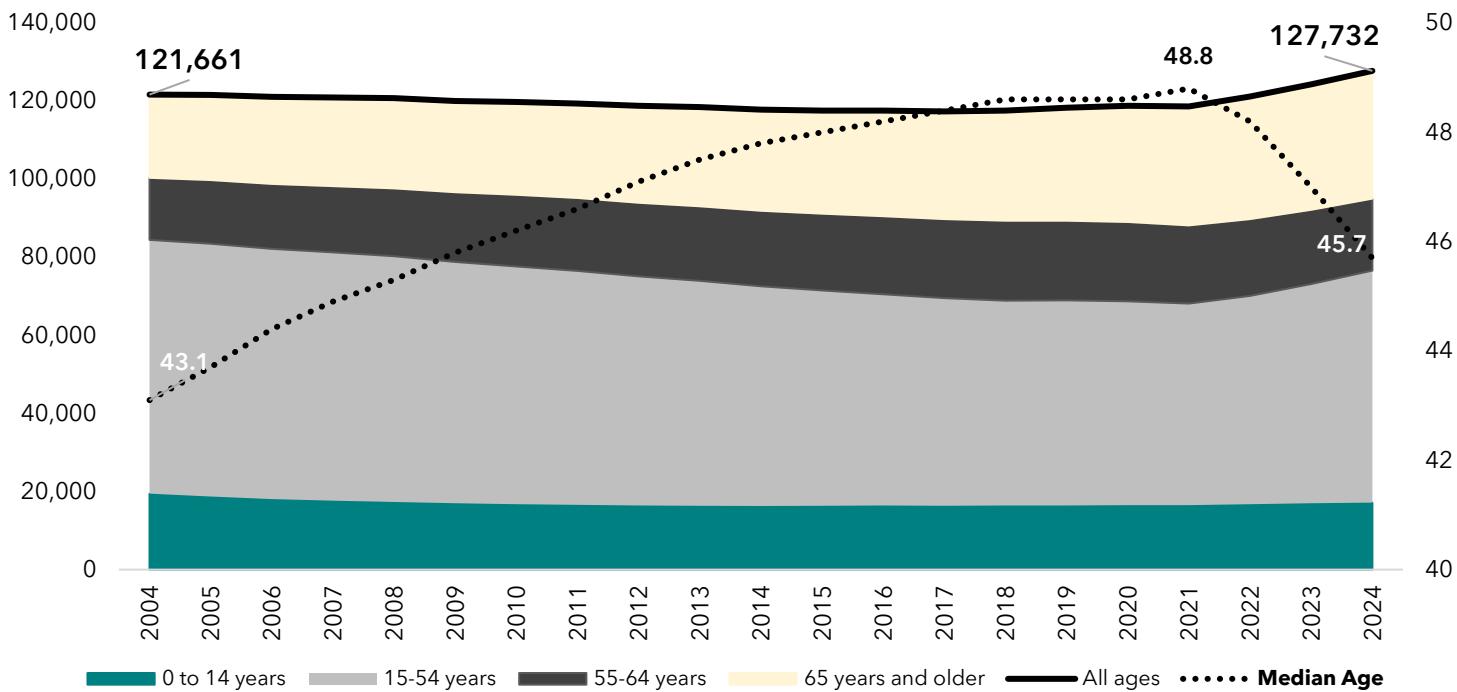
Tendances démographiques

Au cours des 20 dernières années, la population d'Algoma a connu des changements démographiques significatifs. De 2004 à 2024, la population totale a augmenté de 5 %, passant de 121 661 à 127 732 habitants, avec la majeure partie de cette croissance survenue au cours des cinq dernières années.

- Groupe des 65 ans et plus : a augmenté de plus de 53 %, passant de 21 324 à 32 721, reflétant un vieillissement de la population.
- Population en âge de travailler (15-54 ans) : a diminué de 8,6 % sur 20 ans, mais a connu une reprise au cours des cinq dernières années, passant de 51 620 en 2021 à 59 414 en 2024.
- Population jeunesse (0-14 ans) : a chuté de près de 12 % sur 20 ans, passant de 19 446 en 2004 à 17 152 en 2024, poursuivant une tendance à la baisse à long terme.
- Âge médian : après avoir atteint un sommet de 48,8 ans en 2021, il a légèrement diminué à 45,7 ans en 2024, suggérant un récent changement démographique.

Ces tendances mettent en évidence les défis et les opportunités continus en matière de planification de la main-d'œuvre, d'immigration et de développement économique, soulignant la nécessité de stratégies ciblées pour assurer la stabilité à long terme du marché du travail.

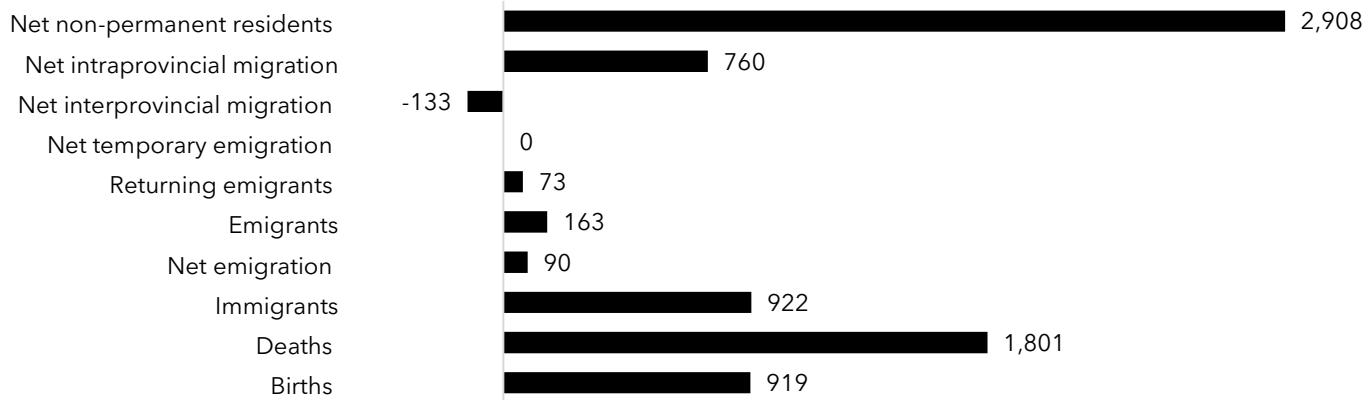
GRAPHIQUE 1 : ESTIMATIONS INTERCENSAIRES DE LA POPULATION, ALGOMA



Statistique Canada. Tableau 17-10-0152-01 Estimations de la population, au 1er juillet, par division de recensement, limites de 2021

En 2022-2023, il y a eu 919 naissances et 1 801 décès, entraînant une diminution de la population. Cependant, l'immigration (922 personnes) et un gain important de résidents non permanents (2 908) ont contribué à compenser cette baisse. Une légère perte a été observée en raison de l'émigration nette (-133). Ces tendances sont illustrées dans le graphique 2, qui présente les composantes de l'évolution démographique, y compris les naissances, les décès, l'immigration et d'autres facteurs migratoires.

**GRAPHIQUE 2 : COMPOSANTES DE LA CROISSANCE DE LA POPULATION, ALGOMA
2022-2023**



Statistique Canada. Tableau 17-10-0153-01 Composantes de l'évolution de la population par division de recensement, limites de 2021

En examinant les données en détail pour différentes tranches d'âge, nous constatons que dans le groupe des 15 à 19 ans, l'immigration (48) et les résidents non permanents (443) contribuent à la croissance, malgré une petite perte due à la migration interprovinciale (-21). Le groupe des 20 à 24 ans bénéficie d'un fort essor grâce à l'immigration (90) et aux résidents non permanents (1 253), avec une légère perte due à la migration interprovinciale (-13). Le groupe des 25 à 29 ans bénéficie à la fois de l'immigration (162) et de la migration interprovinciale (70), ainsi que d'un gain de 678 résidents non permanents.

Pour les groupes d'âge plus âgés, bien que la migration continue d'influencer la croissance, son impact diminue. Le groupe des 30 à 34 ans connaît une immigration significative (151), mais la mortalité commence à augmenter avec l'âge. Dans le groupe des 65 ans et plus, un nombre notable de 1 442 décès est enregistré, contribuant à une diminution de cette tranche d'âge.

Le Tableau 1 fournit des informations sur l'identité autochtone au Canada, qui inclut les personnes qui s'identifient comme Premières Nations (Indien d'Amérique du Nord), Métis ou Inuk (Inuit). Il englobe également celles qui sont inscrites ou Indiennes des traités en vertu de la Loi sur les Indiens, ou membres d'une Première Nation ou d'une bande indienne. Il est important de noter que les données relatives à l'identité autochtone peuvent être affectées par une énumération incomplète, en particulier dans certaines réserves et établissements, ce qui peut influencer les estimations fournies dans le Recensement de la population.

****TABLEAU 1 : IDENTITÉ AUTOCHTONE, ALGOMA, 2016 ET 2021****

	2021 Comptages	2016 Comptages	Changement % (2016 à 2021)
Total - Identité autochtone	111,975	112,055	-0.1
Réponses autochtones uniques	15,445	15,110	2.2
Premières Nations (Indien d'Amérique du Nord)	9,870	9,390	5.2
Métis	5,515	5,665	-2.6
Inuk (Inuit)	55	55	0
Réponses autochtones multiples	175	205	-17.1
Identité non autochtone	96,040	96,595	-0.6

Statistique Canada. Tableau 98-10-0293-01 Population selon l'identité autochtone, par sexe et par âge, Algoma

D'après les données obtenues, entre 2016 et 2021, la population globale de la région a légèrement diminué de -0,1 %. La population autochtone a présenté des tendances diverses : le groupe des Premières Nations (Indien d'Amérique du Nord) a augmenté de 5,2 %, tandis que la population métisse a diminué de -2,6 %, et les réponses autochtones multiples ont connu une chute significative de -17,1 %. La population inuk (inuit) est restée inchangée. La population non autochtone a également connu une légère diminution de -0,6 %.

En termes de groupes d'âge, la population autochtone dans la catégorie des 0 à 14 ans a enregistré une petite baisse de -0,6 %. En revanche, le groupe des 55 ans et plus a connu une forte croissance, augmentant de 13 %, notamment en raison d'une hausse des réponses autochtones uniques (+46 %) et des Premières Nations (+47 %). La population autochtone des 15 à 54 ans a diminué de -22 %, avec un déclin marqué chez les Métis (-49 %). Dans l'ensemble, les données mettent en évidence un vieillissement de la population autochtone, avec une croissance dans certains groupes, notamment les Premières Nations, tandis que d'autres, comme les Métis et les réponses autochtones multiples, ont vu une baisse.

Dans le Tableau 2, la population racisée fait référence à la classification d'une personne en tant que minorité visible ou non, telle que définie par la Loi sur l'équité en matière d'emploi. Cette loi définit les minorités visibles comme « des personnes, autres que les peuples autochtones, qui sont non caucasiennes ou non blanches en termes de race ou de couleur. La population de minorités visibles comprend principalement les groupes suivants : Sud-Asiatique, Chinois, Noir, Philippin, Arabe, Latino-Américain, Sud-Est Asiatique, Ouest-Asiatique, Coréen et Japonais.

TABLEAU 2 : POPULATION RACISÉE, 2021, ALGOMA

	Comptages 2021
Japonais	50
Sud-Est Asiatique	75
Ouest-Asiatique	90
Coréen	125
Autres minorités visibles	125
Minorités visibles multiples	135
Arabe	150
Latino-Américain	235
Philippin	250
Chinois	555
Noir	780
Sud-Asiatique	1,255
Total population de minorités visibles	3,820

Statistique Canada. Tableau 98-10-0352-01 Minorités visibles par sexe et par âge : Algoma

En 2021, la population racisée totale enregistrée était de 3 820, avec les Sud-Asiatiques (1 255 ; 32,8 %), les Noirs (780 ; 20,4 %) et les Chinois (555 ; 14,5 %) représentant les trois plus grands groupes, formant collectivement près de 68 % de la population de minorités visibles. Parmi les groupes plus petits, on trouve les Japonais (50 ; 1,3 %), les Sud-Est Asiatiques (75 ; 2 %) et les Ouest-Asiatiques (90 ; 2,4 %). Des catégories telles que « Autres minorités visibles » (125 ; 3,3 %) et « Minorités visibles multiples » (135 ; 3,5 %) montrent encore plus de diversité au-delà des classifications standards. Les données suggèrent une concentration de certaines populations minoritaires, avec une présence plus réduite d'autres groupes. Comprendre ces données démographiques peut aider à orienter la planification communautaire, le développement de la main-d'œuvre et les efforts d'inclusion dans la région et les communautés d'Algoma..

Données sur la migration

Les données sur la migration proviennent d'un ensemble de données compilé par Statistique Canada en comparant les adresses des déclarations de revenus des particuliers pour deux années consécutives. Les données de ce rapport couvrent les années fiscales de 2016-2017 à 2021-2022.

Le Tableau 3 présente les chiffres de la migration nette par groupe d'âge pour chaque année entre 2016/17 et 2021/22, ainsi que le total net pour les six années. La migration nette représente la différence entre le nombre d'individus migrant vers une région et le nombre d'individus migrant hors de cette région. Un chiffre net positif indique que plus de personnes ont migré dans la région que de personnes n'en sont parties.

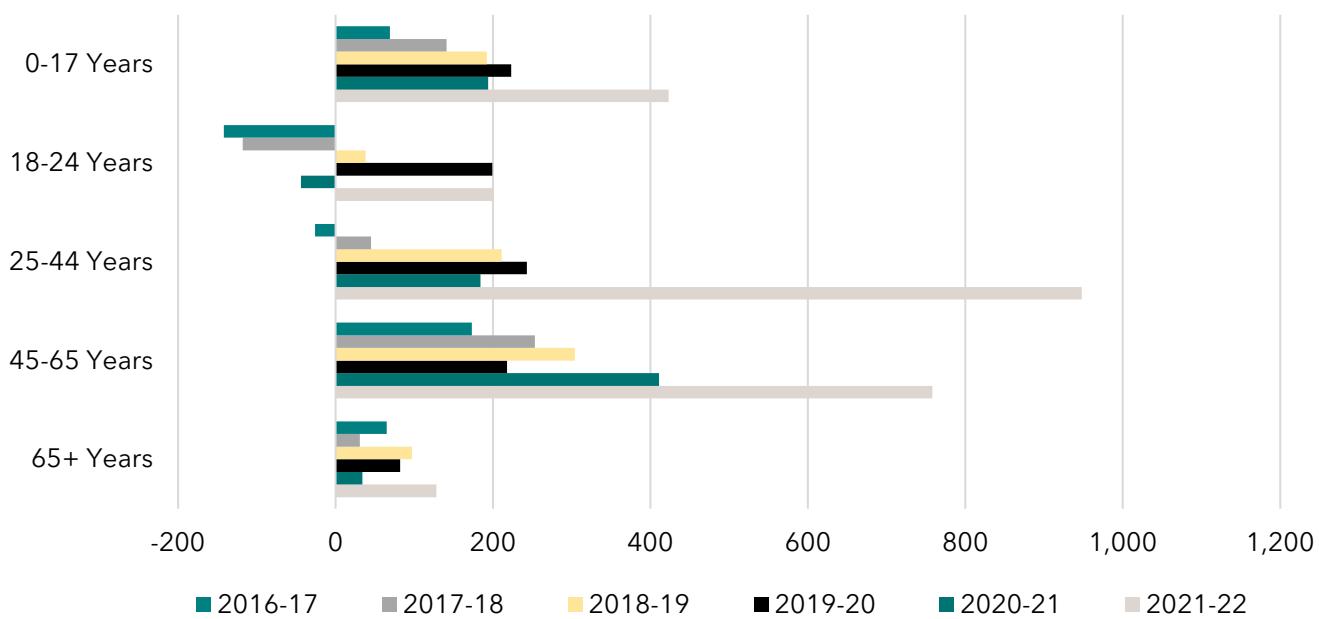
TABLEAU 3 : MIGRATION NETTE PAR GROUPES D'ÂGE, ALGOMA, 2016-17 À 2021-22

	Âge					TOTAL
	0-17	18-24	25-44	45-64	65+	
2016-17	69	-142	-26	173	65	139
2017-18	141	-118	45	253	31	352
2018-19	192	38	211	304	97	842
2019-20	223	199	243	218	82	965
2020-21	194	-44	184	411	34	779
2021-22	423	201	948	758	128	2,458
2016-17 à 2021-22	1,173	276	1,631	1,944	372	5,396

Statistique Canada, Déclaration de revenus (T1FF) - Estimations de la migration, 2016/17 à 2021/22

Algoma a généralement connu une migration nette d'influx dans toutes les catégories d'âge au cours des six dernières années, à l'exception de quelques années pour les personnes âgées de 18 à 24 ans, où il y a eu une migration nette sortante. Et en 2016-17 pour les personnes âgées de 25 à 44 ans. Sinon, les chiffres sont généralement restés dans une fourchette constante pour chaque groupe d'âge d'année en année, à l'exception de l'année 2021-22, où il y a eu une forte augmentation dans tous les groupes, mais particulièrement parmi les personnes âgées de 25 à 44 ans, ce qui a grandement contribué à tripler le nombre de la migration nette pour tous les groupes d'âge cette année-là. Le graphique 3 illustre ces tendances..

GRAPHIQUE 3 : MIGRATION NETTE PAR GROUPES D'ÂGE, ALGOMA, 2016-17 À 2021-22



Statistique Canada, Déclaration de revenus (T1FF) - Estimations de la migration, 2016/17 à 2021/22

Le profilage des données en fonction des origines et des destinations des migrants offre un aperçu plus approfondi des tendances migratoires.

Le tableau 4 présente ces données, classées comme suit :

- Intra-provincial : déplacements vers et depuis l'Ontario
- Interprovincial : déplacements vers et depuis le reste du Canada, à l'exclusion de l'Ontario
- International : déplacements vers et depuis l'extérieur du Canada

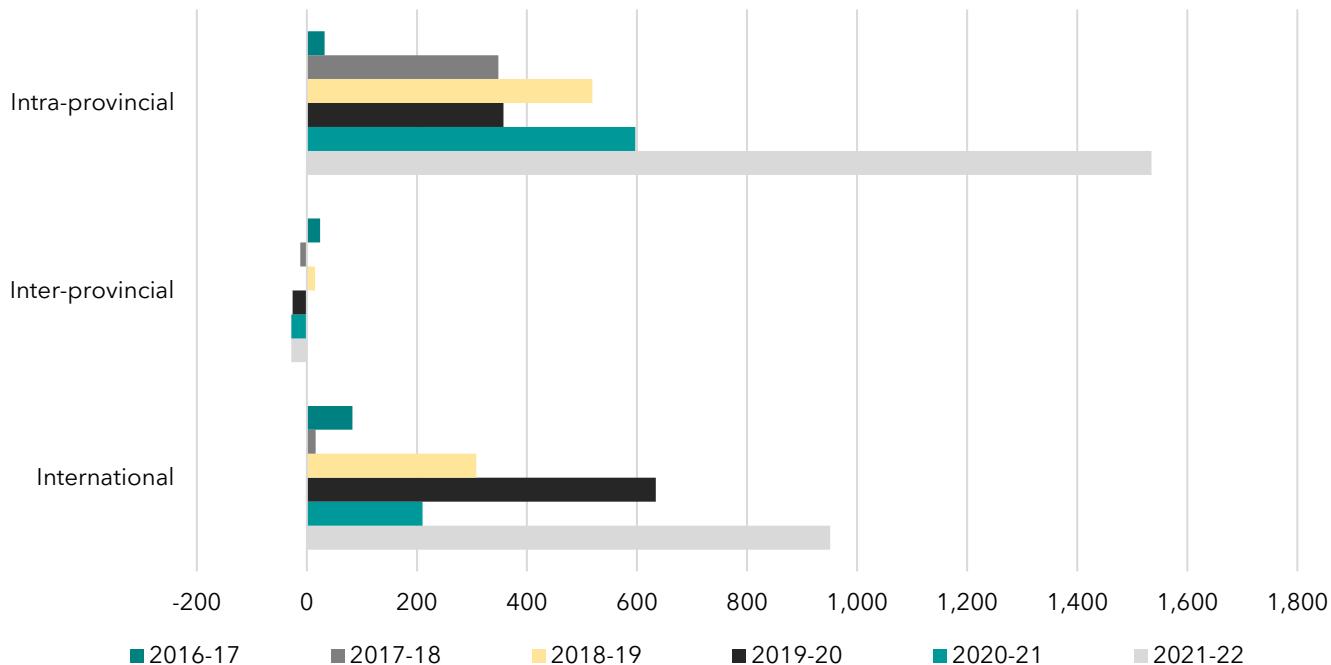
TABLEAU 4 : MIGRATION NETTE PAR SOURCE ET DESTINATION, ALGOMA, 2016-17 À 2021-22

	Intra-provincial		Inter-provincial		International		TOTAL	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
2016-17	9	23	12	12	58	25	79	60
2017-18	224	124	-4	-8	24	-8	244	108
2018-19	252	267	21	-6	169	139	442	400
2019-20	229	128	-5	-21	348	286	572	393
2020-21	292	305	-27	-1	137	73	402	377
2021-22	791	744	-8	-20	506	445	1,289	1,169
2016-17 to 2021-22	1,797	1,591	-11	-44	1,242	960	3,028	2,507

Statistique Canada, Déclaration de revenus (T1FF) - Estimations de la migration, 2016/17 à 2021/22

Le modèle pour Algoma montre qu'une grande partie de la migration nette d'influx est due aux personnes qui s'installent à Algoma en provenance d'autres régions de l'Ontario. Le nombre de migrants nets provenant de sources internationales a augmenté en 2018-19 et 2019-20, dépassant le nombre net de migrants provenant d'autres parties de l'Ontario, mais en raison de la COVID, ce chiffre a chuté en 2020-21. En 2021-22, il y a eu une très forte augmentation du nombre de migrants nets provenant du reste de l'Ontario, ainsi qu'une importante hausse du nombre de migrants nets internationaux. Au cours de cette période, il y a eu une perte nette de migrants vers le reste du Canada, mais ce chiffre est très faible. Le graphique 4 illustre ces tendances.

GRAPHIQUE 4 : MIGRATION NETTE PAR SOURCE ET DESTINATION, ALGOMA, 2016-17 À 2021-22



Statistique Canada, Déclaration de revenus (T1FF) - Estimations de la migration, 2016/17 à 2021/22

Tendances professionnelles

Le tableau 5 offre une comparaison de la demande d'emploi à travers diverses professions en Algoma au cours des cinq dernières années, entre 2019 et 2024. Il met en évidence à la fois le nombre total d'emplois et le pourcentage de changement pour chaque catégorie.

Entre 2019 et 2024, la demande d'emploi en Algoma a augmenté de 9 %, ajoutant plus de 4 100 emplois dans diverses professions. Les secteurs ayant connu la plus forte croissance sont les sciences naturelles et appliquées, avec une augmentation de 39 %, suivies des affaires, de la finance et de l'administration, avec une hausse de 23 %. Le secteur de la santé a connu une croissance de 21 %, tandis que l'éducation, le droit, les services sociaux, communautaires et gouvernementaux ont enregistré une augmentation de 10 %. Les professions dans l'art, la culture, les loisirs et le sport ont progressé de 7 %. Les métiers, le transport et les équipements ont légèrement augmenté de 2 %, tandis que les secteurs manufacturier et des services publics, ainsi que les ressources naturelles et l'agriculture, ont chacun connu une hausse de 8 %. En revanche, les professions dans les ventes et les services ont diminué de 2 %, ce qui indique un changement dans la demande sur le marché du travail régional.

Dans l'ensemble, les données soulignent une forte croissance dans les professions hautement qualifiées, en particulier dans les domaines des STIM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques), des affaires et des soins de santé, renforçant ainsi les tendances clés de l'évolution du marché du travail en Algoma.

TABLEAU 5 : PROFESSION D'EMPLOI, CHANGEMENT SUR 5 ANS, ALGOMA

Occupation (NOC à un chiffre)	Emplois en 2019	Emplois en 2024	Changement 2019 - 2024	Changement en % 2019 - 2024
Professions législatives et de haute direction	92	118	26	28%
Professions en affaires, finance et administration	6,497	7,972	1,474	23%
Professions en sciences naturelles et appliquées et domaines connexes	2,118	2,954	836	39%
Professions de la santé	4,225	5,127	902	21%
Professions en éducation, droit, services sociaux, communautaires et gouvernementaux	6,210	6,811	601	10%
Professions dans les arts, la culture, les loisirs et le sport	633	677	44	7%
Professions de vente et de services	13,088	12,761	(326)	(2%)
Professions des métiers, transport et opérateurs d'équipements et professions connexes	8,937	9,159	222	2%
Professions en ressources naturelles, agriculture et production connexe	1,311	1,419	108	8%
Professions en fabrication et services publics	2,186	2,357	172	8%
Total	46,104	50,247	4,144	9%

Source : Lightcast, Analytique

Le tableau 4 met en évidence les 15 principales professions connaissant la plus forte croissance en nombre d'emplois en Algoma entre 2019 et 2024. La croissance est alimentée par divers facteurs, notamment les besoins en soins de santé, l'augmentation des rôles en finance et en ressources humaines, ainsi que l'expansion des technologies de l'information et des métiers spécialisés.

Les tendances sectorielles révèlent une forte demande dans plusieurs secteurs. Les rôles dans le domaine de la santé, tels que les infirmières autorisées, les aides-soignants et les infirmières psychiatriques, connaissent une croissance en raison du vieillissement de la population et des besoins continus en soins de santé. Les secteurs de la finance et de l'administration connaissent une croissance des auditeurs financiers, des comptables et des adjoints administratifs, soulignant le besoin d'expertise financière. Les rôles dans les technologies et l'informatique, tels que les techniciens en soutien aux utilisateurs et les spécialistes des systèmes d'information, prospèrent en raison de la numérisation. Les métiers spécialisés, en

particulier les charpentiers et les mécaniciens d'équipement lourd, sont en demande en raison des projets d'infrastructure et de construction. L'éducation et les services sociaux se développent, soutenus par une augmentation des rôles d'enseignement et un accent mis sur le développement des programmes sociaux.

TABLEAU 4 : 15 PRINCIPALES PROFESSIONS AVEC LE PLUS GRAND CHANGEMENT, 2019-2024 (NOC 5 CHIFFRES), ALGOMA

NOC	Profession (NOC 5 chiffres)	Emplois en 2019	Emplois en 2024	Changement 2019 - 2024	Changement en % 2019 - 2024
31301	Infirmières autorisées et infirmières psychiatriques	1,151	1,459	309	27%
12104	Agents d'assurance-emploi et agents des recettes	78	284	206	266%
11202	Professions en publicité, marketing et relations publiques	129	283	153	118%
11100	Auditeurs financiers et comptables	215	360	145	68%
11200	Professionnels en ressources humaines	161	301	140	87%
22221	Techniciens en soutien aux utilisateurs	138	265	127	93%
41229	Enseignants de la maternelle, du primaire et du secondaire	567	680	114	20%
12200	Techniciens en comptabilité et commis comptables	333	442	109	33%
33102	Aides-soignants, préposés aux bénéficiaires et associés aux services aux patients	943	1,051	108	11%
21222	Spécialistes des systèmes d'information	110	206	97	88%
72310	Charpentiers	242	328	86	36%
72401	Mécaniciens d'équipement lourd	289	370	81	28%
41403	Chercheurs en politiques sociales, consultants et agents de programmes	63	140	77	123%
13110	Assistants administratifs	503	580	76	15%
83100	Mineurs de production et de développement souterrain	337	410	73	22%

Source : Lightcast, Analytique

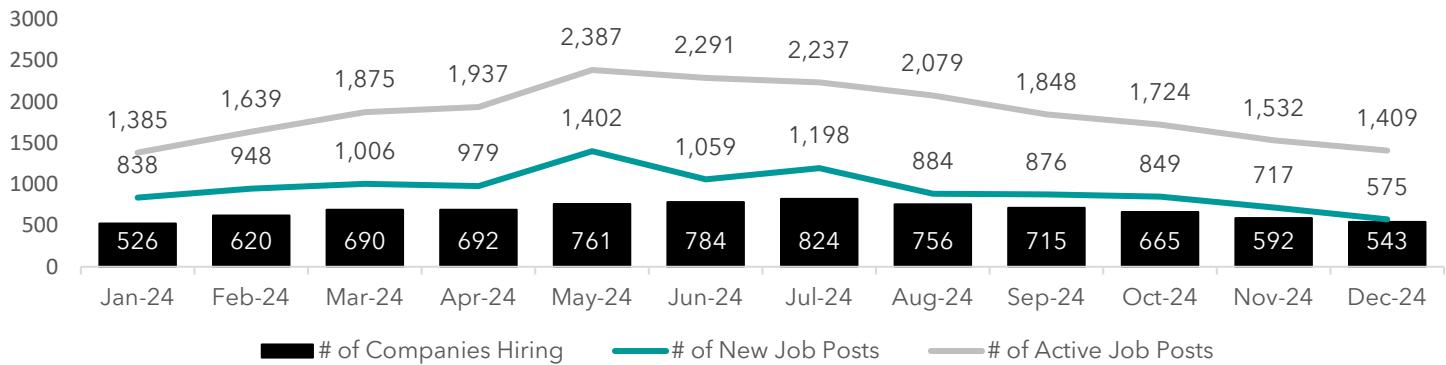
Aperçu de la demande d'emploi

Au sein de l'AWIC, nous mesurons la demande d'emploi dans la région d'Algoma en collectant les annonces d'emplois en ligne. Ce rapport présente des informations provenant des offres d'emplois publiées par des employeurs et des agences sur plus de 50 sites web accessibles au public. Bien que cette méthode ne capture pas toutes les méthodes de recrutement, telles que les recommandations ou le bouche-à-oreille, elle offre un aperçu clair des emplois susceptibles d'être visibles lors des recherches d'emploi en ligne.

Le graphique 5 présente le nombre d'entreprises recrutant, de nouvelles offres d'emplois et d'annonces d'emplois actives pour chaque mois de janvier 2024 à décembre 2024. Il montre les fluctuations du paysage de l'embauche tout au long de l'année.

En 2024, le marché du travail a montré une forte activité de recrutement durant la première moitié de l'année, avec un pic dans le nombre d'entreprises recrutant que dans les nouvelles offres d'emplois en mai et juin. Cependant, les embauches et les nouvelles offres d'emplois ont diminué dans la seconde moitié de l'année, notamment au dernier trimestre. Les annonces d'emplois actives ont suivi une tendance similaire à la baisse, ce qui reflète un ralentissement saisonnier. Les entreprises pourraient vouloir concentrer leurs efforts de recrutement au cours de la première moitié de l'année, tandis que les chercheurs d'emploi devraient cibler les opportunités pendant les mois de pointe, lorsque l'activité de recrutement est plus élevée.

GRAPHIQUE 5 : TENDANCES DES ANNONCES D'EMPLOI EN LIGNE, 2024, ALGOMA



Source : <https://www.awic.ca> Données des offres d'emploi

Le tableau 5 présente les 25 principales professions dans la région d'Algoma de janvier à décembre 2024, basées sur les offres d'emploi, ainsi que les salaires annuels pour chaque profession, issus de l'Enquête sur l'emploi, la masse salariale et les heures (SEPH) de Lightcast. Cette enquête fournit des données précieuses sur l'emploi et les salaires pour diverses professions en demande dans la région d'Algoma.

Les vendeurs au détail et les marchandiseurs visuels continuent d'être les professions les plus demandées année après année. Il est à noter que les 10 premières professions reflètent en grande partie celles des années précédentes, bien qu'il y ait quelques variations dans leur ordre de classement.

TABLEAU 5 : 25 PROFESSIONNELS EN DEMANDE EN LIGNE, ALGOMA, JANVIER - DÉCEMBRE 2024

NOC		Nombre d'offres	Salaire horaire moyen 2023	Salaire médian 2023
64100	Vendeurs au détail et marchandiseurs visuels	443	\$18.43	\$33,234.59
42201	Travailleurs sociaux et de services communautaires	243	\$29.18	\$57,254.62
	Préposés aux comptoirs alimentaires, aides de cuisine et autres occupations de soutien connexes	234	\$16.80	\$32,854.13
65201	Directeurs du commerce de détail et de gros	204	\$38.14	\$72,174.48
31301	Infirmiers et infirmiers psychiatriques enregistrés	200	\$41.34	\$85,948.18
13110	Assistants administratifs	192	\$27.93	\$54,699.17
63200	Cuisiniers	191	\$17.96	\$35,209.05
64409	Autres représentants des services à la clientèle et de l'information	186	\$22.49	\$41,601.45
	Travailleurs en soutien à domicile, aidants et autres occupations connexes	169	\$21.59	\$43,115.11
73300	Chauffeurs de camions de transport	168	\$27.39	\$54,209.20
65102	Magasiniers, commis et préparateurs de commandes	149	\$16.36	\$31,767.26
62020	Superviseurs des services alimentaires	128	\$18.21	\$34,471.07
65310	Nettoyeurs légers	125	\$19.35	\$37,416.39
13100	Fonctionnaires administratifs	110	\$29.76	\$55,563.63
75110	Aides et ouvriers des métiers de la construction	104	\$22.71	\$42,727.45
	Techniciens en service automobile, mécaniciens de camions et d'autobus et réparateurs mécaniques	103	\$30.43	\$62,575.53
72410	Médecins généralistes et médecins de famille	100	\$42.12	\$69,930.42
62010	Superviseurs des ventes au détail	98	\$22.08	\$38,828.67
72400	Monteurs en mécanique industrielle et mécaniciens de construction	93	\$38.88	\$83,392.15
64410	Gardiens de sécurité et autres occupations liées aux services de sécurité	88	\$21.35	\$38,645.28
64400	Représentants des services à la clientèle - institutions financières	82	\$22.39	\$44,431.01
32101	Infirmiers auxiliaires autorisés	76	\$30.98	\$63,653.69
75201	Conducteurs de services de livraison et distributeurs à domicile	76	\$18.80	\$35,496.20
42202	Éducateurs de la petite enfance et assistants	74	\$22.79	\$44,589.37
41300	Travailleurs sociaux	72	\$38.72	\$80,600.57

Source : <https://www.awic.ca> Données des offres d'emploi Source : Lightcast, Analytique

Caractéristiques de la main-d'œuvre

Algoma

Données actuelles du marché du travail

Cette section examine divers indicateurs du marché du travail, y compris les taux de chômage, les taux de participation, les taux de vacance d'emploi, les données sur les revenus d'emploi et les données sur la migration, afin de fournir un aperçu de l'état actuel du marché du travail dans la région d'Algoma.

Taux de chômage annuels

Comme cela a été régulièrement documenté dans les précédents rapports du Plan local du marché du travail, la COVID-19 a provoqué une forte augmentation des taux de chômage à travers l'Ontario. Le Tableau 6 compare les taux de chômage par année, pour les deux années avant la COVID (2018 et 2019), lorsque la COVID a frappé en 2020 et ses conséquences en 2021, ainsi que la trajectoire depuis lors, jusqu'en 2024. Ces taux sont rapportés pour l'Ontario, pour la région métropolitaine de recensement de Toronto (RMR),¹ pour le reste de l'Ontario (les chiffres de l'Ontario moins la RMR de Toronto), pour le Nord-Est de l'Ontario,² et pour Sault Ste. Marie.³

Le graphique 5 illustre cette comparaison (l'Ontario est exclu afin d'éviter de surcharger le graphique).

TABLEAU 6 : TAUX DE CHÔMAGE ANNUELS, ONTARIO, RMR DE TORONTO, RESTE DE L'ONTARIO, NORD-EST DE L'ONTARIO ET SAULT STE. MARIE, 2018-2024

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Ontario	5.6%	5.6%	9.8%	8.1%	5.6%	5.7%	7.0%
RMR de Toronto	6.0%	5.9%	11.0%	9.3%	6.4%	6.3%	8.0%
RMR de Toronto	5.3%	5.2%	8.7%	7.2%	4.9%	5.1%	6.1%
Nord-Est de l'Ontario	6.4%	6.3%	8.0%	6.9%	4.5%	5.5%	5.9%
Sault Ste. Marie	5.2%	8.9%	8.3%	6.6%	5.4%	4.9%	6.2%

Statistique Canada, tableaux 14-10-0385-01, 14-10-0391-01 et 14-10-0327-01

Dans l'ensemble, la trajectoire de chaque taux de chômage a suivi une évolution similaire : une augmentation significative l'année où la COVID a frappé (2020), une baisse au cours des deux années suivantes, puis une augmentation en 2023 et 2024.

Si l'on ne présentait que les données pour l'Ontario, on passerait à côté du fait que la COVID a eu un impact plus important dans la région du Grand Toronto que dans toute autre région. En 2020, le taux de chômage annuel dans la RMR de Toronto a atteint 11,0 %, soit plus de deux points de pourcentage de plus que les 8,7 % dans le reste de l'Ontario. Bien que le taux de chômage ait été légèrement plus élevé dans le Nord-Est de l'Ontario avant la COVID, il n'a pas augmenté autant pendant la pandémie que dans d'autres régions, et a diminué de la même manière par la suite, suivant généralement la même trajectoire que le reste de l'Ontario, tout comme les chiffres pour Sault Ste. Marie.

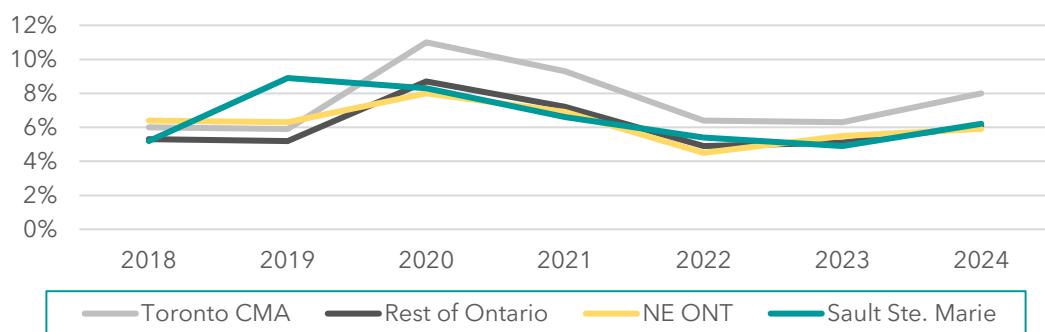
La principale différence dans les chiffres de Sault Ste. Marie réside dans le fait que le taux de chômage y était beaucoup plus élevé en 2019 et a diminué en 2020 pour correspondre à la hausse des taux de chômage ailleurs. De 2020 à 2024, les taux locaux ont suivi la même trajectoire que ceux du Nord-Est de l'Ontario et du reste de l'Ontario.

¹ La RMR de Toronto comprend la ville de Toronto, la région de York, la région de Peel, toute la région de Halton sauf Burlington, une partie de la région de Durham (Pickering, Ajax et Uxbridge), ainsi que New Tecumseth et Bradford West Gwillimbury (comté de Simcoe) et Mono (comté de Dufferin). La RMR de Toronto représente près de la moitié (47 %) de la population active de l'Ontario

² Le Nord-Est de l'Ontario comprend le Grand Sudbury, Sudbury, Manitoulin, Nipissing, Timiskaming, Cochrane et Algoma.

³ La Corporation d'investissement dans la main-d'œuvre d'Algoma reçoit une mise à jour mensuelle de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada spécifiquement pour l'agglomération de recensement de Sault Ste. Marie.

GRAPHIQUE 5 : TAUX DE CHÔMAGE ANNUELS, RMR DE TORONTO, RESTE DE L'ONTARIO, NORD-EST DE L'ONTARIO ET SAULT STE. MARIE, 2018-2024



Statistique Canada, tableaux 14-10-0327-01, 14-10-0385-01, 14-10-0391-01 et 14-10-0393-01

Taux de chômage moyen mobile sur trois mois – Nord-Est de l'Ontario et Sault Ste. Marie

Pour les régions à plus faible population, Statistique Canada fournit des données basées sur une moyenne mobile sur trois mois. L'Enquête sur la population active repose sur un échantillon, et Statistique Canada renforce la robustesse des données en moyennant les résultats sur trois mois. Avec une moyenne mobile sur trois mois, le chiffre rapporté pour mai est la moyenne des données de mars, avril et mai. Une moyenne mobile sur trois mois entraîne donc un décalage temporel concernant l'impact des changements pour un mois donné et atténue également l'impact de tout mois particulier, car les chiffres de ce mois sont moyennés avec ceux de deux autres mois. Ce sont des aspects à garder à l'esprit lors de l'examen des données suivantes, qui reposent sur des moyennes mobiles sur trois mois.

Les conditions du marché du travail local sont reflétées par deux ensembles de données sur la moyenne mobile sur trois mois :

- Les données de l'Enquête sur la population active pour Sault Ste. Marie ;
- Les données de l'Enquête sur la population active pour le Nord-Est de l'Ontario.

Pour offrir un point de comparaison, des données sur la moyenne mobile sur trois mois sont également présentées pour le reste de l'Ontario. Les données mensuelles pour 2023 et 2024 pour ces trois régions sont fournies dans le Tableau 7 et illustrées dans le Graphique 6.

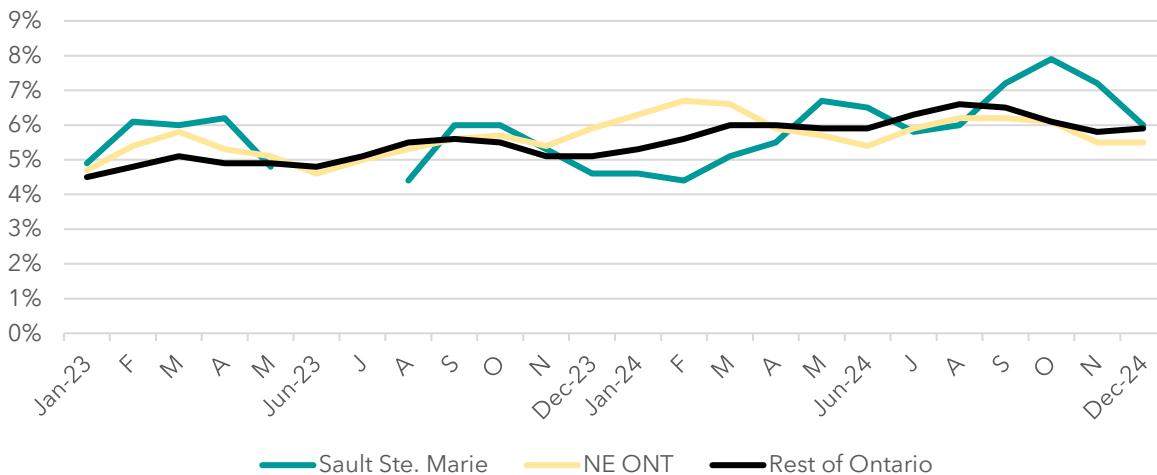
TABLEAU 7 : TAUX DE CHÔMAGE, MOYENNE MOBILE SUR TROIS MOIS, SAULT STE. MARIE, NORD-EST DE L'ONTARIO ET LE RESTE DE L'ONTARIO, DE JANVIER 2023 À DÉCEMBRE 2024

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
2023											
SAULT STE. MARIE											
4.9%	6.1%	6.0%	6.2%	4.8%	-	-	4.4%	6.0%	6.0%	5.3%	4.6%
NORD-EST DE L'ONTARIO											
4.7%	5.4%	5.8%	5.3%	5.1%	4.6%	5.0%	5.3%	5.6%	5.7%	5.4%	5.9%
LE RESTE DE L'ONTARIO											
4.5%	4.8%	5.1%	4.9%	4.9%	4.8%	5.1%	5.5%	5.6%	5.5%	5.1%	5.1%
2024											
SAULT STE. MARIE											
4.6%	4.4%	5.1%	5.5%	6.7%	6.5%	5.8%	6.0%	7.2%	7.9%	7.2%	6.0%
NORD-EST DE L'ONTARIO											
6.3%	6.7%	6.6%	5.9%	5.7%	5.4%	5.9%	6.2%	6.2%	6.1%	5.5%	5.5%
LE RESTE DE L'ONTARIO											
5.3%	5.6%	6.0%	6.0%	5.9%	5.9%	6.3%	6.6%	6.5%	6.1%	5.8%	5.9%

Statistique Canada, Tableau 14-10-0378-01 et Tableau 14-10-0387-01 ; Données personnalisées d'AWIC

Comme les données de l'Enquête sur la population active sont croisées avec de nombreuses autres variables, une taille d'échantillon minimale est requise afin de garantir que les chiffres plus petits ne permettent pas d'attribuer des réponses à un individu lors du croisement des données. Les données de Sault Ste. Marie pour juin et juillet 2023 sont tombées en dessous de ce seuil minimal.

Graphique 6 : Taux de chômage, moyenne mobile sur trois mois, Sault Ste. Marie, Nord-Est de l'Ontario et le reste de l'Ontario, de janvier 2023 à décembre 2024



Statistics Canada, Table 14-10-0378-01 and Table 14-10-0387-01; AWIC custom data

Le taux de chômage de Sault Ste. Marie présente une plus grande volatilité que ceux du Nord-Est de l'Ontario et du reste de l'Ontario. Même avec la moyenne mobile sur trois mois, cela est probablement davantage dû à une taille d'échantillon plus petite plutôt qu'à une instabilité inhérente au marché du travail de Sault Ste. Marie. Les données annuelles du Tableau 6 et du Graphique 5 suggèrent que Sault Ste. Marie suit généralement une trajectoire semblable à celle du Nord-Est de l'Ontario et du reste de l'Ontario.

Sinon, la principale tendance qui se dégage des 24 mois de données est que les taux de chômage ont lentement augmenté au cours de cette période, sauf dans le Nord-Est de l'Ontario, où ils sont restés stables en 2024.

Taux de participation annuels

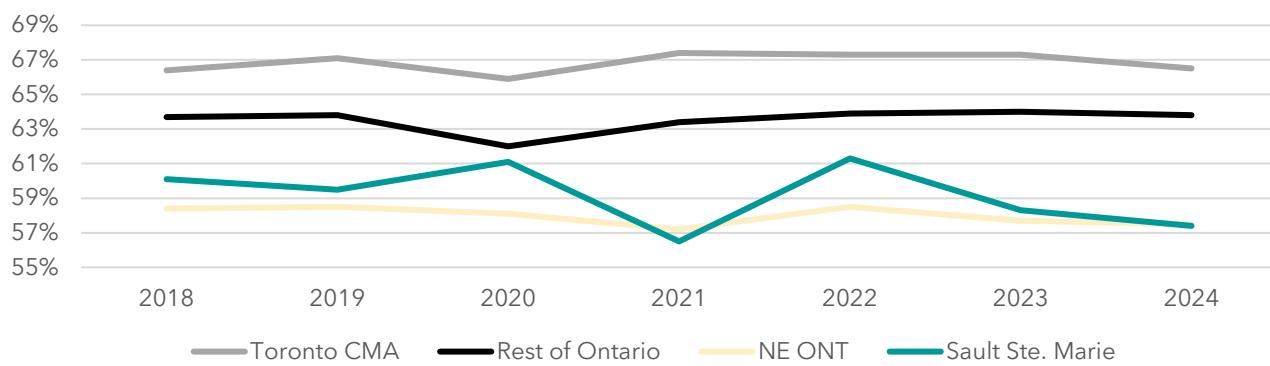
Le taux de participation mesure la proportion de la population résidente âgée de 15 ans et plus qui fait partie de la population active, c'est-à-dire qui est soit employée, soit à la recherche active d'un emploi. Le Tableau 8 présente les taux de participation annuels pour l'Ontario, la RMR de Toronto, le reste de l'Ontario, le Nord-Est de l'Ontario et Sault Ste. Marie. Le Graphique 7 illustre la comparaison (l'Ontario est exclu afin de ne pas surcharger le graphique).

TABLEAU 8 : TAUX DE PARTICIPATION ANNUELS, ONTARIO, RMR DE TORONTO, RESTE DE L'ONTARIO, NORD-EST DE L'ONTARIO ET SAULT STE. MARIE, 2018-2024

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Ontario	64.9%	65.3%	63.7%	65.2%	65.4%	65.5%	65.0%
RMR de Toronto	66.4%	67.1%	65.9%	67.4%	67.3%	67.3%	66.5%
Reste de l'Ontario	63.7%	63.8%	62.0%	63.4%	63.9%	64.0%	63.8%
Nord-Est de l'Ontario	58.4%	58.5%	58.1%	57.2%	58.5%	57.7%	57.5%
Sault Ste. Marie	60.1%	59.5%	61.1%	56.5%	61.3%	58.3%	57.4%

Statistique Canada, tableaux 14-10-0385-01, 14-10-0391-01 et 14-10-0327-01

GRAPHIQUE 7 : TAUX DE PARTICIPATION ANNUELS, ONTARIO, RMR DE TORONTO, RESTE DE L'ONTARIO, NORD-EST DE L'ONTARIO ET SAULT STE. MARIE, 2018-2024



Statistique Canada, tableaux 14-10-0385-01, 14-10-0391-01 et 14-10-0327-01

Il arrive souvent que lorsque le taux de chômage augmente, le taux de participation diminue, car il devient plus difficile de trouver un emploi et certaines personnes quittent la population active. Ce fut le cas pour la RMR de Toronto, le reste de l'Ontario et le Nord-Est de l'Ontario en 2020, lorsque les taux de chômage ont augmenté en raison de la COVID. Le taux de participation à Sault Ste. Marie n'a pas diminué, peut-être parce que le taux de chômage a baissé entre 2019 et 2020.

Le taux de participation de Sault Ste. Marie présente une plus grande volatilité, probablement en raison de la taille plus petite de l'échantillon. De manière générale, les taux de participation varient considérablement d'une région à l'autre. Cela est souvent lié à la structure démographique des populations locales : la RMR de Toronto a une population plus jeune (grâce à l'immigration) et est donc plus susceptible d'être active sur le marché du travail par rapport au reste de l'Ontario. Le taux de participation du Nord-Est de l'Ontario est considérablement plus bas en raison du vieillissement de sa population résidente. Malgré cette volatilité, le taux de participation de Sault Ste. Marie est généralement plus élevé que celui du Nord-Est de l'Ontario.

Taux de participation – moyenne mobile sur trois mois – Nord-Est de l'Ontario et Sault Ste. Marie

Le Tableau 9 présente les taux de participation en moyenne mobile sur trois mois pour Sault Ste. Marie, le Nord-Est de l'Ontario et le reste de l'Ontario, et le Graphique 4 illustre ces données.

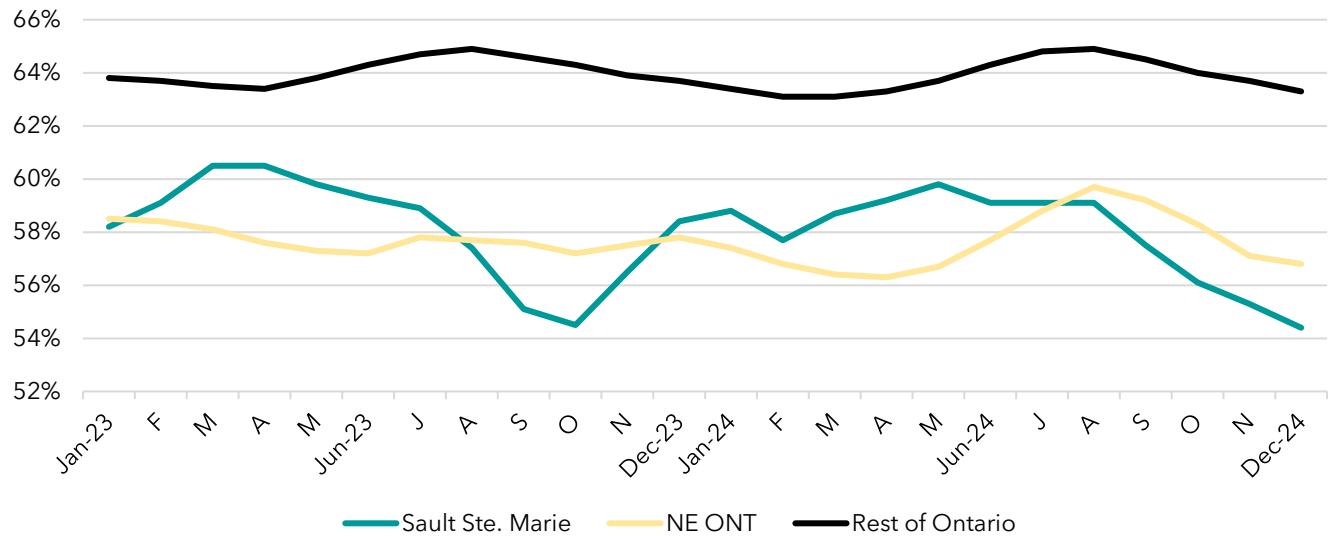
TABLEAU 9 : TAUX DE PARTICIPATION, MOYENNE MOBILE SUR TROIS MOIS, SAULT STE. MARIE, NORD-EST DE L'ONTARIO ET RESTE DE L'ONTARIO, JANVIER 2023 À DÉCEMBRE 2024

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
2023											
SAULT STE. MARIE											
58.2%	59.1%	60.5%	60.5%	59.8%	59.3%	58.9%	57.4%	55.1%	54.5%	56.5%	58.4%
NORD-EST DE L'ONTARIO											
58.5%	58.4%	58.1%	57.6%	57.3%	57.2%	57.8%	57.7%	57.6%	57.2%	57.5%	57.8%
LE RESTE DE L'ONTARIO											
63.8%	63.7%	63.5%	63.4%	63.8%	64.3%	64.7%	64.9%	64.6%	64.3%	63.9%	63.7%
2024											
SAULT STE. MARIE											
58.8%	57.7%	58.7%	59.2%	59.8%	59.1%	59.1%	59.1%	57.5%	56.1%	55.3%	54.4%
NORD-EST DE L'ONTARIO											
57.4%	56.8%	56.4%	56.3%	56.7%	57.7%	58.8%	59.7%	59.2%	58.3%	57.1%	56.8%
LE RESTE DE L'ONTARIO											
63.4%	63.1%	63.1%	63.3%	63.7%	64.3%	64.8%	64.9%	64.5%	64.0%	63.7%	63.3%

Statistics Canada, Table 14-10-0378-01 and Table 14-10-0387-01; AWIC custom data

Chart 8 depicts the variations from month to month, the overall trend in participation rates for all three areas showed relatively stable participation rates over longer periods, with notable drops towards the end of 2024, corresponding with the continuing increase in the unemployment rates in all three areas.

CHART 8: PARTICIPATION RATE, THREE-MONTH MOVING AVERAGE, SAULT STE. MARIE, NORTHEAST ONTARIO AND REST OF ONTARIO, JANUARY 2023 TO DECEMBER 2024



Statistics Canada, Table 14-10-0378-01 and Table 14-10-0387-01; AWIC custom data

Données sur les postes vacants et les salaires

Le taux de postes vacants est calculé en additionnant tous les postes vacants déclarés par les employeurs, puis en divisant par le nombre total d'emplois occupés plus le nombre total de postes vacants.

Le Tableau 10 présente le taux de postes vacants par trimestre, en commençant par le premier trimestre de 2019, afin d'établir la tendance avant la COVID, jusqu'au troisième trimestre de 2024, le dernier trimestre pour lequel des données sont disponibles. Pendant les deuxièmes et troisièmes trimestres de 2020, Statistique Canada n'a pas mené l'Enquête sur les postes vacants et les salaires, car les confinements à l'échelle nationale ont essentiellement paralysé une grande partie du marché du travail.

Les taux de postes vacants sont fournis pour la région économique de Toronto.⁴ Le reste de l'Ontario (Ontario moins la région économique de Toronto) et le Nord-Est de l'Ontario. Le Graphique 9 illustre ces données.

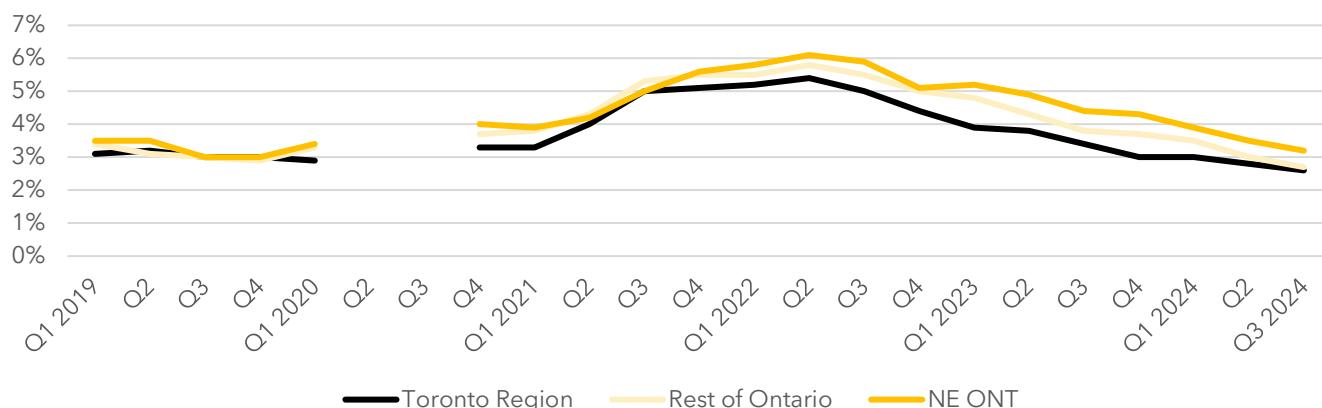
TABLEAU 10 : TAUX DE POSTES VACANTS, RÉGION DE TORONTO, RESTE DE L'ONTARIO ET NORD-EST DE L'ONTARIO, T1 2019 À T3 2024

	Q1	Q2	Q3	Q4
2019				
Région de Toronto	3.1%	3.2%	3.0%	3.0%
Reste de l'Ontario	3.4%	3.1%	3.0%	2.9%
Nord-Est de l'Ontario	3.5%	3.5%	3.0%	3.0%
2020				
Région de Toronto	2.9%	---	---	3.3%
Reste de l'Ontario	3.3%	---	---	3.7%
Nord-Est de l'Ontario	3.4%	---	---	4.0%
2021				
Région de Toronto	3.3%	4.0%	5.0%	5.1%
Rest of Ontario	3.8%	4.3%	5.3%	5.5%
Nord-Est de l'Ontario	3.9%	4.2%	5.0%	5.6%
2022				
Région de Toronto	5.2%	5.4%	5.0%	4.4%
Reste de l'Ontario	5.5%	5.8%	5.5%	5.0%
Nord-Est de l'Ontario	5.8%	6.1%	5.9%	5.1%
2023				
Région de Toronto	3.9%	3.8%	3.4%	3.0%
Rest of Ontario	4.8%	4.3%	3.8%	3.7%
Nord-Est de l'Ontario	5.2%	4.9%	4.4%	4.3%
2024				
Région de Toronto	3.0%	2.8%	2.6%	
Reste de l'Ontario	3.5%	3.0%	2.7%	
Nord-Est de l'Ontario	3.9%	3.5%	3.2%	

Statistique Canada, Tableau 14-10-0057-01

⁴Le taux de postes vacants est rapporté par région économique, et non par les régions métropolitaines de recensement. Il n'y a que de légères différences géographiques entre la RMR de Toronto et la région économique de Toronto.

GRAPHIQUE 9 : TAUX DE POSTES VACANTS, RÉGION DE TORONTO, RESTE DE L'ONTARIO ET NORD-EST DE L'ONTARIO, T1 2019 À T3 2024



Statistique Canada, Tableau 14-10-0057-01

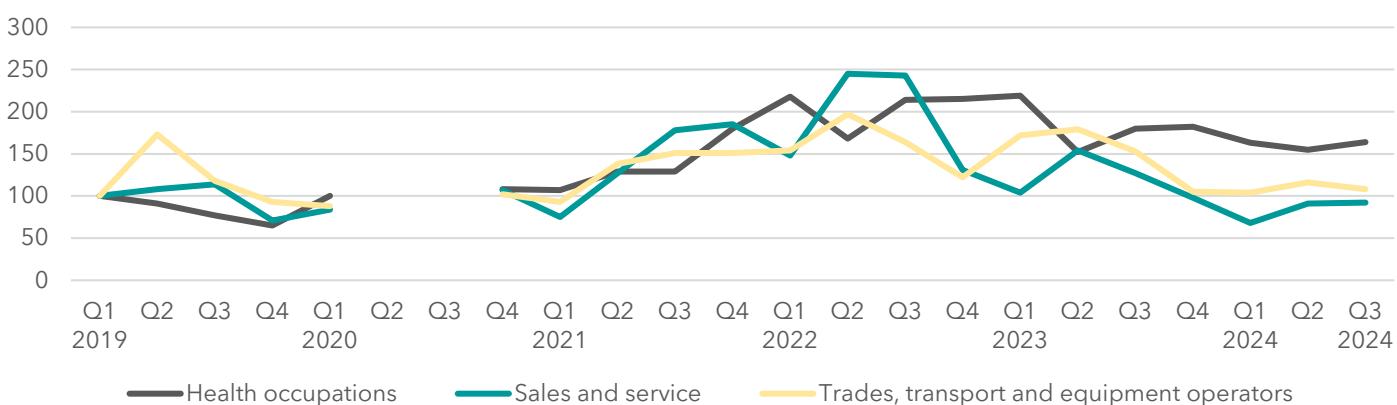
Avant la COVID, le taux de postes vacants fluctuait dans une fourchette relativement étroite tout au long de 2019 et du premier trimestre de 2020 pour les trois régions. Juste après la COVID, le taux de postes vacants a augmenté considérablement, davantage dans le Nord-Est de l'Ontario, légèrement moins dans le reste de l'Ontario et encore plus faible dans la région de Toronto. Ensuite, une lente et constante diminution a suivi, jusqu'à ce qu'au troisième trimestre de 2024, le taux de postes vacants soit inférieur dans les trois régions par rapport à la moyenne des cinq trimestres précédant la COVID dans chaque région.

Une autre analyse des dynamiques récentes du marché du travail local est fournie en examinant les tendances des taux de postes vacants par profession. Le Graphique 10 montre le nombre de postes vacants dans la région économique du Nord-Est de l'Ontario pour les trois catégories professionnelles suivantes :

- Professions de la santé
- Professions des ventes et des services
- Professions des métiers, du transport et des opérateurs d'équipement et professions connexes

Le nombre de postes vacants dans chacune de ces catégories varie considérablement. Afin d'illustrer les tendances au fil du temps et de les comparer, le nombre de postes vacants au premier trimestre de 2019 dans chaque profession est attribué une valeur de 100 et chaque trimestre suivant est exprimé par rapport à ce chiffre du premier trimestre 2019. Ainsi, une valeur de 105 signifie que le nombre de postes vacants au cours de ce trimestre était supérieur de 5 % par rapport à celui du premier trimestre 2019.

GRAPHIQUE 10 : RAPPORT DES POSTES VACANTS POUR DES OCCUPATIONS SÉLECTIONNÉES, RÉGION ÉCONOMIQUE DU NORD-EST, Q1 2019 À Q3 2024 (Q1 2019 = 100)



Statistique Canada, Tableau 14-10-0444-01

Pour chacune de ces trois professions, à l'exception d'une forte augmentation des postes vacants dans les professions des métiers, du transport et des opérateurs d'équipement et professions connexes au deuxième trimestre de 2019, le niveau de postes vacants est resté stable au cours des cinq trimestres précédant la COVID. Après la COVID, les niveaux de postes vacants ont augmenté de manière significative, doublant dans la plupart des cas, soit en 2021, soit au début de 2022. Au deuxième et troisième trimestre de 2022, les postes vacants dans les professions des ventes et des services ont atteint presque deux fois et demie le niveau qu'ils étaient au premier trimestre de 2019. Mais ensuite, les postes vacants dans cette profession ont chuté considérablement, tombant en dessous du niveau du premier trimestre 2019 au quatrième trimestre 2023 et restant en dessous de ce niveau jusqu'au troisième trimestre 2024. Les professions de la santé, quant à elles, ont continué de connaître des niveaux de postes vacants plus élevés, restant au-dessus d'une fois et demie le niveau du premier trimestre 2019. Les professions des métiers, du transport et des opérateurs d'équipement et professions connexes se sont situées entre ces deux autres professions, diminuant fin 2023 et 2024, mais continuant d'afficher des niveaux de postes vacants légèrement supérieurs à ceux du premier trimestre 2019.

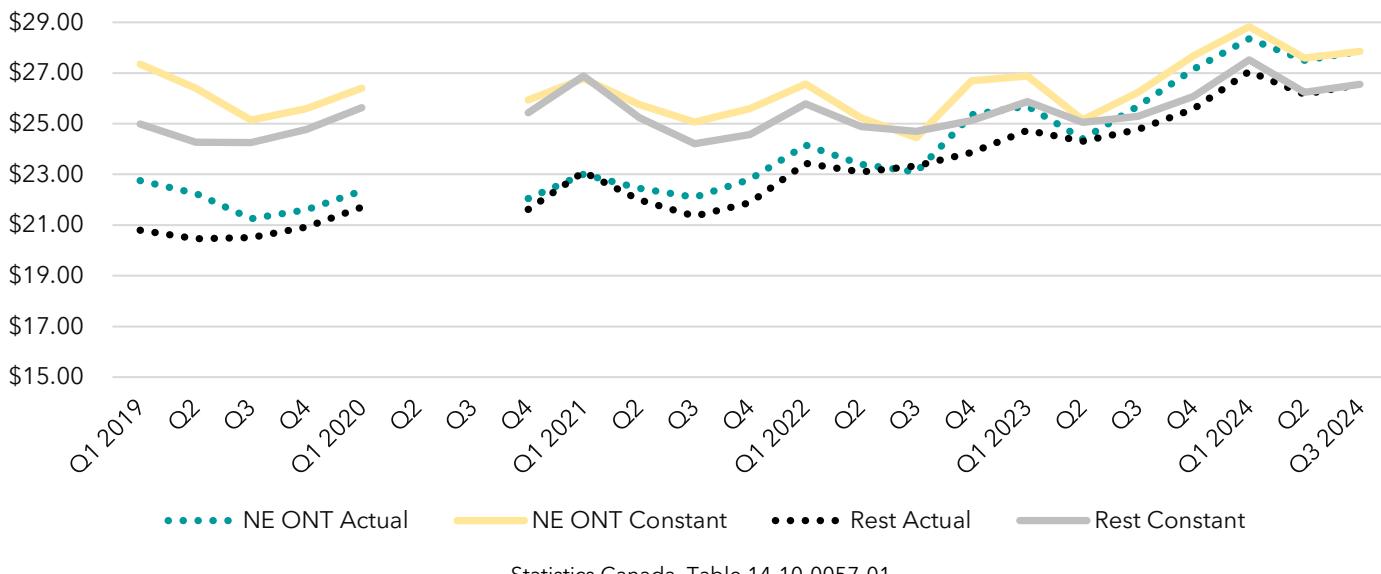
L'Enquête sur les postes vacants et les salaires recueille également des données sur le salaire horaire offert et fournit un salaire horaire moyen offert pour chaque trimestre. Pendant cette période, le taux d'inflation a augmenté, surtout en 2022. Pour cette raison, les données sont présentées sous deux formats : le salaire horaire moyen réel (c'est-à-dire le salaire tel qu'il est rapporté pour chaque trimestre) et le salaire horaire moyen constant (le salaire recalculé en termes de dollars du troisième trimestre de 2024, c'est-à-dire un salaire constant). Pour illustrer la différence marquée, le Tableau 11 montre le salaire horaire réel et constant offert pour la région économique de Toronto, le reste de l'Ontario et la région économique du Nord-Est de l'Ontario, pour le premier trimestre de 2019 et le premier trimestre de 2024.

TABLEAU 11 : SALAIRE HORAIRE RÉEL ET CONSTANT (T3 2024), RÉGION ÉCONOMIQUE DE TORONTO ET RESTE DE L'ONTARIO, T1 2019 ET T1 2024

	Q1 2019	Q1 2024	% de variation
RÉGION DE TORONTO			
Réel	\$ 24.25	\$ 29.90	23.3%
Constant	\$ 29.15	\$ 30.41	4.3%
RESTE DE L'ONTARIO			
Réel	\$ 20.79	\$ 27.06	30.2%
Constant	\$ 24.99	\$ 27.52	10.1%
NORD-EST DE L'ONTARIO			
Réel	\$ 22.75	\$ 28.35	24.6%
Constant	\$ 27.35	\$ 28.83	5.4%

La tendance des dollars réels et constants pour le Nord-Est de l'Ontario et le reste de l'Ontario est illustrée dans le Graphique 11.

GRAPHIQUE 11 : SALAIRE HORAIRE MOYEN OFFERT, DOLLARS RÉELS ET CONSTANTS (T3 2024), RÉGION ÉCONOMIQUE DU NORD-EST ET RESTE DE L'ONTARIO, Q1 2019 À Q3 2024



Statistics Canada, Table 14-10-0057-01

Le salaire réel augmentait certainement, mais le pouvoir d'achat de ce salaire est mieux mesuré par la valeur en dollars constants, car à mesure que les prix des biens et services augmentaient, ce que l'on pouvait acheter avec ce salaire plus élevé était restreint par le fait que tout augmentait en prix. Dans cette perspective, le salaire moyen offert en dollars constants a augmenté légèrement au cours de ces cinq années par rapport à l'augmentation en dollars réels. En examinant le pourcentage de variation entre le premier trimestre de 2019 et le premier trimestre de 2024 (indiqué dans la dernière colonne du Tableau 6), dans la région économique du Nord-Est de l'Ontario, la variation en dollars réels entre ces deux trimestres était de 24,6 %, tandis qu'en dollars constants, elle n'était que de 5,4 %.

Données des déclarants fiscaux

Les données des déclarants fiscaux proviennent des déclarations de revenus T1, où les formulaires de déclaration de revenus remplis au printemps fournissent des données sur les revenus d'emploi de l'année civile précédente. Les données des déclarants fiscaux représentent plus de 70 % de la population totale âgée de 15 ans et plus.

Le Tableau 12 présente le nombre total de déclarants fiscaux ayant déclaré des revenus d'emploi.⁵ pour les années 2017 à 2022 (la dernière année pour laquelle des données sont disponibles).

TABLEAU 12 : NOMBRE TOTAL DE DÉCLARANTS FISCAUX AVEC REVENUS D'EMPLOI, ALGOMA ET NORD-EST DE L'ONTARIO, 2017-2022

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
NORD-EST DE L'ONTARIO	265,100	268,870	262,540	260,940	263,010	271,950
Algoma	53,520	54,130	52,990	52,430	53,560	55,490

Statistics Canada, Income and Financial Data of Individuals, Preliminary T1 Family File, 2017-2022

Entre 2017 et 2018, tant le Nord-Est de l'Ontario que l'Algoma ont enregistré une augmentation du nombre de déclarants fiscaux, suivie d'une diminution pendant deux ans, avant de rebondir légèrement en 2021. En 2022, il y a eu des augmentations beaucoup plus importantes du nombre de déclarants fiscaux, avec une augmentation de 3,4 % dans le Nord-Est de l'Ontario et de 3,6 % dans l'Algoma. Tables 13 and 14 provide the data for median employment income,⁶ for each male and female, for Algoma, Northeast Ontario, Toronto CMA and the Rest of Ontario. The figures are expressed in constant 2022 dollars, to remove the effect of inflation.

⁵ Comprend les salaires, les traitements, les commissions, les pourboires et les gratifications.

⁶ Le revenu médian d'emploi représente le salaire de l'individu dont les gains se situent au point médian des salaires de tous les individus; 50 % des travailleurs gagnent moins que ce montant et 50 % des travailleurs gagnent plus que ce montant.

TABLEAU 13 : REVENU MÉDIAN D'EMPLOI, HOMMES, ALGOMA, NORD-EST DE L'ONTARIO, RÉGION MÉTROPOLITAINE DE TORONTO ET RESTE DE L'ONTARIO, 2017-2022 (DOLLARS DE 2022)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Algoma	\$ 40,472	\$ 42,227	\$ 41,611	\$ 41,676	\$ 42,848	\$ 42,540
Nord-Est de l'Ontario	\$ 48,256	\$ 49,252	\$ 48,984	\$ 49,536	\$ 51,691	\$ 49,610
Région Métropolitaine de Toronto	\$ 51,771	\$ 52,209	\$ 51,875	\$ 52,815	\$ 54,607	\$ 52,550
Reste de l'Ontario	\$ 51,072	\$ 51,663	\$ 51,275	\$ 51,510	\$ 53,428	\$ 52,046

TABLEAU 14 : REVENU MÉDIAN D'EMPLOI, FEMMES, ALGOMA, NORD-EST DE L'ONTARIO, RÉGION MÉTROPOLITAINE DE TORONTO ET RÉGION RESTE DE L'ONTARIO, 2017-2022 (DOLLARS DE 2022)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Algoma	\$ 32,967	\$ 33,899	\$ 33,849	\$ 34,423	\$ 35,148	\$ 34,280
Nord-Est de l'Ontario	\$ 34,881	\$ 35,848	\$ 36,329	\$ 37,028	\$ 38,694	\$ 37,570
Région Métropolitaine de Toronto	\$ 39,452	\$ 40,244	\$ 40,032	\$ 39,490	\$ 42,453	\$ 41,500
Reste de l'Ontario	\$ 36,817	\$ 37,922	\$ 38,028	\$ 37,791	\$ 39,768	\$ 39,160

Statistique Canada, Données sur le revenu et les finances des individus, Fichier préliminaire T1 des familles, 2017-2022

Lorsqu'on considère les données en termes de dollars constants de 2022, le schéma était le suivant :

- Dans toutes les régions et pour les hommes et les femmes, le revenu médian d'emploi est resté dans une fourchette étroite, mais a légèrement augmenté entre 2017 et 2020, avec une augmentation un peu plus marquée du revenu médian d'emploi pour les femmes du Nord-Est de l'Ontario.
- Dans toutes les régions et pour les hommes et les femmes, le revenu médian d'emploi a fortement augmenté en 2021 ; cela est probablement dû au fait que, pendant la période de la COVID, les individus dans les emplois moins rémunérés, comme ceux en contact avec la clientèle, ne travaillaient pas (et recevaient probablement la Prestation canadienne d'urgence - PCU), tandis que les travailleurs dans des emplois mieux rémunérés pouvaient continuer à travailler à distance.
- En 2022, le revenu médian d'emploi a diminué dans toutes les régions, en partie parce que les travailleurs moins rémunérés sont retournés au travail, mais aussi parce que l'inflation a réduit le revenu réel des individus.

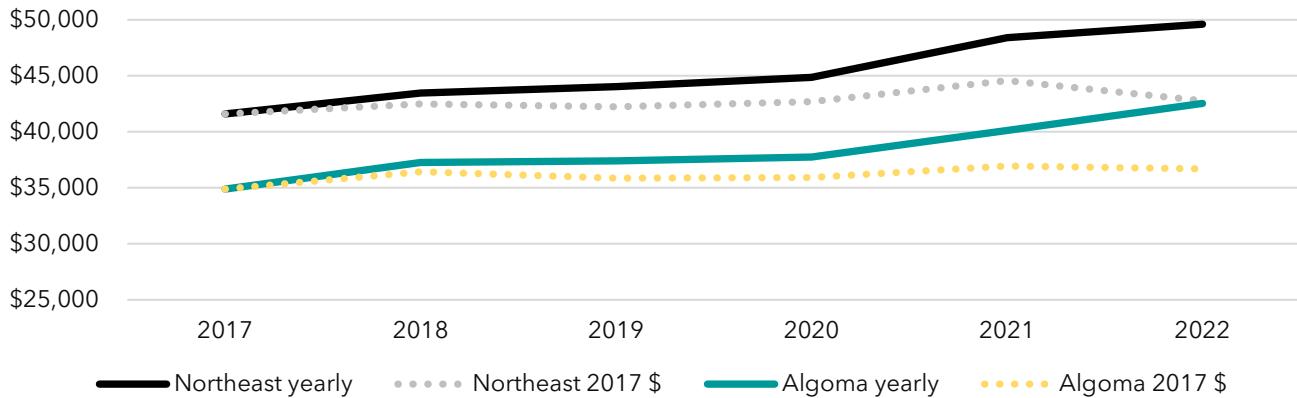
Pour visualiser l'impact de l'inflation sur les revenus, les graphiques 12 et 13 montrent l'évolution du revenu médian d'emploi pour les hommes et les femmes en Algoma et dans le Nord-Est de l'Ontario, en mettant en évidence deux mesures différentes. Dans les deux graphiques, les lignes rouges représentent les revenus des résidents d'Algoma et les lignes bleues montrent les revenus des résidents du Nord-Est de l'Ontario. Les lignes solides montrent le revenu médian d'emploi exprimé en dollars courants, c'est-à-dire que pour chaque année, il s'agit du montant en dollars de cette année-là, le chiffre que l'on verrait sur son bulletin de paie ou que l'on déclarerait à des fins fiscales. Les lignes pointillées montrent les chiffres ajustés pour l'inflation, c'est-à-dire en dollars constants en utilisant 2017 comme année de référence. Chaque autre année est exprimée en valeur des dollars de 2017 (ce qui est différent des données présentées dans les tableaux 7 et 8, où la référence en dollars constants est celle de 2022).

Quelques observations sur ces données :

- La valeur en dollars courants du revenu médian d'emploi a augmenté entre 2017 et 2020, puis a fortement augmenté en 2021 et dans une moindre mesure en 2022 ; le taux d'augmentation a été légèrement plus élevé pour les hommes d'Algoma que pour les hommes du Nord-Est de l'Ontario, mais légèrement moins élevé pour les femmes d'Algoma par rapport aux femmes du Nord-Est de l'Ontario.
- Cependant, les données ajustées pour l'inflation montrent une histoire légèrement différente ; en général, le revenu médian d'emploi pour les résidents d'Algoma et du Nord-Est a légèrement augmenté entre 2017 et 2020, a augmenté un peu plus en 2021, puis a diminué dans toutes les catégories en 2022 ; en comparant les revenus en dollars constants entre 2017 et 2022, globalement, le revenu médian d'emploi pour les hommes d'Algoma a augmenté de 5 % et pour les femmes d'Algoma de 4 %.
- L'écart entre la valeur courante et la valeur constante a augmenté chaque année, et surtout a considérablement augmenté en 2022, tant en Algoma que dans le Nord-Est de l'Ontario, pour les hommes et les femmes.

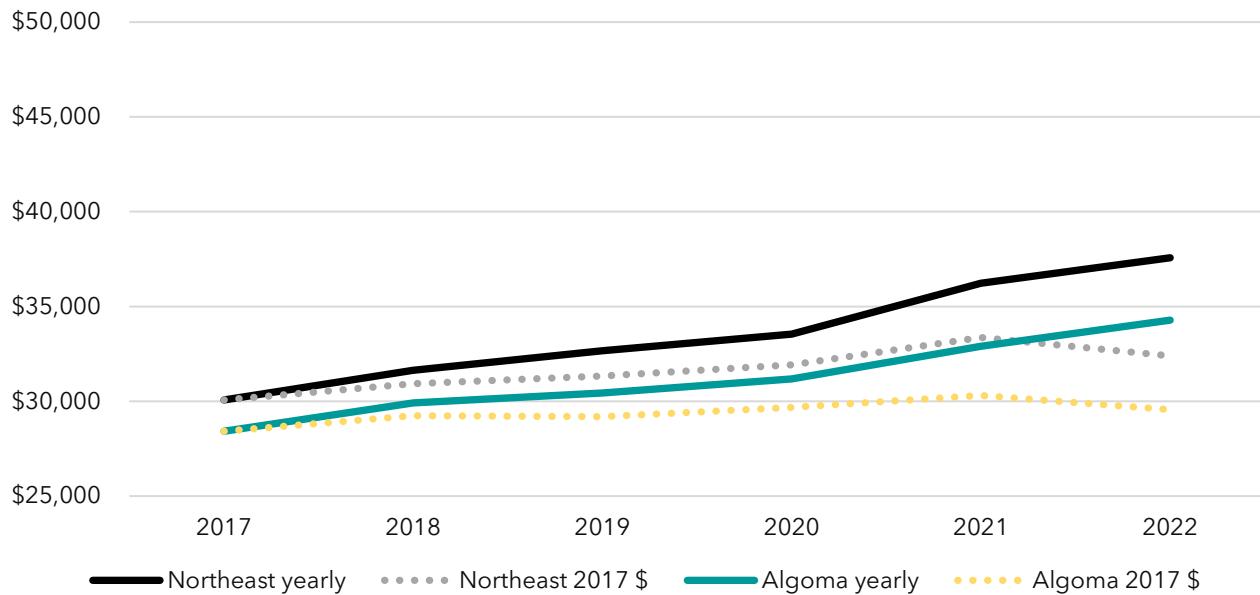
- Essentiellement, l'histoire peut être exprimée comme suit : ce que les travailleurs « ont vu » était une augmentation de leur chèque de paie (la ligne solide - dollars courants), mais l'augmentation n'a pas été aussi grande en dollars constants (la ligne pointillée - dollars constants), sauf en 2021 ; mais ce que les travailleurs « ont ressenti » était que leur chèque de paie en dollars constants a diminué en 2022.

**GRAPHIQUE 12 : REVENU MÉDIAN D'EMPLOI, HOMMES, ALGOMA ET NORD-EST DE L'ONTARIO, 2017-2022
(DOLLARS DE 2017)**



Statistique Canada, Données sur le revenu et les finances des individus, Fichier préliminaire T1 des familles, 2017-2022

**GRAPHIQUE 13 : REVENU MÉDIAN D'EMPLOI, FEMMES, ALGOMA ET NORD-EST DE L'ONTARIO, 2017-2022
(DOLLARS DE 2017)**



Statistique Canada, Données sur le revenu et les finances des individus, Fichier préliminaire T1 des familles, 2017-2022

Comptes d'entreprises canadiens – Indicateurs du marché du travail

Introduction

Une partie régulière de notre revue annuelle des indicateurs du marché du travail comprend le profilage des Comptes d'entreprises canadiens de Statistique Canada, qui reflète le nombre d'établissements commerciaux dans une communauté. Nous faisons également un profil des changements de ces chiffres, par taille d'établissement et par secteur d'activité. En règle générale, Statistique Canada recommande de ne pas utiliser son décompte semestriel des entreprises comme un baromètre longitudinal pour déterminer si le nombre d'entreprises croît ou diminue dans une communauté donnée, et a particulièrement mis en garde contre l'utilisation de ces données pour mesurer l'impact de la COVID sur le nombre d'entreprises. Nous prenons en compte cette mise en garde, mais continuons d'utiliser les comparaisons comme un élément supplémentaire de preuve qui contribue à notre compréhension des modèles d'affaires et d'emploi locaux.

Nombre d'entreprises, par taille d'établissement et par secteur d'activité

Le tableau 15 présente les données récapitulatives pour toutes les entreprises situées dans le district d'Algoma pour juin 2024. Le tableau fournit deux décomptes différents :

- 1) Entreprises classées : La majeure partie du tableau présente les données pour toutes les entreprises dont la classification industrielle est connue et montre également la répartition par nombre d'employés ;
- 2) Toutes les entreprises, classées et non classées : Les trois dernières lignes du tableau présentent la répartition de toutes les entreprises (classées et non classées) par nombre d'employés ; 9 % du total des entreprises en Algoma représentent des entreprises non classées (c'est-à-dire que Statistique Canada n'a pas pu déterminer l'industrie de l'établissement), contre une moyenne provinciale de 10 %, ce qui signifie simplement qu'il y avait des informations sur le secteur industriel dans une proportion légèrement plus élevée d'établissements en Algoma par rapport à la moyenne provinciale.

Explication des colonnes spécifiques du tableau 15 :

- La deuxième à dernière colonne du tableau 15 montre la répartition en pourcentage de toutes les entreprises classées par secteur d'activité ;
- La dernière colonne montre le classement du nombre total d'entreprises classées par secteur d'activité, du plus grand (1) au moins grand (20) nombre d'entreprises. Les cinq secteurs ayant le plus grand nombre d'entreprises classées ont leurs numéros de classement en gras et en BLANC ;
- Les cellules mises en GRIS identifient les secteurs ayant le plus grand nombre d'entreprises pour chaque catégorie de taille d'employés (c'est-à-dire, pour chaque colonne) ;
- Lorsqu'une cellule sous la répartition en pourcentage indique 0 %, cela ne signifie pas qu'il n'y a aucune entreprise dans cette catégorie, mais simplement que le nombre d'entreprises, exprimé en pourcentage du total, est inférieur à 0,5 % du total et a été arrondi à 0 %. De plus, lorsque le total est légèrement inférieur ou supérieur à 100 %, cela est dû à l'arrondissement des pourcentages des composants.

TABLE 15 - ALGOMA NUMBER OF BUSINESSES BY EMPLOYEE SIZE RANGE, JUNE 2024

SECTEUR D'ACTIVITÉ CODE NAICS À 2 CHIFFRES	NOMBRE D'EMPLOYÉS								% TOTAL	RANK
	0	1-4	5-9	10-19	20-49	50-99	100+			
11 Agriculture	217	54	11	7	2	0	0	291	4	10
21 Mines	8	2	2	0	1	1	4	18	0	20
22 Services publics	17	3	1	4	3	2	3	33	1	19
23 Construction	385	173	62	57	24	11	4	716	10	4
31-33 Fabrication	68	24	20	17	15	7	6	157	2	12
41 Commerce de gros	41	33	18	16	13	1	0	122	2	14
44-45 Commerce de détail	244	121	164	100	66	16	12	723	10	3
48-49 Transport/Entreposage	235	42	15	17	13	5	1	328	5	9
51 Information et Culturel	39	24	10	16	4	2	0	95	1	15
52 Finance et Assurances	310	37	21	18	19	2	0	407	6	8
53 Immobilier, location de biens	1382	96	21	11	1	3	0	1514	21	1
54 Scientifiques et techniques	351	102	44	34	13	1	4	549	8	6
55 Gestion des entreprises	45	3	1	1	1	1	1	53	1	18
56 Soutien administratif	106	64	32	20	9	7	2	240	3	11
61 Services éducatifs	36	5	6	3	2	1	4	57	1	16
62 Soins de santé et assist. sociale	423	182	53	69	41	11	21	800	11	2
71 Arts, divertissement et loisirs	77	13	11	12	7	3	2	125	2	13
72 Hébergement et restauration	186	61	71	61	55	9	6	449	6	7
81 Autres services	366	161	62	24	21	2	1	637	9	5
91 Administration publique	2	3	6	12	16	9	6	54	1	17
ENTREPRISES CLASSÉES	4538	1203	631	499	326	94	77	7368		
Pourcentage de toutes les entreprises classées et non classées	63	16	8	6	4	1	1	100		
Pourcentage cumulé	63	79	87	94	98	99	100			
Pourcentage de l'Ontario des entreprises classées et non classées	73%	16%	5%	3%	2%	1%	1%			

Statistique Canada, Comptage des entreprises canadiennes, juin 2024

Voici quelques observations :

- Nombre de petites entreprises : Les entreprises sont largement composées de petits établissements ; 63 % des entreprises classées et non classées en Algoma n'ont pas d'employés⁷ bien que ce chiffre soit considérablement inférieur à la moyenne provinciale de 73 %. En revanche, il y a une proportion plus élevée d'entreprises avec de 5 à 49 employés localement (18 %), comparativement à la moyenne provinciale de 10 %.
- Les cinq secteurs ayant le plus grand nombre d'entreprises en Algoma sont l'immobilier, la location et la location, représentant 20,5 % de toutes les entreprises (les trois dernières années : 21,0 % ; 20,9 % ; 19,7 %) ; en deuxième place, les soins de santé et l'assistance sociale avec 10,9 % (les trois dernières années : 10,8 % ; 10,5 % ; 10,5 %) ; en troisième position, le commerce de détail, représentant 9,8 % (les trois dernières années : 10,1 % ; 10,2 % ; 10,4 %), dont la part a diminué au fil des ans ; la quatrième place est occupée par la construction, avec 9,7 % (les trois dernières années :

⁷ Cela sous-estime en réalité le nombre d'individus travailleurs autonomes. La base de données des Comptes d'Entreprises Canadiens de Statistique Canada n'inclut pas les entreprises non constituées en société, qui sont exploitées par leur propriétaire (sans employés rémunérés) et qui gagnent moins de 30 000 \$ au cours d'une année donnée.

9,5 % ; 9,5 % ; 9,6 %) ; et enfin, en cinquième place, les autres services (comme les magasins de réparation automobile, les coiffeurs, les salons de manucure, etc.) à 8,6 % (les trois dernières années : 8,7 % ; 8,7 % ; 9,2 %).

- Pour donner un contexte, les cinq plus grands secteurs par nombre d'entreprises en Ontario sont : Immobilier, Location et location de biens (23,3 %) ; Services professionnels, scientifiques et techniques (14,0 %) ; Construction (9,5 %) ; Soins de santé et assistance sociale (7,3 %) et Autres services (6,1 %) ; la véritable leçon est que les proportions locales ne changent pratiquement pas d'une année à l'autre, seulement d'une fraction de 1 % ;
- Le plus grand nombre d'entreprises par taille et secteur : Les trois plus grands secteurs dans chaque catégorie de taille d'employés ont également été mis en évidence. Le tableau montre comment le très grand nombre d'entreprises dans la catégorie sans employés influence les chiffres totaux (notamment pour l'immobilier, la location et la location de biens et, dans une moindre mesure, pour la construction, les soins de santé et l'assistance sociale, ainsi que les autres services). Dans les catégories de taille moyenne, les entreprises dans le commerce de détail, les soins de santé et l'assistance sociale, ainsi que l'hébergement et les services de restauration, se distinguent. Parmi les plus grandes entreprises, deux secteurs sont en tête : Soins de santé et assistance sociale (21 établissements avec 100 employés ou plus) et Commerce de détail (12 établissements) ; trois secteurs sont à égalité pour la troisième place avec six établissements chacun (Fabrication, Hébergement et services de restauration, et Administration publique).

En examinant de plus près les entreprises sans employés, les trois plus grands secteurs sont les suivants :

- Immobilier, Location et Location de biens : 70 % de ces 1382 établissements sont des propriétaires de logements résidentiels, 11 % supplémentaires sont des propriétaires de bâtiments non résidentiels et 9 % sont des agents immobiliers.
- Soins de santé et assistance sociale : Les deux plus grands sous-secteurs des établissements sans employés dans ce secteur sont les bureaux de médecins (36 %) et les bureaux d'autres praticiens de la santé (31 %) ; tous les autres praticiens de la santé n'incluent pas les dentistes, qui arrivent loin derrière en troisième position (9 %), suivis de près par les services de garde d'enfants (7 %).
- Construction : Les deux grandes catégories dans ce secteur sont les entrepreneurs spécialisés (56 %) et le sous-secteur de la construction de bâtiments (34 %) (comprenant les bâtiments résidentiels et non résidentiels).

Dans la catégorie des entreprises de 1 à 19 employés, les sous-secteurs suivants représentent des secteurs plus importants dans cette catégorie :

- Construction : 192 entreprises parmi les entrepreneurs spécialisés et 85 entreprises dans la construction de bâtiments.
- Soins de santé et assistance sociale : 98 entreprises parmi les bureaux de médecins et 65 entreprises dans les bureaux d'autres praticiens de la santé.
- Autres services : 57 entreprises dans la réparation et l'entretien automobile et 39 organisations religieuses (églises et autres lieux de culte, ainsi que les organisations associées).
- Vente au détail : 45 entreprises dans la vente de produits de santé et de soins personnels (pharmacies, détaillants de cosmétiques, détaillants d'optique et détaillants de suppléments de santé), 38 épiceries et magasins de proximité, 33 détaillants de vêtements et accessoires et 28 stations-service.

Parmi les entreprises comptant de 20 à 99 employés, certains des plus grands groupes incluent :

- 21 entrepreneurs spécialisés
- 13 clubs-entrepôts, supercentres et autres détaillants de marchandises générales
- 10 services individuels et familiaux (dans les soins de santé et l'assistance sociale)
- 9 concessionnaires automobiles
- 9 entreprises de construction de bâtiments

l'extrême supérieure des catégories de taille d'employés, il y a 14 entreprises comptant entre 200 et 499 employés et huit entreprises comptant 500 employés ou plus, les industries suivantes ayant deux ou plusieurs entreprises de cette taille :

Extraction minière, exploitation de carrières et extraction de pétrole et de gaz

- Trois entreprises d'extraction d'or et d'argent, chacune comptant entre 200 et 499 employés

Services publics

- Une installation de production d'hydroélectricité avec entre 200 et 499 employés
- Une installation de systèmes d'approvisionnement en eau et d'irrigation

Manufacturier

- Deux entreprises de fabrication de métaux de base, chacune comptant 500 employés ou plus

Services éducatifs

- Deux établissements d'enseignement primaire et secondaire (y compris les conseils scolaires), chacun comptant 500 employés ou plus
- Un collège communautaire comptant 500 employés ou plus
- Une université comptant entre 200 et 499 employés

Soin de santé et assistance sociale

- Deux hôpitaux généraux, l'un comptant 500 employés ou plus et l'autre entre 200 et 499 employés
- Une installation de soins infirmiers comptant entre 200 et 499 employés
- Un autre service individuel et familial comptant entre 200 et 499 employés

Administration publique

- Deux autres établissements d'administration publique locale, municipale et régionale, l'un comptant 500 employés ou plus et l'autre entre 200 et 499 employés
- Un établissement d'administration publique autochtone, comptant entre 200 et 499 employés

Changement dans le nombre d'entreprises par secteur, de juin 2023 à juin 2024

Les changements dans le nombre d'employeurs varient d'un secteur à l'autre. Le tableau 16 met en évidence les variations du nombre d'entreprises par secteur et par taille d'employé entre juin 2023 et juin 2024 pour Algoma. Le tableau présente également le nombre total d'entreprises dans chaque secteur en juin 2024 pour fournir un contexte. La codification par couleur des tableaux (vert pour les augmentations, jaune pour les diminutions) aide à illustrer toute tendance.

Une comparaison entre les variations nettes de cette année par taille d'employé et celles des quatre années précédentes est incluse au bas du tableau 16, afin d'illustrer les changements globaux dans le nombre d'entreprises sur cette période.

Il existe plusieurs secteurs où une croissance claire du nombre d'établissements a eu lieu, ce qui suggère probablement une croissance de l'emploi, notamment parmi les Services professionnels, scientifiques et techniques, les Services d'hébergement et de restauration, et les Services administratifs et de soutien. Il y a eu une croissance nette du nombre d'établissements dans le secteur des Soins de santé et de l'assistance sociale, ce qui suggère également une augmentation de l'emploi. D'autres secteurs, tels que la Construction, le Transport et l'entreposage, et les Autres services, ont connu une augmentation saine du nombre total d'entreprises, mais il est moins clair, compte tenu de la répartition des augmentations et des diminutions par catégorie de taille d'employé, si l'emploi net a également augmenté.

Les secteurs où il y a une diminution nette du nombre total d'entreprises, qui dans certains cas seulement suggèrent une diminution nette de l'emploi, sont : les Services publics (seulement des entreprises sans employés), le Commerce de gros, les Services financiers et d'assurance (très peu de changements), la Gestion des entreprises (seulement des entreprises sans employés), les Services éducatifs (encore une fois minimes) et l'Administration publique.

La tendance dans l'ensemble des tailles d'entreprises est positive, sauf pour une diminution parmi les entreprises de 1 à 19 employés. Au cours des deux années précédentes, la tendance était positive dans toutes les catégories, sauf pour un changement net nul parmi les entreprises de 1 à 19 employés en 2021-2022. Cela a suivi une période de déclins généralisés parmi la plupart des catégories entre 2020 et 2021, principalement en raison de la COVID-19.

TABLEAU 16 : ALGOMA - CHANGEMENT DANS LE NOMBRE D'EMPLOYEURS, PAR SECTEUR ET PAR TAILLE D'ENTREPRISE, DE JUIN 2023 À JUIN 2024

SECTEUR D'ACTIVITÉ	Taille de l'entreprise (nombre d'employés)					Nombre total d'entreprises Juin-24
	0	1-19	20-99	100+	Total	
11 Agriculture	4	-5	1	0	0	291
21 Mines	1	0	1	1	3	18
22 Services publics	-4	0	0	0	-4	33
23 Construction	42	-1	-7	1	35	716
31-33 Fabrication	3	0	4	-1	6	157
41 Commerce de gros	-4	-7	3	-1	-9	122
44-45 Commerce de détail	3	-4	1	1	1	723
48-49 Transport/Entreposage	47	4	-3	0	48	328
51 Information et Culturel	2	2	1	0	5	95
52 Finance et Assurances	-1	-3	2	0	-2	407
53 Immobilier, location de biens	3	6	0	0	9	1514
54 Scientifiques et techniques	35	6	4	0	45	549
55 Gestion des entreprises	-5	0	0	0	-5	53
56 Soutien administratif	5	6	1	0	12	240
61 Services éducatifs	1	-5	2	0	-2	57
62 Soins de santé et assist. sociale	34	-17	6	3	26	800
71 Arts, divertissement et loisirs	7	-6	2	0	3	125
72 Hébergement et restauration	6	10	8	0	24	449
81 Autres services	38	-25	3	0	16	637
91 Administration publique	-2	1	-1	-1	-3	54
CHANGEMENTS NETS TOTAUX, 2023-24	215	-38	28	3	208	
CHANGEMENTS NETS TOTAUX, 2022-23	205	30	11	5	251	
CHANGEMENTS NETS TOTAUX, 2021-22	123	0	3	3	129	
CHANGEMENTS NETS TOTAUX, 2020-21	21	-57	-21	-8	-65	
CHANGEMENTS NETS TOTAUX, 2019-20	-108	9	8	5	-86	

Statistique Canada, Comptes d'entreprises canadiennes, juin 2023 et juin 2024

Série chronologique de juin 2019 à juin 2024

Les changements qui surviennent d'une année à l'autre peuvent parfois être dus à un changement dans la manière dont une entreprise est classée ou à une petite augmentation ou diminution de l'emploi entraînant un passage d'une catégorie de taille d'entreprise à une autre, une erreur de mesure que Statistique Canada craint lors des comparaisons entre le nombre d'entreprises d'une année à l'autre.

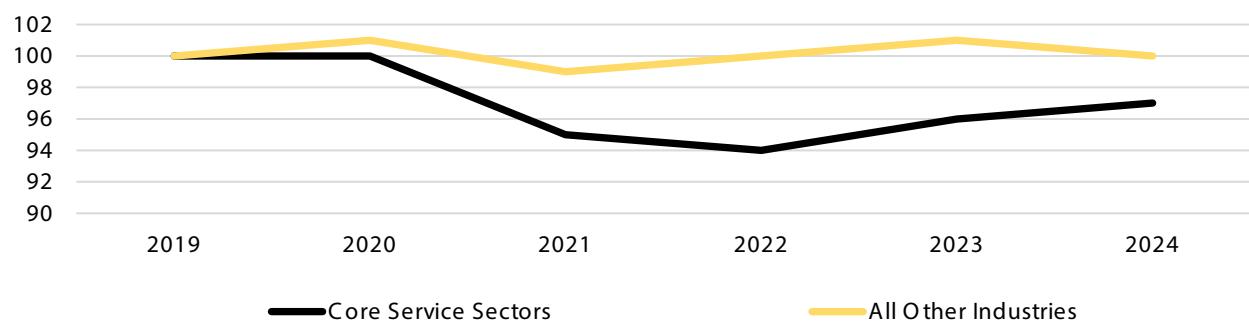
Ce qui peut être plus révélateur, c'est le modèle plus long des changements parmi des agrégats plus larges d'entreprises. Les graphiques suivants suivent ces changements pour toutes les entreprises avec employés, en comparant les clusters suivants d'industries entre juin 2019 et juin 2024 :

- Secteur des services de base (commerce de détail; arts, divertissement et loisirs; et services d'hébergement et de restauration)
- Toutes les autres industries

Ce groupe de secteurs de services de base a été sélectionné car il a été fortement affecté par les confinements liés à la COVID et a connu non seulement des fermetures temporaires, mais aussi un déclin à long terme du nombre total d'établissements. La catégorie des entreprises sans employés a été exclue, car leurs chiffres sont grandement distordus par une grande proportion d'opérateurs individuels, tels que les propriétaires de logements locatifs, les consultants professionnels individuels, les entrepreneurs en construction et les travailleurs spécialisés indépendants, ainsi que les camionneurs autonomes.

Le nombre d'entreprises présentes dans chaque catégorie en juin 2019 se voit attribuer une valeur de 100, et pour chaque année suivante, le nombre d'entreprises est exprimé par rapport à cette valeur de 100. Par exemple, si la valeur est de 105, cela signifie que le nombre d'entreprises a augmenté de 5 %. De cette manière, il est possible de comparer le changement proportionnel même lorsque le nombre réel d'entreprises dans chaque catégorie diffère considérablement.

GRAPHIQUE 14 : RATIO DU NOMBRE D'ENTREPRISES AVEC DES EMPLOYÉS, SECTEUR DES SERVICES DE BASE ET TOUTES LES AUTRES INDUSTRIES, ALGOMA, JUIN 2019 À JUIN 2024 (JUIN 2019 = 100)



Statistique Canada, Comptage des entreprises canadiennes, de juin 2019 à juin 2024

Le graphique 14 montre l'évolution du nombre d'entreprises avec des employés pour Algoma dans ces deux catégories. Il est clair que le nombre d'entreprises a diminué en 2021, après l'impact de la COVID au printemps 2020, et cette baisse a été particulièrement marquée parmi les trois industries du secteur des services de base. À partir de 2022, le nombre d'établissements dans toutes les autres industries a montré une augmentation graduelle, atteignant en juin 2023 un nombre d'entreprises supérieur à celui de juin 2019, mais redescendant à nouveau en juin 2024, revenant au même niveau qu'en juin 2019. Parmi les industries du secteur des services de base, la reprise a été beaucoup plus lente, de sorte que le nombre d'entreprises dans cette catégorie était encore environ 3 % inférieur en juin 2024 par rapport à juin 2019.

La tendance plus large qui émerge de ces données est que le nombre d'entreprises avec des employés dans le secteur des services de base (commerce de détail, arts, divertissement et loisirs, ainsi que services d'hébergement et de restauration) ne s'est pas encore rétabli après l'impact de la COVID, tandis que le nombre d'entreprises avec des employés dans toutes les autres industries s'est rétabli, mais n'a pas dépassé le niveau observé en juin 2019.

Analyse des données relatives au programme Emploi Ontario (EO) (2023-2024)

Contexte des données

Le document repose sur des données fournies par le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences de l'Ontario aux conseils de planification de la main-d'œuvre et aux réseaux régionaux d'alphanétisation et de formation de base. Ces données ont été spécialement compilées par le Ministère et contiennent des statistiques sur les programmes d'apprentissage, la Subvention Canada-Ontario pour l'emploi, Services d'emploi, Alphanétisation et formation de base (AFB), le Programme d'aide à l'emploi de l'Ontario, Meilleurs Emplois Ontario, le Programme d'accès à l'emploi pour les jeunes (y compris le programme d'été) et les Services d'emploi intégrés pour l'exercice 2023-2024.

Contexte de l'analyse des données

Les données publiées offrent des descriptions démographiques générales des clients de ces services et quelques renseignements sur les résultats. Il y a trois ensembles de données :

- Données au niveau du conseil local (dans le cas de l'Algoma Workforce Investment Corporation - AWIC, la zone couvre le district d'Algoma);
- Données au niveau régional (dans ce cas, la région du Nord, qui comprend six conseils de planification de la main-d'œuvre, couvrant Parry Sound, Nipissing, Timiskaming, Cochrane, Manitoulin, Grand Sudbury, Sudbury, Algoma, Thunder Bay, Kenora et Rainy River);
- Données au niveau provincial.

Dans tous les cas, un effort est déployé pour fournir un contexte d'interprétation des données. Dans certains cas, cela implique de comparer les numéros de clients au nombre total de personnes sans emploi, dans d'autres cas, cela peut impliquer de comparer l'année récente de données à la publication de l'année précédente.

L'analyse suivante porte sur les six catégories de programmes (Services d'emploi, Alphanétisation et formation de base, Meilleurs Emplois Ontario, Subvention Canada-Ontario pour l'emploi, les programmes d'apprentissage et Programme d'accès à l'emploi pour les jeunes). Le nombre de sous-catégories de données pour chacun de ces programmes varie considérablement.

Transformation d'Emploi Ontario (EO)

Au cours des dernières années, deux facteurs ont touché le nombre de clients d'Emploi Ontario.

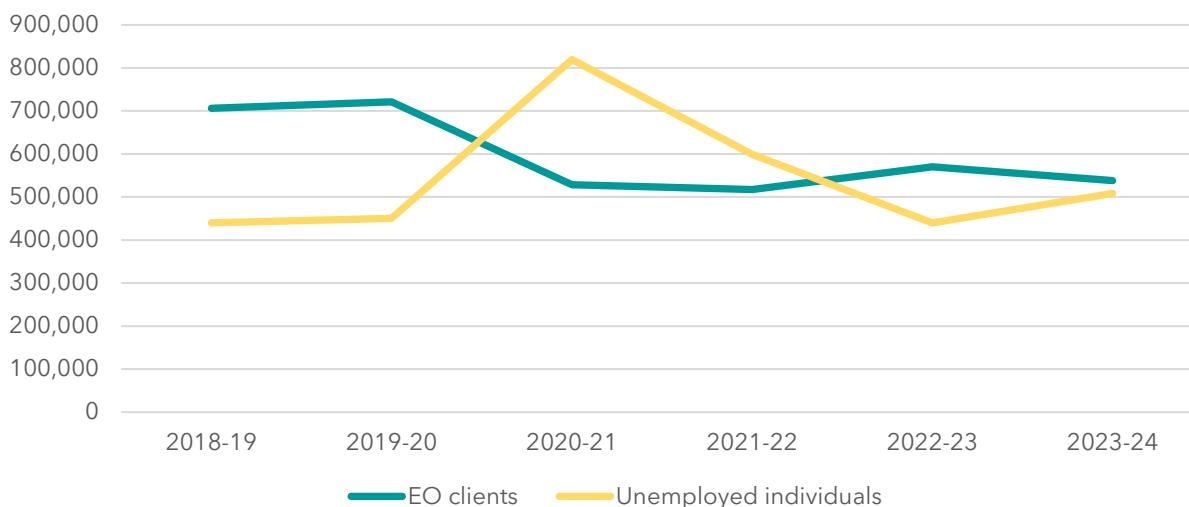
- 1) La pandémie de COVID et les confinements qui l'ont accompagnée ont eu une incidence très perturbatrice sur la vie de tous les Ontariens et ont également entraîné une baisse du nombre de clients d'EO dans tous les programmes et toutes les régions.
- 2) La transformation d'EO et la mise en œuvre continue des Services d'emploi intégrés (SEI) dans toutes les zones signifient qu'une analyse des services d'emploi renvoie le plus souvent à deux ensembles de données : Les chiffres de Services d'emploi (qui incluent les clients hérités où les SEI viennent de commencer) et les données des SEI pour les zones où ils ont commencé à exercer des activités (pour 2023-2024, Toronto et les divisions de recensement du Nord n'ont que des clients des Services d'emploi, tandis que les divisions de recensement qui se trouvent à Muskoka-Kawarthas, à Hamilton-Niagara et à Peel n'ont que des données des SEI; tous les autres ont un combinaison des deux ensembles de données).

Sous l'ancien Service d'emploi (SE), il y avait deux catégories de clients, les non-assistés et les assistés, et leurs nombres étaient déclarés séparément. Dans le cadre des SEI, il y a trois catégories de clients (volets A, B et C), mais leurs données sont combinées. Le tableau 17 montre le nombre de clients desservis dans ces différentes catégories de clients et, à titre de point de référence, le nombre total de personnes sans emploi pendant la même période (d'avril à mars de chaque exercice financier).

TABLEAU 17 : NOMBRE DE CLIENTS POUR LES SERVICES D'EMPLOI, ONTARIO, DE 2018-2019 À 2023-2024

	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024
Non assisté	516 469	537 403	411 557	386 909	434 020	358 909
Assisté	189 591	183 826	117 296	99 810	104 045	94 667
Gestionnaire de système de services				30 658	32 296	84 317
Total des personnes sans emploi	440 200	450 500	819 500	598 900	439 800	508 100

Le graphique 15 illustre le nombre total de clients des services d'emploi (SE et SEI) en Ontario et les compare au nombre total de personnes sans emploi dans la province, pour la même période.

**GRAPHIQUE 15 : NOMBRE DE CLIENTS DANS LE CADRE DE TOUS LES PROGRAMMES DE SERVICES D'EMPLOI ET
NOMBRE DE PERSONNES SANS EMPLOI, ONTARIO, DE 2018-2019 À 2023-2024**

Il y a plusieurs choses à noter à propos du graphique 15 : premièrement, le nombre de clients d'EO est souvent plus élevé que le nombre de personnes sans emploi. Le chiffre sur les personnes sans emploi est en fait la moyenne mensuelle sur une période de 12 mois; toutefois, les personnes sans emploi pendant un mois donné ne sont pas les mêmes que les personnes sans emploi du mois suivant; certains demeurent sans emploi, mais d'autres trouvent un emploi et sont remplacés par d'autres qui deviennent des personnes sans emploi. Il n'existe pas de statistiques annuelles sur le nombre distinct de personnes qui pourraient être au chômage au cours d'une année, mais ce nombre sera plus élevé que le nombre de personnes cherchant des services d'emploi pendant cette période.

Toutefois, en 2020-2021, le nombre de personnes sans emploi a augmenté considérablement en raison de la COVID, tandis que le nombre de clients d'EO a baissé, principalement parce qu'il y avait beaucoup moins d'embauches pendant la période de confinement et que nombre d'entre eux ont compté sur les fonds d'aide liés à la COVID.

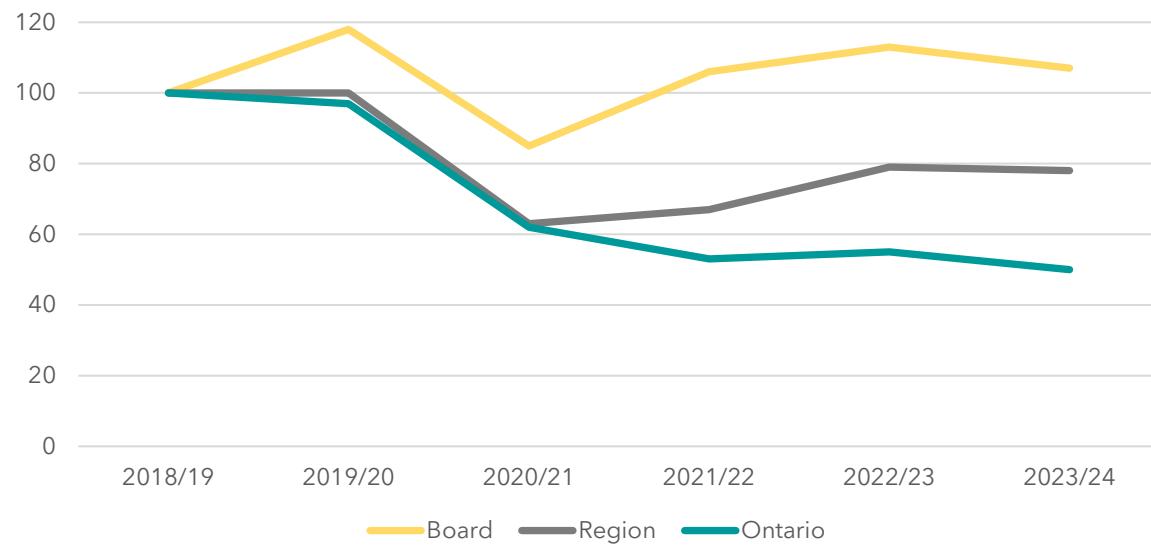
Après la pandémie de COVID, le nombre de personnes sans emploi est revenu au niveau que l'on retrouvait avant l'apparition de ce virus. Toutefois, le nombre total de clients d'EO est resté plus bas – en 2023-2024, le nombre de clients était inférieur de 25 % à ce qu'il avait été en 2019-2020.

Les tendances relatives au nombre de clients d'EO pour Algoma et la région du Nord sont présentées dans le graphique 16, en se concentrant uniquement sur les clients assistés. Comme mentionné précédemment, toutes les divisions de recensement du Nord de l'Ontario fonctionnent encore entièrement sous l'ancien système des Services d'emploi; on

compare donc des pommes avec des pommes. Les chiffres de l'Ontario, en montrant les nombres de clients assistés, sont également touchés par le fait que de nombreux clients ont migré vers le système de SEI.

Pour comparer des nombres de différentes magnitudes, le nombre de clients assistés par les Services d'emploi en 2018-2019 est attribué une valeur de 100 pour chaque zone, et le chiffre de chaque année subséquente est exprimé par rapport à ce 100. Par exemple, une valeur de 105 signifie que ce chiffre était de 5 % supérieur à la valeur de 2018-2019.

**GRAPHIQUE 16 : RATIO DES CLIENTS ASSISTÉS PAR LES SERVICES D'EMPLOI, CONSEIL, RÉGION, ONTARIO,
DE 2018-2019 À 2023-2024
(2018-2019 = 100)**



Dans toutes les zones, le nombre de clients a diminué par rapport au niveau de 2018-2019, de près de 40 % dans la région du Nord et en Ontario, et d'environ 15 % à Algoma. En Ontario, ces chiffres ont continué de baisser, d'autant plus que les clients entraient dans le système de SEI. Dans le Nord de l'Ontario, où les SEI n'avaient toujours pas été introduits, le nombre de clients n'a augmenté que jusqu'à 80 % de ce qu'il était en 2018-2019. À Algoma, les chiffres ont complètement rebondi : en 2022-2023, ils étaient d'environ 13 % plus élevés que le niveau de 2018-2019 et en 2023-2024, encore 7 % plus élevés.

Enfin, un autre impact important de la transformation d'Emploi Ontario a été la variation dans la composition des clients selon la source de revenus. Avec EO qui absorbe les fonctions des services d'emploi qui étaient offerts à ses clients par Ontario au travail et le Programme ontarien de soutien aux personnes en situation de handicap, il y a une plus grande attente à l'égard du système de SEI pour servir ces clients. Le tableau 18 montre la répartition en pourcentage des clients selon la source de revenus par les fournisseurs de SE et de SEI pendant la période de transition. Les clients de SE sont des clients assistés, tandis que les clients des SEI sont tous les clients.

TABLEAU 18 : RÉPARTITION DES CLIENTS DES SERVICES D'EMPLOI SELON CERTAINES SOURCES DE REVENUS, SE ET SEI, ONTARIO, DE 2021-2022 À 2023-2024

	2021-2022		2022-2023		2023-2024	
	SE	SEI	SE	SEI	SE	SEI
Ontario au travail	12 %	36 %	14 %	28 %	18 %	33 %
POSPHH	4 %	8 %	5 %	8 %	5 %	7 %
Aucune source de revenus	42 %	25 %	51 %	38 %	50 %	35 %
AE	21 %	12 %	9 %	5 %	7 %	7 %
Salarié	9 %	8 %	10 %	11 %	9 %	9 %
Autre	10 %	8 %	9 %	8 %	8 %	7 %

De loin, le plus grand changement a été la proportion de clients des services d'emploi qui sont des prestataires d'Ontario au travail (OT), qui en moyenne a plus que doublé. D'autre part, la proportion de prestataires du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPHH) n'a augmenté que légèrement, davantage en 2021-2022, mais en 2023-2024, la différence entre les SE et les SEI était faible.

En 2021-2022, il y avait une proportion beaucoup plus élevée de prestataires d'assurance-emploi (AE), en particulier parmi les fournisseurs de SE, mais il s'agissait d'une conséquence de la pandémie de COVID, car il y avait beaucoup plus de personnes mises à pied qui étaient admissibles à l'AE. Ces chiffres sont revenus à leurs niveaux historiques en 2022-2023 et 2023-2024.

Pour les catégories de source de revenus telles que Salarié ou Autre, il n'y a pratiquement aucun changement. Ainsi, la principale différence entre les clients de SE et des SEI est qu'une partie des clients sans source de revenu qui avaient reçu des services d'emploi ont maintenant été remplacés par une proportion plus importante de prestataires d'Emploi Ontario.

Le reste de ce rapport portera sur les données démographiques des clients selon les différents programmes au niveau du conseil, de la région et de la province, comme cela a été fait les années précédentes.

SERVICES D'EMPLOI

Clients des Services d'emploi

TABLEAU 19 : CLIENTS DE RESSOURCES ET INFORMATION (RI) NON ASSISTÉS, NOMBRE ET POURCENTAGE DE TOUS LES CLIENTS DE RI

	Conseil	Région	Ontario
CLIENTS NON ASSISTÉS DE RI, 2023-2024			
Nombre	9 468	50 637	358 909
En % de l'Ontario	2,6 %	14,1 %	100 %
CLIENTS NON ASSISTÉS DE RI, 2022-2023			
Nombre	7 958	38 822	434 020
En % de l'Ontario	1,8 %	8,9 %	100 %
CLIENTS NON ASSISTÉS DE RI, 2021-2022			
Nombre	6 915	34 475	386 909
En % de l'Ontario	1,8 %	8,9 %	100 %
PART DE CLIENT DES EXERCICES PRÉCÉDENTS			
2020-2021	1,6 %	6,4 %	
2019-2020	1,2 %	7,4 %	
2018-2019	1,2 %	7,2 %	
2017-2018	0,9 %	6,3 %	
POPULATION TOTALE 2021			
% de l'Ontario	0,8 %	5,6 %	100 %

Données démographiques du Recensement de 2021 de StatCan.

Le tableau 19 montre les données pour les clients non assistés d'EO. En ce qui concerne les clients desservis, les chiffres pour Algoma et la région du Nord ont considérablement augmenté au cours des deux dernières années à Algoma, de 15 % entre 2021-2022 et 2022-2023 et de 19 % entre 2022-2023 et 2023-2024.

Avant l'introduction des SEI, on pouvait calculer la part en pourcentage des clients non assistés par rapport au total provincial et la comparer à la part de tous les résidents aux niveaux du conseil et de la région de la population provinciale totale. Au cours de toutes les années, Algoma et la région du Nord ont toujours eu une part légèrement plus élevée de clients non assistés que sa part de la population provinciale.

Maintenant, ce calcul ne fournit aucun renseignement, car les chiffres des clients de l'Ontario sont plus bas en raison du fait que plus de clients sont servis dans le cadre des SEI, de sorte que le nombre provincial diminue la part locale de ce nombre de clients augmentera.

TABLEAU 20 : CLIENTS ASSISTÉS DES SE, NOMBRE ET POURCENTAGE DE TOUS LES CLIENTS ASSISTÉS

	Conseil	Région	Ontario
CLIENTS ASSISTÉS EN 2023-2024			
Nombre	2 525	12 321	94 667
En % de l'Ontario	2,7 %	13,0 %	100 %
CLIENTS ASSISTÉS EN 2022-2023			
Nombre	2 652	12 427	104 045
En % de l'Ontario	2,5 %	11,9 %	100 %
CLIENTS ASSISTÉS DE RI EN 2021-2022			
Nombre	2 489	10 594	99 810
En % de l'Ontario	2,5 %	10,6 %	100 %
PART DE CLIENT DES EXERCICES PRÉCÉDENTS			
2020-2021	1,7 %	8,4 %	
2019-2020	1,5 %	8,6 %	
2018-2019	1,2 %	8,3 %	
2017-2018	1,2 %	8,2 %	
POPULATION TOTALE EN 2021			
En % de l'Ontario	0,9 %	5,6 %	100 %
(moins les GSS)	1,2 %	7,1 %	

Données démographiques du Recensement de 2021 de StatCan.

Le tableau 20 illustre les données pour les clients assistés et organise les comparaisons de la même manière que le tableau 19. Pendant qu'il y avait une augmentation des clients assistés entre 2021-2022 et 2022-2023 pour Algoma et la région du Nord, il y a eu une baisse entre 2022-2023 et 2023-2024, de 5 % à Algoma et de 1 % au niveau régional.

Dans les années précédant les SEI, la part des clients assistés à Algoma avait augmenté, comparativement à sa part de la population provinciale, tandis que le niveau de la région du Nord avait toujours une part de clients assistés plus élevée que sa part de la population provinciale.

Clients selon le groupe d'âge

Les taux de chômage augmentent et diminuent avec le temps, mais les changements dans la composition de la population au chômage sont plus subtils et se produisent souvent sur une plus longue période. Le tableau 21 montre la répartition en pourcentage de la population sans emploi en Ontario au cours des sept dernières années. Dans de nombreux aspects, c'est assez stable, la différence entre les années étant souvent d'un seul point de pourcentage. Lorsque la COVID a frappé, la part des jeunes personnes sans emploi (de 15 à 24 ans) a légèrement augmenté, et elle avait également augmenté auparavant, mais pour 2021, elle a considérablement diminué, alors que les adultes plus âgés (plus de 45 ans) ont augmenté leur part.

En 2023, la tendance a été une fois de plus à la hausse de la part des jeunes personnes sans emploi, ainsi qu'à une augmentation parmi les jeunes adultes (de 25 à 44 ans), tandis que les adultes plus âgés (plus de 45 ans) représentent une part en baisse.

TABLEAU 21 : PART DE LA POPULATION ACTIVE AU CHÔMAGE EN ONTARIO SELON LES GROUPES D'ÂGE, 2017-2023

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
15 à 24 ans	29 %	31 %	31 %	32 %	27 %	29 %	31 %
25 à 44 ans	38 %	39 %	39 %	38 %	38 %	39 %	41 %
45 à 64 ans	30 %	28 %	27 %	27 %	30 %	28 %	25 %
Plus de 65 ans	3 %	3 %	3 %	3 %	5 %	4 %	3 %

Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA), tableau 14-10-0327- 01

Le tableau 22 montre la part des clients assistés selon le groupe d'âge et la compare par zone et sur plusieurs années. Il affiche également la répartition en pourcentage des personnes sans emploi selon l'âge pour chacun - Algoma, la région et l'Ontario - à l'aide des données du Recensement de 2021, comme autre point de comparaison.

TABLEAU 22 : RÉPARTITION SELON L'ÂGE DES CLIENTS ASSISTÉS DES SE

ASSISTÉS DES SE, 2023-2024	CLIENTS ASSISTÉS			CHÔMEURS DU RECENSEMENT DE 2021		
	Conseil	Région	Ontario	Conseil	Région	Ontario
15 à 24 ans	20 %	23 %	19 %	22 %	25 %	27 %
25 à 44 ans	48 %	47 %	53 %	32 %	35 %	37 %
45 à 64 ans	29 %	28 %	25 %	37 %	33 %	30 %
Plus de 65 ans	3 %	3 %	2 %	9 %	7 %	6 %
ASSISTÉS DES SE, 2022-2023	CLIENTS ASSISTÉS					
	Conseil	Région	Ontario			
15 à 24 ans	20 %	22 %	19 %			
25 à 44 ans	48 %	47 %	52 %			
45 à 64 ans	29 %	29 %	27 %			
Plus de 65 ans	3 %	2 %	2 %			
ASSISTÉS DES SE, 2021-2022	CLIENTS ASSISTÉS					
	Conseil	Région	Ontario			
15 à 24 ans	21 %	23 %	20 %			
25 à 44 ans	48 %	47 %	52 %			
45 à 64 ans	29 %	28 %	27 %			
Plus de 65 ans	2 %	2 %	2 %			

En examinant d'abord les chiffres de l'Ontario, nous pouvons constater que les jeunes sont sous-représentés parmi les clients assistés par rapport à leur part de la population des personnes sans emploi (de 19 % à 20 % de la population des clients de l'Ontario dans le tableau 22 par rapport à 31 % de toutes les personnes sans emploi en 2023 dans le tableau 21). Il y a une plus grande part de clients âgés de 25 à 44 ans (53 %), surtout comparativement au pourcentage des personnes sans emploi de 41 % en 2023. La répartition des clients selon l'âge n'a pas beaucoup changé au cours des deux dernières années, même s'il y a eu certaines variations dans la part des personnes sans emploi selon l'âge. Les données du recensement sur la répartition selon l'âge des personnes sans emploi sont très proches des données de 2021 dans le tableau 5, mais depuis lors, il y a eu une tendance d'augmentation des personnes sans emploi de moins de 45 ans, ce qui n'a pas été reflété dans le profil d'âge des clients d'Emploi Ontario.

Au niveau régional, la part des jeunes a été plus importante que celle se trouvant au niveau provincial. Pourtant, selon les données du recensement, les jeunes représentent une part moins importante des personnes sans emploi dans le Nord de l'Ontario par rapport à l'ensemble de la province. La part des clients de 25 à 44 ans est constamment inférieure à la proportion au niveau provincial. Selon les données du recensement, une proportion plus élevée de personnes sans emploi dans le Nord de l'Ontario ont entre 45 et 64 ans et 65 ans et plus, ce qui ne correspond pas aux données des clients d'EO.

Au niveau d'Algoma, il n'y a presque eu aucune variation dans la répartition selon l'âge des clients d'EO au cours des trois dernières années. Les personnes âgées de 25 à 44 ans représentent une proportion beaucoup plus importante de clients que la proportion de personnes sans emploi de ce groupe d'âge. Selon le Recensement de 2021, les jeunes représentent une part encore plus faible des personnes sans emploi à Algoma, où une proportion notablement plus élevée des personnes sans emploi ont entre 45 et 64 ans et 65 ans ou plus.

Genre

En Ontario, les hommes représentent généralement une part légèrement plus importante des personnes sans emploi. Le tableau 23 fournit ces données pour les sept dernières années. La proportion de femmes sans emploi a augmenté en 2020 et est demeurée à ce niveau légèrement plus élevé pendant les trois années suivantes.

TABLEAU 23 : PART DE LA POPULATION SANS EMPLOI SELON LE GENRE, ONTARIO, 2017-2023

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Femmes	45,5 %	47,8 %	45,9 %	48,2 %	47,7 %	48,6 %	48,5 %
Hommes	54,5 %	52,2 %	54,1 %	51,8 %	52,3 %	51,4 %	51,5 %

Statistique Canada, tableau 14-10-0327- 01 de l'Enquête sur la population active.

Le tableau 24 présente la répartition en pourcentage des clients assistés selon le genre, ainsi que les données du Recensement de 2021 pour la répartition en pourcentage des personnes sans emploi selon le genre, aux niveaux du conseil, de la région et de l'Ontario.

TABLEAU 24 : RÉPARTITION SELON LE GENRE DES CLIENTS ASSISTÉS DES SE

ASSISTÉS, 2023-2024	CLIENTS ASSISTÉS DES SE			PERSONNES SANS EMPLOI DANS LE RECENSEMENT, 2021	
	Conseil	Région	Ontario		
Femmes	42,2 %	41,9 %	48,4 %	47,9 %	48,4 %
Hommes	57,3 %	57,0 %	50,5 %	52,0 %	51,6 %
Transgenres	---	0,3 %	0,2 %		
Autre	0,5 %	0,5 %	0,4 %		
Non divulgué	---	0,3 %	0,4 %		
ASSISTÉS, 2022-2023	CLIENTS ASSISTÉS DES SE				
	43,1 %	41,9 %	50,7 %		
Femmes	56,5 %	57,4 %	48,5 %		
Hommes	---	0,3 %	0,3 %		
Transgenres	0,4 %	0,3 %	0,3 %		
Autre	---	0,2 %	0,3 %		
Non divulgué	43,1 %	41,9 %	50,7 %		

« Aucune entrée » (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et, pour assurer la confidentialité, le chiffre a été supprimé.

Selon les données du recensement, les femmes représentaient une proportion légèrement plus élevée des personnes sans emploi en Ontario, contrairement aux données de l'Enquête sur la population active. Cette situation pourrait être une conséquence du recensement mené en mai 2021, lorsque l'impact de la COVID était encore présent et que l'emploi dans certaines professions plus susceptibles d'embaucher des femmes était plus gravement touché par la pandémie de COVID.

Au niveau d'Algoma et de la région, les hommes représentent une part légèrement plus élevée des personnes sans emploi et dans les données des clients assistés, ils constituent une part encore plus importante des clients.

Groupes désignés

Les données des clients des SE recueillent des renseignements sur des groupes désignés, par exemple : les nouveaux arrivants, les personnes racisées, les personnes en situation de handicap et les membres d'un groupe autochtone. Ces renseignements sont auto-déclarés.

Le tableau 25 présente les données pour le conseil, la région et l'Ontario, et calcule le pourcentage de chaque groupe, en fonction du nombre total de clients. Il n'y a aucun moyen de savoir combien de clients ont refusé de s'auto-identifier.

TABLEAU 25 : RÉPARTITION DES GROUPES DÉSIGNÉS PARMI LES CLIENTS ASSISTÉS DES SE

Groupe désigné	CHIFFRES DE 2023-2024			POURCENTAGE DE 2023-2024		
	Conseil	Région	Ontario	Conseil	Région	Ontario
Groupe autochtone	548	2 733	4 995	21,7 %	22,2 %	5,3 %
Sourd	---	11	250	---	0,1 %	0,3 %
Sourd-aveugle	0	---	67	0,0 %	---	0,1 %
Francophone	122	1 610	5 614	4,8 %	13,1 %	5,9 %
Formé à l'étranger	589	1 146	26 672	23,3 %	9,3 %	28,2 %
Nouvel arrivant	150	766	26 683	5,9 %	6,2 %	28,2 %
Personne en situation de handicap	872	3 189	15 006	34,5 %	25,9 %	15,9 %
Personne racisée	512	903	18 853	20,3 %	7,3 %	19,9 %

« Aucune entrée » (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et, pour assurer la confidentialité, le chiffre a été supprimé.

Algoma continue d'avoir une proportion élevée de professionnels formés à l'interne parmi ses clients assistés. En 2019-2020, cette part était de 11,9 % et en 2020-2021, elle est passée à 24,1 %, et elle est demeurée à ce niveau pour les trois années suivantes : en 2021-2022, à 24,9 %, en 2022-2023 à 24,8 % et maintenant, en 2023-2024, à 23,3 %.

La proportion des personnes racisées est également remarquablement élevée. Ce chiffre avait également augmenté de façon significative au cours des quatre dernières années et est probablement une conséquence de l'augmentation importante du nombre de professionnels formés à l'étranger.

Sinon, la zone locale compte une proportion très élevée de clients assistés s'identifiant comme Autochtones (21,7 %, légèrement en baisse par rapport aux 24,6 % de l'année dernière) ainsi qu'une proportion beaucoup plus élevée de personnes en situation de handicap (à 34,5 %, soit une augmentation d'environ 50 % par rapport aux 22,9 % de l'année dernière), par rapport aux moyennes régionales et provinciales. Au niveau régional, il y a aussi une forte proportion de personnes autochtones et de personnes en situation de handicap, et une plus grande proportion de francophones.

Le tableau 26 fournit les comparaisons avec les années précédentes, ainsi que les comparaisons avec la part réelle des personnes sans emploi par ces différentes populations désignées. Pour ce faire, nous pouvons nous appuyer sur le

Recensement de 2021, en mettant l'accent sur trois catégories : les nouveaux arrivants, les personnes racisées et les membres d'un groupe autochtone; ces données sont disponibles pour les trois zones. Pour les personnes en situation de handicap, on se fie à l'Enquête canadienne sur l'incapacité de Statistique Canada, qui a été réalisée en 2022.

Dans le cas des nouveaux arrivants, leur part de clients assistés avait généralement augmenté chaque année au niveau du conseil, de la région et de l'Ontario. Les nouveaux arrivants sont présents parmi les clients assistés dans une proportion beaucoup plus élevée que leur part des personnes sans emploi à tous les trois niveaux.

Dans le cas des personnes racisées, comme mentionné précédemment, la proportion au niveau local a augmenté considérablement. En ce qui concerne leur part de personnes sans emploi, elle est très élevée au niveau provincial (41,1 %), mais cette proportion est en grande partie attribuable à une proportion beaucoup plus élevée de personnes racisées dans la région du Grand Toronto. Toutefois, au niveau provincial, la proportion de personnes racisées parmi les clients assistés est très faible (19,9 %). Il s'agit d'une conséquence de la nature déclarative de ces données : les clients sont moins susceptibles de s'identifier comme des personnes racisées ou membres d'une minorité visible là où ils représentent une proportion significative de la population, comme dans la région du grand Toronto. Cette sous-déclaration dans la région du grand Toronto a une grande incidence sur les chiffres provinciaux. Au niveau du conseil et de la région, les personnes racisées représentent une proportion plus élevée des clients assistés que leur part des personnes sans emploi, ce qui est particulièrement le cas au niveau du Conseil.

La part locale des clients assistés qui sont des personnes autochtones a légèrement augmenté au fil des ans aux niveaux régional et provincial, mais a diminué pendant deux années consécutives au niveau du conseil. Dans toutes les zones, les Autochtones représentent une proportion plus élevée des clients assistés que leur part des personnes sans emploi. Leur part des chiffres du conseil et des clients assistés de la région est très élevée, soit environ un cinquième de tous les clients assistés.

En ce qui concerne les personnes en situation de handicap, nous savons que, selon l'Enquête canadienne sur l'incapacité, les personnes en situation de handicap représentaient 33,2 % des personnes sans emploi en Ontario en 2022, une très forte augmentation par rapport aux 17,6 % enregistrés en 2017 (une partie de cela est probablement attribuable à une augmentation des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale, qui a augmenté depuis la pandémie de COVID). Au niveau du conseil et de la région, leur part de clients assistés est beaucoup plus élevée (respectivement de 34,5 % et 22,2 %) que ceux au niveau provincial (15,9 %).

TABLEAU 26 : COMPARAISON DE LA PART DES GROUPES DÉSIGNÉS

Groupe désigné, 2023-2024	CLIENTS ASSISTÉS			Part des personnes sans emploi (Recensement de 2021)		
	Conseil	Région	Ontario	Conseil	Région	Ontario
Nouvel arrivant	5,9 %	6,2 %	28,2 %	0,8 %	0,9 %	5,3 %
Personne racisée	20,3 %	7,3 %	19,9 %	4,9 %	4,9 %	41,1 %
Groupe autochtone	21,7 %	22,2 %	5,3 %	17,4 %	19,6 %	3,1 %
Personne en situation de handicap	34,5 %	25,9 %	15,9 %	Non disponible	Non disponible	33,2 % (2022)
Groupe désigné, 2022-2023	CLIENTS ASSISTÉS					
	Conseil	Région	Ontario			
Nouvel arrivant	4,8 %	5,3 %	22,1 %			
Personne racisée	23,0 %	7,9 %	15,8 %			
Groupe autochtone	24,6 %	22,3 %	5,1 %			
Personne en situation de handicap	22,9 %	23,3 %	14,9 %			
Groupe désigné, 2021-2022	CLIENTS ASSISTÉS					
	Conseil	Région	Ontario			
Nouvel arrivant	3,4 %	3,2 %	17,8 %			
Personne racisée	24,8 %	8,0 %	14,4 %			
Groupe autochtone	26,3 %	22,3 %	4,8 %			
Personne en situation de handicap	21,9 %	21,7 %	13,4 %			

Niveau de scolarité

Le tableau 27 présente la répartition en pourcentage des clients assistés d'EO selon le niveau de scolarité pour 2023-2024 et la compare à la répartition en pourcentage des personnes sans emploi selon le niveau de scolarité du Recensement de 2021 pour chacune des trois zones.

TABLEAU 27 : NIVEAUX DE SCALARITÉ DES CLIENTS ASSISTÉS ET DES PERSONNES SANS EMPLOI DES SE

	Clients assistés, 2023-2024			Sans emploi en 2021		
	Conseil	Région	Ontario	Conseil	Région	Ontario
Aucun certificat	18 %	19 %	11 %	17 %	19 %	12 %
École secondaire	39 %	37 %	29 %	38 %	37 %	36 %
Apprentissage	2 %	2 %	1 %	8 %	9 %	5 %
Collège	25 %	26 %	23 %	25 %	24 %	20 %
Baccalauréat	8 %	6 %	20 %	8 %	8 %	17 %
Supérieur au baccalauréat	1 %	2 %	11 %	2 %	2 %	7 %
Autre	7 %	8 %	5 %	1 %	1 %	2 %

Dans le cas des clients assistés, « Autre » renvoie à ceux ayant suivi des études postsecondaires.

Dans le cas des personnes sans emploi, « Autre » renvoie à ceux qui détiennent un certificat universitaire inférieur au baccalauréat.

Les chiffres pour les niveaux du conseil et de la région, tant pour les clients assistés que pour les personnes sans emploi, sont très semblables : plus de la moitié des clients assistés et des personnes sans emploi sont titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou moins; il y a proportionnellement moins de clients assistés détenant un certificat d'apprentissage, par rapport à leur part des personnes sans emploi, tandis que pour les catégories restantes, il y a une équivalence approximative (la catégorie « Autre » n'a pas le même sens sous ces deux rubriques).

Au niveau provincial, il y a moins de clients assistés détenant un diplôme d'études secondaires par rapport à la population sans emploi, et plus de clients assistés ayant fait des études postsecondaires (à l'exception de la catégorie des apprentis).

Comparativement à l'année dernière, le plus grand changement pour Algoma a été une augmentation de 2 % parmi les clients titulaire d'un diplôme d'études secondaires et une diminution correspondante de 2 % parmi les clients titulaires d'un diplôme collégial.

Source de revenus

En 2020-2021, il y avait eu une forte augmentation de la proportion de clients d'EO qui étaient des prestataires de l'AE, taux qui a doublé par rapport à 2019-2020 dans les trois zones. Cela reflète la grande variation dans les personnes qui ont perdu leur emploi à la suite de la pandémie et des confinements. En 2022-2023, cette anomalie s'est inversée et est revenue à des niveaux précédents. Si l'on compare 2023-2024 à 2022-2023, il n'y a presque aucune variation quant à la source de revenus des clients d'EO dans les trois zones, sauf une augmentation de 4 % de la proportion des prestataires d'Emploi Ontario au niveau provincial. À Algoma, près de la moitié (48 %) des clients d'EO n'ont aucune source de revenus, la deuxième plus grande catégorie étant les prestataires d'OT (15 %).

TABLEAU 28 : RÉPARTITION EN POURCENTAGE DE LA SOURCE DE REVENUS DES CLIENTS DES SE, DU CONSEIL, DE LA RÉGION ET DE L'ONTARIO

	2023-2024			2022-2023		
	Conseil	Région	Ontario	Conseil	Région	Ontario
Assurance-emploi	9 %	10 %	7 %	9 %	12 %	9 %
Ontario au travail	15 %	16 %	18 %	15 %	16 %	14 %
POSPHH	7 %	8 %	5 %	7 %	8 %	5 %
Aucune source de revenus	48 %	44 %	50 %	49 %	44 %	51 %
Salarié	12 %	13 %	9 %	12 %	12 %	10 %
Autre	8 %	9 %	11 %	8 %	9 %	12 %

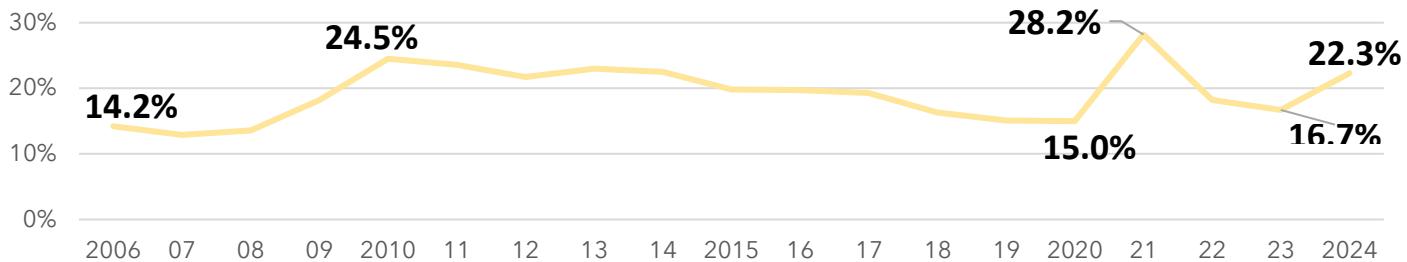
« Aucune source de revenus » renvoie au revenu personnel, et non au revenu du ménage.

« Autre » inclut les catégories « Pupille de l'État », « Dépendant d'OT, du POSPH ou de l'AE », « RPC », « Autre » et « Travailleur autonome ».

Période d'inactivité professionnelle ou de formation

Le chômage de longue durée est généralement défini comme un chômage qui dure pendant six mois ou plus (26 semaines ou plus).⁸ Le graphique 17 présente les données annuelles sur les personnes sans travail durant 27 semaines ou plus; ces données ne sont disponibles qu'au niveau provincial.

GRAPHIQUE 17 : PROPORTION ANNUELLE DES PERSONNES SANS EMPLOI QUI SONT AU CHÔMAGE DEPUIS PLUS DE 27 SEMAINES, ONTARIO, 2006-2024

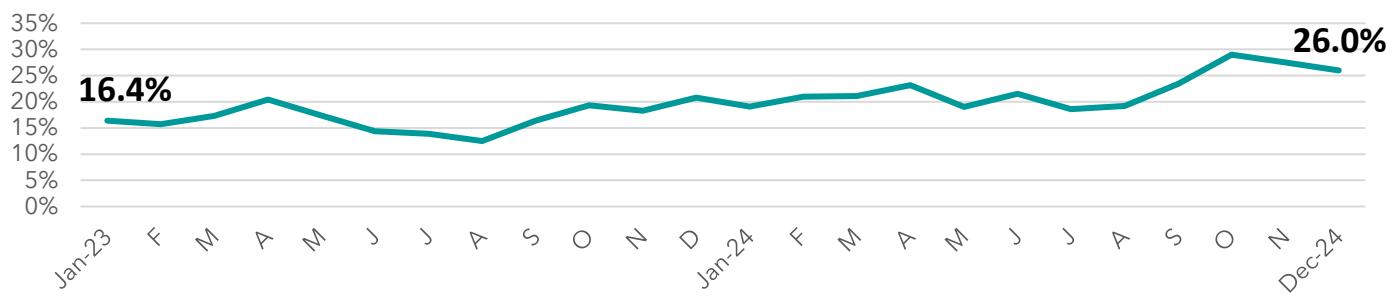


Statistique Canada, tableau 14-10-0057-01

En 2006, la proportion des chômeurs de longue date (plus de 27 semaines) s'élevait à 14,2 % et continuait de baisser. Lorsque la récession a frappé à la fin de 2008, cette proportion a commencé à augmenter, atteignant 24,5 % en 2010. Alors que la récession reculait, la proportion de personnes sans emploi depuis une longue période a diminué, mais lentement. Lorsque la COVID a frappé et que de nombreuses personnes sont devenues chômeuses, la part en pourcentage des chômeurs de longue date a encore diminué, car tant de personnes venaient de perdre leur emploi en même temps. En 2021, la proportion de chômeurs de longue date avait grimpé à 28,2 %, dépassant la part causée par la récession de 2008. Toutefois, la reprise de la récession provoquée par la COVID a été beaucoup plus rapide, car le ralentissement économique n'était pas le résultat des conditions commerciales, mais plutôt causé par la fermeture des entreprises à titre de précaution sanitaire. À mesure que les confinements étaient levés, au plus tard en 2023, le taux de chômage de longue durée avait déjà chuté à 16,7 %. Toutefois, depuis lors, le taux de chômage de longue durée est passé à 22,3 %, ce qui indique des difficultés importantes pour certains sur le marché du travail.

Le graphique 18 montre la même mesure, cette fois-ci d'un mois à l'autre. Bien que l'incidence du chômage à long terme ait diminué au début de 2023, il a commencé à augmenter à l'automne 2023, est demeuré sur un plateau pendant de nombreux mois, mais a ensuite augmenté de manière significative à partir de l'automne 2024, atteignant 27,5 % en novembre avant de baisser légèrement à 26,0 % en décembre.

GRAPHIQUE 18 : PROPORTION MENSUELLE DES PERSONNES SANS EMPLOI QUI SONT AU CHÔMAGE DEPUIS PLUS DE 27 SEMAINES, ONTARIO, DE JANVIER 2023 À DÉCEMBRE 2024 (NON DÉSAISONNALISÉ)



Statistique Canada, tableau 14-10-0342-01

⁸Dans cette section, des données annuelles et mensuelles seront présentées pour illustrer les tendances actuelles. Bien que les données annuelles soient disponibles pour les personnes sans emploi de 26 semaines ou plus, les données mensuelles ne sont disponibles que pour les personnes en chômage depuis 27 semaines ou plus. Heureusement, les données annuelles fournissent également des chiffres pour les personnes sans emploi de 27 semaines ou plus. Ainsi, les données des 27 semaines seront présentées; bien qu'elles ne mesurent pas précisément le chômage de longue durée, les proportions de ceux qui sont sans emploi depuis plus de 26 ou 27 semaines sont relativement proches; ce qui est plus important, ce sont les tendances révélées, que le chômage de longue durée augmente ou diminue.

Pour les données des clients assistés de 2023-2024, il y a eu très peu de variation dans la durée pendant laquelle les clients d'EO ont été sans emploi (tableau 29). Il y a eu une légère baisse de la proportion de personnes sans emploi depuis 12 mois ou plus, avec de légères augmentations correspondantes parmi les chômeurs qui ne travaillaient pas depuis 3 à 6 mois et 6 à 12 mois.

TABLEAU 29 : RÉPARTITION EN POURCENTAGE SELON LA DURÉE DE CHÔMAGE POUR 2023-2024 ET 2022-2023 - CLIENTS ASSISTÉS DES SE, CONSEIL, RÉGION ET ONTARIO, ET PERSONNES SANS EMPLOI, ONTARIO, 2023

	CLIENTS DES SE, 2023-2024			CLIENTS DES SE, 2022-2023			EPA 2023, ONTARIO
	Conseil	Région	Ontario	Conseil	Région	Ontario	
Moins de 3 mois	45 %	45 %	37 %	46 %	44 %	38 %	66 %
3 à 6 mois	14 %	14 %	16 %	11 %	12 %	14 %	16 %
6 à 12 mois	14 %	14 %	17 %	12 %	13 %	15 %	13 %
Plus de 12 mois	27 %	28 %	30 %	31 %	31 %	33 %	5 %

Les données de l'Enquête sur la population active sont pour 2023.

Résultats à la sortie

Il y a eu quelques légères modifications dans les résultats généraux pour les clients assistés entre cette année et l'année dernière, la plus notable étant une plus grande baisse des résultats relatifs aux salariés au niveau provincial (tableau 30). Algoma a une proportion plus élevée de personnes ayant des résultats relatifs aux salariés, par rapport à la région et à la province, comme c'est le cas depuis les deux dernières années, et il y a eu une augmentation générale des résultats sur les chômeurs.

TABLEAU 30 : CHIFFRES EN POURCENTAGE POUR LES RÉSULTATS DES CLIENTS ASSISTÉS DES SE À LA SORTIE, CONSEIL, RÉGION ET ONTARIO.

	CLIENTS DES SE, 2023-2024			CLIENTS DES SE, 2022-2023			
	CONSEIL	RÉGION	Ontario	CONSEIL	RÉGION	Ontario	
Salarié	75 %	70 %	62 %	74 %	71 %	68 %	
Études et formation	8 %	11 %	14 %	10 %	11 %	13 %	
Autre	3 %	4 %	5 %	3 %	4 %	4 %	
Sans emploi	7 %	6 %	9 %	5 %	5 %	6 %	
Inconnu	8 %	9 %	11 %	8 %	9 %	8 %	

Les résultats à la sortie d'« Autre » comprennent les catégories « Autonome », « Incapable de travailler » et « Bénévole ».

Résultats détaillés en matière d'emploi et de formation

Les résultats énumérés dans le tableau 30 sont plus détaillés par sous-catégorie dans le tableau 21. En 2023-2024, il y avait seulement de légères différences par rapport à 2022-2023 dans les résultats détaillés de l'emploi et de la formation, principalement de légères baisses dans les catégories « Salarié - Temps plein » (très faible pour Algoma) et « Salarié - Autre » (employé dans le domaine de leur formation ou de leur choix, emploi plus approprié, et une profession libérale ou un métier).

TABLEAU 31 : RÉSULTATS DE L'EMPLOI DES CLIENTS ASSISTÉS, CONSEIL, RÉGION ET ONTARIO

	CLIENTS DES SE, 2023-2024			CLIENTS DES SE, 2022-2023		
	CONSEIL	RÉGION	Ontario	CONSEIL	RÉGION	Ontario
Salarié à temps plein	43 %	39 %	36 %	44 %	41 %	40 %
Salarié à temps partiel	15 %	12 %	12 %	15 %	11 %	11 %
Apprenti salarié	1 %	1 %	0 %	1 %	1 %	1 %
Salarié - Autre*	10 %	13 %	9 %	11 %	14 %	12 %
Salarié et aux études	2 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %
Salarié et en formation	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %
Travailleur autonome	2 %	2 %	2 %	2 %	2 %	2 %
Aux études	4 %	5 %	5 %	3 %	4 %	4 %
En formation	5 %	7 %	9 %	7 %	8 %	9 %
Autonome	---	1 %	2 %	0 %	1 %	2 %
Bénévole	---	0 %	0 %	---	---	0 %
Incapable de travailler	3 %	3 %	3 %	2 %	3 %	3 %
Sans emploi	7 %	6 %	9 %	5 %	5 %	6 %
Inconnu	8 %	9 %	11 %	8 %	9 %	8 %

*Comprend les salariés dans le domaine de leur formation ou de leur choix, un emploi plus approprié et les professions libérales ou les métiers.

-- Indique que le chiffre a été supprimé, car il est inférieur à 10.

Secteur touché par les mises à pied – Secteur où les postes étaient occupés

Les données sont recueillies concernant le dernier emploi occupé par un client, identifiant à la fois le secteur et la profession. Les données du secteur sont agrégées au niveau à deux chiffres du SCIAN, ce qui garantit peu de cas où les données sont supprimées (toute catégorie de données avec moins de 10 entrées de clients). Le tableau 32 indique le pourcentage de clients pour lesquels l'historique de l'emploi dans le secteur est disponible, et compare les résultats aux années précédentes.

TABLEAU 32 : POURCENTAGE DE CLIENTS ASSISTÉS AVEC DES DONNÉES SUR LE SECTEUR OÙ LES MISES À PIED ONT EU LIEU

	CONSEIL	RÉGION	Ontario
% des clients assistés des SE en 2023-2024 avec des données sur les mises à pied dans les secteurs	88 %	75 %	63 %
% des clients assistés des SE en 2022-2023 avec des données sur les mises à pied dans les secteurs	73 %	67 %	56 %
% des clients assistés des SE en 2021-2022 avec des données sur les mises à pied dans les secteurs	62 %	64 %	52 %
% des clients assistés des SE en 2020-2021 avec des données sur les mises à pied dans les secteurs	65 %	62 %	51 %
% des clients assistés des SE en 2019-2020 avec des données sur les mises à pied dans les secteurs	68 %	61 %	52 %
% des clients assistés des SE en 2018-2019 avec des données sur les mises à pied dans les secteurs	76 %	64 %	54 %
% des clients assistés des SE en 2017-2018 avec des données sur les mises à pied dans les secteurs	59 %	53 %	43 %
% des clients assistés des SE en 2016-2017 avec des données sur les mises à pied dans les secteurs	78 %	69 %	57 %
% des clients assistés des SE en 2015-2016 avec des données sur les mises à pied dans les secteurs	78 %	70 %	58 %
% des clients assistés des SE en 2014-2015 avec des données sur les mises à pied dans les secteurs	68 %	66 %	55 %
% des clients assistés des SE en 2013-2014 avec des données sur les mises à pied dans les secteurs	30 %	52 %	45 %

Il y a eu une amélioration notable dans la collecte des données sur les mises à pied des secteurs pour les clients assistés, en particulier au niveau du conseil, depuis deux ans maintenant. En fait, il s'agit de la plus forte proportion de saisie de données pour les mises à pied dans les secteurs au cours des 11 années pendant lesquelles cet indicateur a été suivi.

Lorsqu'il s'agit des secteurs dans lesquelles les personnes ont trouvé un emploi, il y a eu une baisse continue de la capacité de recueillir ces données, car le pourcentage de clients assistés ayant des données sur l'emploi selon le secteur parmi tous ceux ayant des résultats en matière d'emploi a continué de baisser au niveau régional et provincial, tandis qu'à Algoma, il est resté stable par rapport au pourcentage de 2022-2023, qui était la proportion la plus basse depuis 2015-2016 (tableau 33). Cela devrait préoccuper les fournisseurs de services, car le nouveau système des SEI a des attentes beaucoup plus élevées en ce qui concerne le suivi des résultats pour les clients.

TABLEAU 33 : NOMBRE ET POURCENTAGE DE CLIENTS AYANT DES DONNÉES SUR LES RÉSULTATS D'EMPLOI DANS LE SECTEUR

	CONSEIL	RÉGION	Ontario
Clients ayant des données d'emploi dans le secteur	293	1 581	6 057
Clients assistés des SE ayant des résultats en matière d'emploi	1 885	8 578	58 478
Données sur l'emploi dans les secteurs en % de tous les clients ayant des données sur l'emploi, 2023-2024	16 %	18 %	10 %
Données sur l'emploi dans les secteurs en % de tous les clients ayant des données sur l'emploi, 2022-2023	16 %	19 %	12 %
Données sur l'emploi dans les secteurs en % de tous les clients ayant des données sur l'emploi, 2021-2022	20 %	22 %	15 %
Données sur l'emploi dans les secteurs en % de tous les clients ayant des données sur l'emploi, 2020-2021	17 %	21 %	15 %
Données sur l'emploi dans les secteurs en % de tous les clients ayant des données sur l'emploi, 2019-2020	21 %	24 %	17 %
Données sur l'emploi dans les secteurs en % de tous les clients ayant des données sur l'emploi, 2018-2019	36 %	33 %	22 %
Données sur l'emploi dans les secteurs en % de tous les clients ayant des données sur l'emploi, 2017-2018	27 %	29 %	20 %
Données sur l'emploi dans les secteurs en % de tous les clients ayant des données sur l'emploi, 2016-2017	25 %	27 %	20 %
Données sur l'emploi dans les secteurs en % de tous les clients ayant des données sur l'emploi, 2015-2016	5 %	8 %	7 %

Le tableau 34 résume les données sur les mises à pied dans le secteur et les résultats qui ont été fournis et qui montrent des comparaisons avec l'emploi réel des résidents selon le secteur, pour les niveaux du conseil, de la région et provinciaux. La comparaison avec la répartition réelle de l'emploi selon le secteur repose sur les données du Recensement de 2021.

La situation générale de l'Ontario est simple : il y a plusieurs secteurs où la proportion de clients assistés qui y ont été mis à pied et qui ont un résultat en matière d'emploi dans ce secteur est nettement plus élevée que la proportion de résidents employés dans ces secteurs. Ces secteurs sont les suivantes : Fabrication; Commerce de détail; Services administratifs et service de soutien; Services d'hébergement et de restauration. Ils représentent 45 % des postes touchés par les mises à pied, mais seulement 29 % de l'emploi en Ontario.

Dans l'ensemble de la région du Nord, le même schéma s'applique plus ou moins, sauf que le secteur de la fabrication est légèrement moins important et que la construction ainsi que les soins de santé et l'assistance sociale représentent une part quelque peu disproportionnée des données sur les résultats en matière de mise à pied et d'emploi, bien que dans le cas des soins de santé et de l'assistance sociale, ces proportions soient nettement inférieures à la part en pourcentage de l'emploi dans le Nord de l'Ontario.

Au niveau local, ces secteurs qui représentent une plus grande part des mises à pied et des résultats en matière d'emploi sont les suivants : Construction; Commerce de détail; Services administratifs et service de soutien; Services d'hébergement et de restauration. En effet, ces quatre secteurs représentent la moitié (51 %) de tous les résultats d'emploi connus selon le secteur.

TABLEAU 34 : MISE À PIED DANS LES SECTEURS, RÉSULTATS DE L'EMPLOI DANS LE SECTEUR ET EMPLOI DES RÉSIDENTS (2021), CONSEIL, RÉGION ET ONTARIO

	CONSEIL			RÉGION			Ontario		
	Mise à pied dans le secteur - EO	Résultat pour le secteur - EO	Salarié - 2021	Mise à pied dans le secteur - EO	Résultat pour le secteur - EO	Salarié - 2021	Mise à pied dans le secteur - EO	Résultat pour le secteur - EO	Salarié - 2021
Agriculture, foresterie, pêche	2 %	0 %	2 %	2 %	1 %	2 %	2 %	1 %	2 %
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	5 %	5 %	3 %	5 %	5 %	6 %	1 %	1 %	1 %
Services publics	0 %	0 %	1 %	0 %	1 %	1 %	0 %	0 %	1 %
Construction	12 %	12 %	7 %	13 %	11 %	8 %	8 %	7 %	8 %
Fabrication	8 %	0 %	10 %	8 %	6 %	6 %	12 %	10 %	9 %
Commerce de gros	1 %	4 %	2 %	2 %	4 %	2 %	2 %	3 %	4 %
Commerce de détail	15 %	15 %	13 %	15 %	15 %	12 %	13 %	14 %	11 %
Transport et entreposage	5 %	7 %	4 %	5 %	6 %	5 %	6 %	6 %	5 %
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 %	0 %	1 %	1 %	1 %	1 %	2 %	2 %	2 %
Finances et assurances	1 %	0 %	3 %	1 %	1 %	2 %	3 %	3 %	6 %
Services immobiliers et services de location et de location à bail	1 %	0 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	2 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	3 %	0 %	4 %	3 %	2 %	5 %	8 %	5 %	10 %
Gestion d'entreprises	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Services administratifs et services de soutien	10 %	14 %	4 %	8 %	9 %	4 %	10 %	11 %	4 %
Services d'enseignement	3 %	4 %	8 %	3 %	4 %	9 %	4 %	4 %	8 %
Soins de santé et assistance sociale	7 %	11 %	19 %	9 %	13 %	18 %	9 %	11 %	13 %
Arts, spectacles et loisirs	3 %	6 %	2 %	2 %	2 %	1 %	2 %	2 %	1 %
Services d'hébergement et de restauration	16 %	10 %	6 %	14 %	11 %	5 %	10 %	10 %	5 %
Autres services	5 %	6 %	4 %	4 %	5 %	4 %	6 %	6 %	4 %
Administrations publiques	3 %	7 %	7 %	4 %	5 %	9 %	2 %	2 %	6 %

Les données sur l'emploi sont tirées du Recensement de 2021.

Le nombre figurant dans une cellule ombragée en rouge était inférieur à 10 et qu'il a donc été supprimé.

En raison de la petite taille des données, lorsque les chiffres sont divisés entre les secteurs, si le chiffre est inférieur à 10, le nombre est supprimé, car certains renseignements pourraient être révélés sur des personnes lorsqu'il n'y a qu'une poignée de clients dans une catégorie donnée. En conséquence, plusieurs secteurs enregistrent un taux de 0 % pour leur résultat en matière d'emploi au niveau local et, dans presque tous les cas, ce n'est pas attribuable à l'arrondissement à 0 %, mais parce que le chiffre réel était inférieur à 10 (cellules ombragées en noir).

Profession touchée par les mises à pied – Profession du salarié

Le tableau 35 présente les données sur les professions touchées par les mises à pied regroupées au niveau de la classification nationale des professions (CNP) à deux chiffres, ainsi que le nombre réel de clients par profession, pour le conseil, la région et les niveaux provinciaux.

TABLEAU 35 : LES DIX PRINCIPALES PROFESSIONS LES PLUS TOUCHÉES PAR LES MISES À PIED, 2023-2024

RANG	Conseil		Région		Ontario	
	Profession	N°	Profession	N°	Profession	N°
1.	65 : Personnel de soutien aux ventes et services	427	65 : Personnel de soutien aux ventes et services	1 843	65 : Personnel de soutien aux ventes et services	8 694
2.	75 : Aides et ouvriers/ouvrières et autres opérateurs/opératrices et manœuvres de transport et personnel assimilé	296	75 : Aides et ouvriers/ouvrières et autres opérateurs/opératrices et manœuvres de transport et personnel assimilé	1 306	75 : Aides et ouvriers/ouvrières et autres opérateurs/opératrices et manœuvres de transport et personnel assimilé	5 857
3.	64 : Représentants/représentantes des ventes et du service	224	64 : Représentants/représentantes des ventes et du service	756	64 : Représentants/représentantes des ventes et du service	5 594
4.	73 : Métiers généraux	160	73 : Métiers généraux	731	95 : Manœuvres dans la transformation, la fabrication	3 378
5.	72 : Officiers/officières des métiers techniques et des transports	135	72 : Officiers/officières des métiers techniques et des transports	563	13 : Personnel administratif et personnel de la logistique du transport	2 510
6.	63 : Personnel des ventes et des services	99	63 : Personnel des ventes et des services	394	14 : Personnel de soutien administratif et finance et en logistiques de chaîne d'approvisionnement	2 510
7.	85 : Manœuvres à la récolte, en aménagement paysager et en ressources naturelles	81	85 : Manœuvres à la récolte, en aménagement paysager et en ressources naturelles	343	72 : Officiers/officières des métiers techniques et des transports	2 496
8.	14 : Personnel de soutien administratif et finance et en logistiques de chaîne d'approvisionnement	73	14 : Personnel de soutien administratif et finance et en logistiques de chaîne d'approvisionnement	340	73 : Métiers généraux	2 304
9.	44 : Prestataires de soins et personnel de la protection du public	73	42 : Services de protection publique de première ligne et personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	284	41 : Personnel professionnel du droit, d'enseignement, des services gouvernementaux, sociaux et communautaires	1 971
10.	95 : Manœuvres dans la transformation, la fabrication	66	95 : Manœuvres dans la transformation, la fabrication	268	94 : Opérateurs/opératrices de machines, monteurs/monteuses et inspecteurs/inspectrices	1 958

Lorsqu'il s'agit des professions touchées par les mises à pied, sept des dix premières professions sont communes à toutes les zones, bien qu'elles puissent être classées légèrement différemment selon la zone. Ces sept professions sont :

- 65 : Personnel de soutien aux ventes et services
- 75 : Aides et ouvriers/ouvrières et autres opérateurs/opératrices et manœuvres de transport et personnel assimilé
- 64 : Représentants/représentantes des ventes et du service
- 73 : Métiers généraux
- 72 : Officiers/officières des métiers techniques et des transports
- 14 : Personnel de soutien administratif et finance et en logistiques de chaîne d'approvisionnement
- 95 : Manœuvres dans la transformation, la fabrication

Le tableau 36 présente les dix principales professions ayant des résultats en matière d'emploi. En raison du nombre plus restreint de clients pour lesquels des données sur les résultats en matière d'emploi sont disponibles, il n'y a que 10 professions au niveau d'Algoma pour lesquelles le nombre est indiqué (c'est-à-dire, la valeur est de 10 ou plus). Dans les trois zones, huit des dix premières professions ayant des résultats en matière d'emploi figuraient également sur la liste des dix premières professions touchées par les mises à pied, ce qui ne devrait pas surprendre, car les personnes trouveront souvent un emploi dans une profession pour laquelle ils possèdent une expérience antérieure.

TABLEAU 36 : LES DIX PRINCIPALES PROFESSIONS AYANT DES RÉSULTATS EN MATIÈRE D'EMPLOI, 2023-2024

RANG	Conseil	Région		Ontario		
	Emploi	N°	Emploi	N°	Emploi	N°
1.	65 : Personnel de soutien aux ventes et services	69	65 : Personnel de soutien aux ventes et services	331	65 : Personnel de soutien aux ventes et services	1 158
2.	75 : Aides et ouvriers/ouvrières et autres opérateurs/opératrices et manœuvres de transport et personnel assimilé	45	75 : Aides et ouvriers/ouvrières et autres opérateurs/opératrice s et manœuvres de transport et personnel assimilé	229	64 : Représentants/représen tantes des ventes et du service	662
3.	64 : Représentants/représentan tes des ventes et du service	35	64 : Représentants/représen tantes des ventes et du service	139	75 : Aides et ouvriers/ouvrières et autres opérateurs/opératrice s et manœuvres de transport et personnel assimilé	651
4.	73 : Métiers généraux	31	73 : Métiers généraux	136	95 : Manœuvres dans la transformation, la fabrication	323
5.	72 : Officiers/officières des métiers techniques et des transports	25	72 : Officiers/officières des métiers techniques et des transports	96	73 : Métiers généraux	312
6.	85 : Manœuvres à la récolte, en aménagement paysager et en ressources naturelles	16	13 : Personnel administratif et personnel de la logistique du transport	64	14 : Personnel de soutien administratif et finance et en logistiques de chaîne d'approvisionnement	282
7.	42 : Services de protection publique de première ligne et personnel	15	14 : Personnel de soutien administratif et finance et en	62	72 : Officiers/officières des métiers	260

	paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement		logistiques de chaîne d'approvisionnement		techniques et des transports	
8.	44 : Prestataires de soins et personnel de la protection du public	14	63 : Personnel des ventes et des services	56	13 : Personnel administratif et personnel de la logistique du transport	256
9.	13 : Personnel administratif et personnel de la logistique du transport	13	42 : Services de protection du public de première ligne et professions paraprofessionnelles dans les services juridiques, sociaux, communautaires et éducatifs	54	42 : Services de protection du public de première ligne et professions paraprofessionnelles dans les services juridiques, sociaux, communautaires et éducatifs	213
10.	14 : Personnel de soutien administratif et finance et en logistiques de chaîne d'approvisionnement	11	44 : Prestataires de soins et personnel de la protection du public	49	44 : Prestataires de soins et personnel de la protection du public	190

Il y a 45 catégories professionnelles à des fins de déclaration. En additionnant tous les professions ayant des résultats en matière d'emploi signalés aux niveaux régional et provincial, la plupart de ces emplois exigent un diplôme d'études secondaires ou moins. Au niveau régional, parmi ces professions, 63 % de ces emplois exigent un diplôme d'études secondaires ou n'exige aucun certificat d'éducation. Au niveau provincial, là où les données sont les plus solides, 61 % des résultats professionnels sont des emplois qui exigent un diplôme d'études secondaires ou moins.

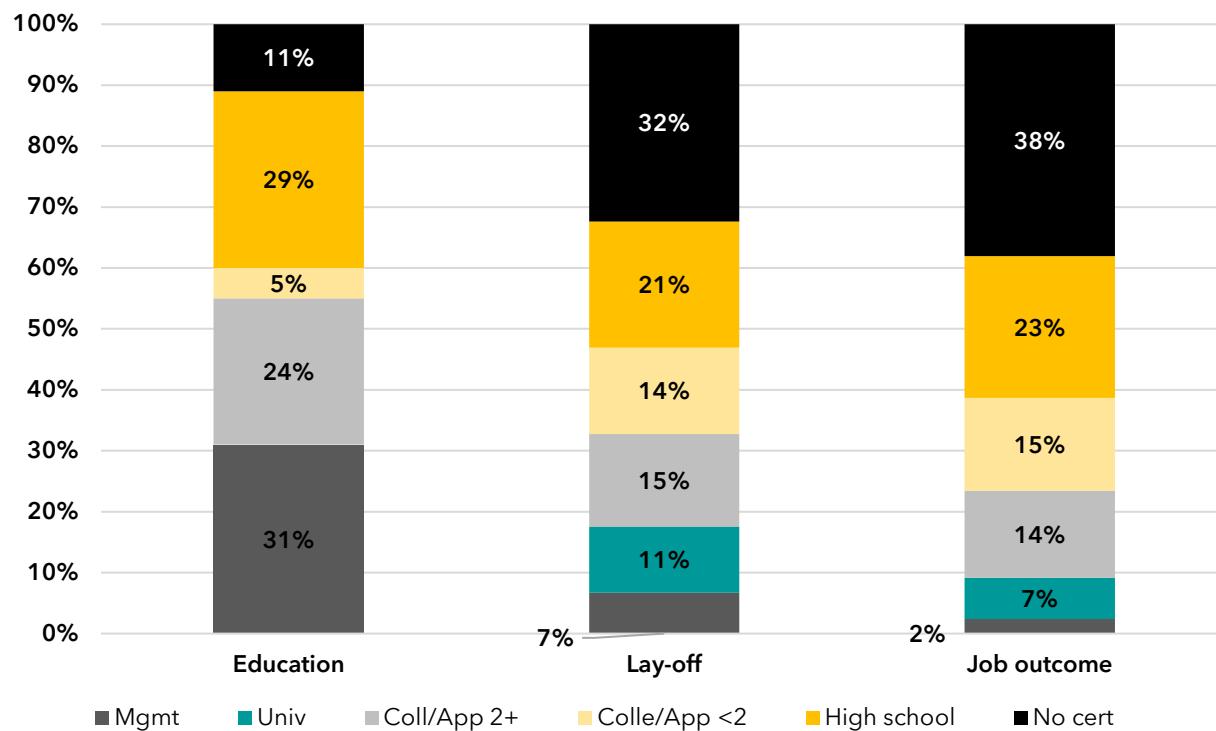
Il vaut la peine de comparer ces résultats en fonction du profil de réussite scolaire des clients assistés et des emplois touchés par les mises à pied. La quantité de données recueillies sur les mises à pied et de résultats en matière d'emploi est limitée, mais il s'agit des seules données dont nous disposons. Le graphique 4 compare les données sur le niveau de scolarité, la profession touchée par la mise à pied (selon le diplôme généralement prévu pour cette profession) et les résultats en matière d'emploi pour tous les clients assistés de l'Ontario.

Les catégories de la CNP sont maintenant définies par un spectre plus détaillé de formation, d'études, d'expérience et de responsabilités, comme suit :

0 Postes de gestion	3 Les métiers nécessitent généralement un diplôme collégial ou une formation d'apprentissage de moins de deux ans
1 Professions nécessitant généralement un diplôme universitaire	4 Professions nécessitant généralement un diplôme d'études secondaires.
2 Professions nécessitant généralement un diplôme d'études collégiales ou un apprentissage de deux ans ou plus	5 Professions nécessitant généralement une démonstration de travail à court terme et aucune scolarité

Pour faire correspondre ces catégories avec le niveau de scolarité déclaré des clients d'EO, ceux qui détiennent un diplôme universitaire couvrent à la fois les postes de gestion et les postes habituellement nécessitant un diplôme universitaire, et « Autre » a été associé à trois postes habituellement nécessitant un diplôme d'études collégiales ou une formation d'apprentissage de moins de deux ans.

GRAPHIQUE 19 : RÉPARTITION DES NIVEAUX DE SCOLARITÉ, DES PROFESSIONS TOUCHÉES PAR LES MISES À PIED ET LES PROFESSIONS AYANT UN RÉSULTAT EN MATIÈRE D'EMPLOI, DES CLIENTS ASSISTÉS, ONTARIO, 2023-2024



Malgré des proportions relativement élevées de clients ayant un niveau de scolarité plus élevé, ces clients mis à pied occupaient souvent des postes qui exigent un niveau de scolarité plus bas et, d'après les données disponibles sur les résultats, ont tendance à s'éloigner un peu sur le plan du profil des emplois qu'ils obtiennent en fin de compte.

ALPHABÉTISATION ET FORMATION DE BASE

Le tableau 37 présente les chiffres globaux des clients pour l'alphabétisation et la formation de base et fait quelques comparaisons avec les chiffres des années précédentes. En 2020-2021, le nombre d'apprenants en présentiel a diminué dans les trois zones, presque entièrement à cause d'une baisse de leur nombre. En 2021-2022, ces chiffres ont commencé à rebondir, lentement au début. En 2022-2023, le nombre de nouveaux apprenants a augmenté de 81 % à Algoma, de 31 % dans la région du Nord et de 9 % à l'échelle provinciale. Ces fortes augmentations du nombre de nouveaux apprenants se poursuivent en 2023-2024, avec des augmentations de 36 % à Algoma, de 24 % dans la région du Nord et de 25 % à l'échelle provinciale.

Par conséquent, déjà en 2022-2023, le nombre total d'apprenants en présentiel (les nouveaux et ceux qui s'y trouvaient déjà) a dépassé le niveau qu'il était avant la pandémie de COVID (2018-2019) au niveau du conseil; cette année, ces niveaux qui prévalaient avant la pandémie ont également été dépassés au niveau de la région, mais le niveau provincial est encore légèrement inférieur à ce qu'il avait été en 2018-2019.

La part d'Algoma de tous les apprenants en présentiel dans la province a augmenté au cours des quatre dernières années, mais surtout au cours de ces deux dernières, et se situe maintenant à 3,4 %, ce qui est bien plus élevé que la part d'Algoma dans la population provinciale (0,8 %). La part de la région a également augmenté, atteignant maintenant 17,1 %, ce qui est également beaucoup plus élevé que la part de la population provinciale de la région (5,6 %).

TABLEAU 37 : NOMBRE D'APPRENANTS EN ALPHABÉTISATION ET FORMATION DE BASE

	CONSEIL	RÉGION	Ontario
Nombre d'apprenants en présentiel (les nouveaux et ceux qui s'y trouvaient déjà) (2023-2024)	1 437	7 186	41 996
Nombre d'apprenants en présentiel (les nouveaux et ceux qui s'y trouvaient déjà) (2022-2023)	1 054	6 049	36 120
Nombre d'apprenants en présentiel (les nouveaux et ceux qui s'y trouvaient déjà) (2021-2022)	755	5 309	35 164
Nombre d'apprenants en présentiel (les nouveaux et ceux qui s'y trouvaient déjà) (2020-2021)	580	5 167	33 025
Nombre d'apprenants en présentiel (les nouveaux et ceux qui s'y trouvaient déjà) (2019-2020)	726	6 437	41 867
Nombre d'apprenants en présentiel (nouveaux) (2023-2024)	1 177	4 752	27 513
Nombre d'apprenants en présentiel (nouveaux) (2022-2023)	866	3 820	21 947
Nombre d'apprenants en présentiel (nouveaux) (2021-2022)	479	2 918	20 079
Nombre d'apprenants en présentiel (nouveaux) (2020-2021)	325	2 548	17 133
Nombre d'apprenants en présentiel (nouveaux) (2019-2020)	453	3 791	26 061
Apprenants en présentiel en 2023-2024 en % de la province (les nouveaux et ceux qui s'y trouvaient déjà)	3,4 %	17,1 %	
Apprenants en présentiel en 2022-2023 en % de la province (les nouveaux et ceux qui s'y trouvaient déjà)	2,9 %	16,7 %	
Apprenants en présentiel en 2021-2022 en % de la province (les nouveaux et ceux qui s'y trouvaient déjà)	2,1 %	15,1 %	
Apprenants en présentiel en 2020-2021 en % de la province (les nouveaux et ceux qui s'y trouvaient déjà)	1,8 %	15,6 %	
Apprenants en présentiel en 2019-2020 en % de la province (les nouveaux et ceux qui s'y trouvaient déjà)	1,7 %	15,4 %	
En pourcentage de la population de l'Ontario	0,8 %	5,6 %	
Nombre d'apprenants en mode électronique (les nouveaux et ceux qui s'y trouvaient déjà) (2023-2024)	0	0	6 278
Nombre d'apprenants en mode électronique (les nouveaux et ceux qui s'y trouvaient déjà) (2022-2023)	0	0	5 987
Nombre d'apprenants en mode électronique (les nouveaux et ceux qui s'y trouvaient déjà) (2021-2022)	0	0	6 541
Nombre d'apprenants en mode électronique (les nouveaux et ceux qui s'y trouvaient déjà) (2020-2021)	0	0	7 069
Nombre d'apprenants en mode électronique (nouveaux) (2023-2024)	0	0	4 203
Nombre d'apprenants en mode électronique (nouveaux) (2022-2023)	0	0	4 168
Nombre d'apprenants en mode électronique (nouveaux) (2021-2022)	0	0	4 434
Nombre d'apprenants en mode électronique (nouveaux) (2020-2021)	0	0	4 678
Nombre d'apprenants en mode électronique (ceux qui s'y trouvaient déjà) (2023-2024)	0	0	2 075
Nombre d'apprenants en mode électronique (ceux qui s'y trouvaient déjà) (2022-2023)	0	0	1 819
Nombre d'apprenants en mode électronique (ceux qui s'y trouvaient déjà) (2021-2022)	0	0	2 107
Nombre d'apprenants en mode électronique (ceux qui s'y trouvaient déjà) (2020-2021)	0	0	2 391
Nombre total d'apprenants (en présentiel et en mode électronique) (2023-2024)	1 437	7 186	48 274
Nombre total d'apprenants (en présentiel et en mode électronique) (2022-2023)	1 054	6 049	42 107
Nombre total d'apprenants (en présentiel et en mode électronique) (2021-2022)	755	5 309	41 705
Nombre total d'apprenants (en présentiel et en mode électronique) (2020-2021)	580	5 167	40 094

Le tableau 38 présente la répartition des apprenants selon le volet. À Algoma, cette répartition n'a généralement pas beaucoup changé au fil des ans. Toutefois, deux tendances se dégagent au niveau local : le volet anglophone est passé de 79 % il y a trois ans à 64 % cette année, et le volet autochtone est passé de 12 % à 33 %. Le volet francophone, qui se situait à 9 %, est maintenant à 4 %.

TABLEAU 38 : RÉPARTITION DES APPRENANTS SELON LE VOLET, 2023-2024

	NOMBRE DE CLIENTS EN AFB			% SELON LE VOLET DE FOURNISSEUR DE SERVICES		
	Conseil	Région	Ontario	Conseil	Région	Ontario
Anglophone	913	4 674	40 449	64 %	65 %	84 %
Sourd	0	50	283	0 %	1 %	1 %
Sourd-aveugle	0	0	211	0 %	0 %	0 %
Francophone	54	1 452	3 709	4 %	20 %	8 %
Autochtone	470	1 010	3 622	33 %	14 %	8 %
Non désigné	0	0	0	0 %	0 %	0 %
TOTAL	1 437	7 186	48 274	100 %	100 %	100 %

Le tableau 39 présente la répartition des clients selon le secteur de fournisseur de services. Algoma a connu une forte augmentation de la part des organismes communautaires (passant de 36 % il y a trois ans à 56 %) et une plus grande baisse de la part des collèges communautaires (passant de 31 % il y a trois ans à 17 %). La part des organismes communautaires a également augmenté au niveau de la région l'an dernier, mais cette année, les proportions n'ont pas changé au niveau régional. Il n'y a presque eu aucun changement au niveau provincial au cours des trois dernières années.

TABLEAU 39 : RÉPARTITION DES CLIENTS SELON LE SECTEUR DE FOURNISSEURS DE SERVICES, 2022-2023 ET 2023-2024

	2023-2024			2022-2023		
	Conseil	Région	Ontario	Conseil	Région	Ontario
Secteur des organismes communautaires	56 %	49 %	36 %	56 %	49 %	35 %
Secteur des collèges communautaires	17 %	35 %	38 %	16 %	35 %	39 %
Secteur des conseils scolaires	27 %	16 %	26 %	28 %	16 %	26 %

Le tableau 40 présente la répartition des clients selon l'âge. Il y a eu très peu de changements dans les trois zones par rapport à l'année dernière. En général, environ la moitié des clients de l'alphabétisation et formation de base (AFB) ont entre 25 et 44 ans, environ un quart ont entre 45 et 64 ans, environ un cinquième ont entre 15 et 24 ans, et un dixième ont 65 ans ou plus. Algoma compte une proportion plus faible de jeunes (15 à 24 ans) et une proportion plus élevée de jeunes adultes (25 à 44 ans).

TABLEAU 40 : CLIENTS DE L'ALPHABÉTISATION ET FORMATION DE BASE SELON L'ÂGE, 2022-2023 ET 2023-2024

2023-2024	NOMBRE DE CLIENTS EN AFB			% selon l'âge		
	Conseil	Région	Ontario	Conseil	Région	Ontario
15 à 24 ans	222	1 625	11 299	16 %	23 %	23 %
25 à 44 ans	747	3 194	22 856	52 %	45 %	47 %
45 à 64 ans	335	1 666	11 306	23 %	23 %	23 %
65 ans ou plus	131	696	2 765	9 %	10 %	6 %
TOTAL	1 435	7 181	48 226	100 %	100 %	101 %
2022-2023	15 à 24 ans			15 %	22 %	24 %
	25 à 44 ans			48 %	45 %	48 %
	45 à 64 ans			26 %	22 %	23 %
	65 ans ou plus			11 %	11 %	6 %

Les femmes continuent de représenter une plus grande proportion des apprenants aux trois niveaux, bien que ce pourcentage ait lentement diminué au cours des trois dernières années, passant de plus de 65 % de tous les clients en AFB aux taux actuels de 55 % à 61 % (tableau 41).

TABLEAU 41 : CLIENTS DE L'ALPHABÉTISATION ET FORMATION DE BASE SELON LE GENRE, 2022-2023 ET 2023-2024

	2023-2024			2022-2023		
	Conseil	Région	Ontario	Conseil	Région	Ontario
Femmes	55 %	61 %	61 %	58 %	63 %	64 %
Hommes	45 %	38 %	38 %	42 %	36 %	35 %
Transgenres	---	0 %	0 %	---	0 %	0 %
Autre	---	1 %	1 %	---	0 %	1 %
Préfère ne pas le déclarer	---	1 %	1 %	---	0 %	1 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

0 % ne signifie pas qu'il n'y en a pas eu, mais seulement que le chiffre, une fois arrondi, était inférieur à 0,5 %.

« Aucune entrée » (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et, pour assurer la confidentialité, le chiffre a été supprimé.

Le tableau 42 fournit les données pour les groupes désignés. Ces données reposent sur des renseignements auto-déclarés et sont donc sujettes à une sous-estimation. Les chiffres sont néanmoins fournis dans un souci de comparaison, car il est probable qu'il y ait un certain degré de sous-déclaration à chaque niveau de données.

Il y a une divergence considérable aux trois niveaux. Les niveaux local et régional comptent un plus grand nombre de clients membres d'un groupe autochtone. La région a une proportion plus élevée de francophones (22 %); le niveau local est beaucoup plus près du chiffre provincial. Toutes les zones ont des niveaux élevés de personnes en situation de handicap, en particulier à Algoma. Les niveaux local et régional ont des niveaux inférieurs de nouveaux arrivants (bien que plus élevés que leur part de la population résidente), tandis qu'Algoma a une proportion relativement élevée de membres d'un groupe racisé. Il n'y a pas un seul enregistrement d'un professionnel formé à l'étranger à aucun des trois niveaux, ce qui était également le cas au cours des deux dernières années.

TABLEAU 42 : CLIENTS DE L'ALPHABÉTISATION ET FORMATION DE BASE SELON LES GROUPES DÉSIGNÉS, 2023-2024

	NOMBRE DE CLIENTS DE L'AFB			POURCENTAGE		
	Conseil	Région	Ontario	Conseil	Région	Ontario
Groupe autochtone	395	1 981	5 044	28 %	28 %	12 %
Sourd	11	92	722	1 %	1 %	2 %
Sourd-aveugle	0	---	117	0 %	---	0 %
Francophone	93	1 554	4 479	7 %	22 %	11 %
Formé à l'étranger	0	0	0	0 %	0 %	0 %
Nouvel arrivant	167	769	8 419	12 %	11 %	20 %
Personne en situation de handicap	632	2 039	13 484	44 %	28 %	32 %
Personne racisée	489	878	8 618	34 %	12 %	21 %

« Aucune entrée » (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et, pour assurer la confidentialité, le chiffre a été supprimé.

La répartition par niveau de scolarité des clients est présentée dans le tableau 43. Il y a un degré de similarité assez élevé dans les niveaux de scolarité atteints dans l'ensemble des trois niveaux. Les principales différences sont que l'Algoma a une proportion beaucoup plus élevée de personnes titulaires d'un diplôme d'études secondaires, tandis que la région a tendance à compter une proportion plus élevée de clients n'ayant pas atteint la 12^e année. Les trois zones ont une proportion beaucoup plus élevée de clients déttenant un diplôme d'études secondaires ou moins (environ 60 % des clients ou plus) et une proportion plus faible de clients ayant fait des études postsecondaires.

**TABLEAU 43 : CLIENTS DE L'ALPHABÉTISATION ET FORMATION DE BASE SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ,
2023-2024**

	Conseil	Région	Ontario
Moins que la 9 ^e année	6 %	7 %	7 %
Moins que la 12 ^e année	19 %	30 %	23 %
Diplôme d'études secondaires	41 %	28 %	27 %
Certificat d'apprentissage	1 %	1 %	1 %
Certificat ou diplôme	14 %	17 %	18 %
Grade d'études appliquées, d'associé ou baccalauréat	9 %	8 %	11 %
Cycles supérieurs	4 %	3 %	4 %
Autre (certains certificats d'apprentissage, diplômes collégiaux ou universitaires)	7 %	5 %	8 %
Inconnu	---	1 %	1 %

Il y a cinq principales sources de revenus parmi les clients de l'AFB (tableau 44) : aucune source de revenus, salariés, Ontario au travail, Autre et POSPHH. La catégorie sans source de revenus est plus importante à Algoma et a augmenté par rapport à il y a deux ans. Cette année, les demandeurs de la prestation d'OT représentaient une proportion légèrement plus élevée à Algoma que l'année dernière. Dans la région et la province, la catégorie la plus importante est celle des salariés.

**TABLEAU 44 : CLIENTS DE L'ALPHABÉTISATION ET FORMATION DE BASE, RÉPARTITION EN POURCENTAGE
SELON LA SOURCE DE REVENUS
2022-2023 ET 2023-2024**

	2023-2024			2022-2023		
	Conseil	Région	Ontario	Conseil	Région	Ontario
Régime de pensions du Canada	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Pupille de l'État	---	0 %	0 %	0 %	---	0 %
Dépendant de l'AE	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Dépendant d'OT ou du POSPH	3 %	2 %	2 %	2 %	2 %	2 %
Salarié	19 %	30 %	31 %	19 %	29 %	33 %
Assurance-emploi	2 %	3 %	4 %	4 %	4 %	5 %
Aucune source de revenus	33 %	24 %	23 %	36 %	24 %	21 %
Programme ontarien de soutien aux personnes en situation de handicap	11 %	11 %	10 %	10 %	10 %	11 %
Ontario au travail	18 %	15 %	15 %	13 %	14 %	14 %
Autre	13 %	14 %	12 %	14 %	15 %	11 %
Pension	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Travailleur autonome	1 %	2 %	2 %	2 %	2 %	2 %
Inconnu	---	0 %	1 %	---	0 %	1 %

« Aucune source de revenus » renvoie au revenu personnel, et non au revenu du ménage.

« Autre » inclut les catégories « Pupille de l'État », « Dépendant de l'AE », « Dépendant de l'OT ou du POSPH », « Pension », « Inconnu » et « Autre ».

Aucune entrée (--) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et, pour assurer la confidentialité, le chiffre a été supprimé.

Il y avait eu un grand changement au niveau local dans les parcours menant à l'objectif de l'apprenant au cours des trois dernières années, alors que la proportion cherchant l'autonomie est passée de 23 % à 39 %, puis à 49 %, mais cette proportion a diminué cette année pour revenir à 40 %, à peu près à égalité avec l'emploi en tant que parcours menant aux objectifs. Au niveau régional, l'emploi est le parcours menant aux objectifs le plus probable à 36 % (avec les études

postsecondaires en deuxième position), tandis qu'au niveau provincial, l'emploi est également le parcours de but le plus probable à 36 %, suivi de près par les études postsecondaires (31 %) (tableau 45).

TABLEAU 45 : CLIENTS DE L'ALPHABÉTISATION ET FORMATION DE BASE : PARCOURS MENANT AUX OBJECTIFS DE L'APPRENANT, 2022-2023 ET 2023-2024

	2023-2024			2022-2023		
	Conseil	Région	Ontario	Conseil	Région	Ontario
Apprentissage	6 %	5 %	8 %	4 %	5 %	8 %
Emploi	38 %	36 %	36 %	24 %	34 %	32 %
Autonomie	40 %	22 %	13 %	49 %	24 %	13 %
Études postsecondaires	15 %	26 %	31 %	17 %	26 %	35 %
Crédit d'études secondaires	---	12 %	12 %	6 %	11 %	12 %

La plus grande proportion de clients au moment de l'admission, à tous les niveaux, est celle des personnes sans emploi, près de 60 % au niveau régional et provincial, et plus élevé (75 %) au niveau local (tableau 46). Il n'y a presque aucun changement par rapport à l'année précédente.

TABLEAU 46 : CLIENTS DE L'ALPHABÉTISATION ET FORMATION DE BASE : PARTICIPATION À LA VIE ACTIVE, 2022-2023 ET 2023-2024

	2023-2024			2022-2023		
	Conseil	Région	Ontario	Conseil	Région	Ontario
Employé à temps plein	13 %	21 %	20 %	13 %	20 %	22 %
Employé à temps partiel	9 %	12 %	14 %	9 %	13 %	15 %
Étudiant à temps plein	1 %	3 %	2 %	---	3 %	3 %
Étudiant à temps partiel	1 %	2 %	1 %	---	2 %	1 %
Travailleur autonome	1 %	2 %	3 %	2 %	2 %	2 %
Sous-employé	---	1 %	1 %	---	1 %	1 %
Sans emploi	75 %	59 %	58 %	77 %	59 %	56 %

« Aucune entrée » (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et, pour assurer la confidentialité, le chiffre a été supprimé.

Le tableau 47 présente la répartition des objectifs du parcours de carrière selon la participation à la vie active. En fonction de la participation à la vie active, il existe différents objectifs prioritaires.

- Pour ceux qui travaillent à temps plein à Algoma, l'objectif de l'emploi a une priorité plus élevée, suivi de l'objectif des études postsecondaires; il en va de même au niveau régional, mais ces priorités sont inversées au niveau provincial.
- Pour ceux qui travaillent à temps partiel, l'objectif des études postsecondaires est prioritaire dans les trois zones, suivi de l'emploi.
- Les étudiants à temps plein ont le plus souvent un objectif d'études postsecondaires; toutefois, différents objectifs arrivent en deuxième position dans différentes zones : localement - Emploi; région - école secondaire; province - apprentissage.
- Les étudiants à temps partiel ont une combinaison d'objectifs : au niveau local, il s'agit principalement d'un crédit d'études secondaires; au niveau régional, il s'agit de l'emploi, suivi des études secondaires et postsecondaires; au niveau provincial, les études postsecondaires et l'emploi se situent en tête.
- Les travailleurs autonomes classent l'emploi en premier à tous les niveaux, suivi par les études postsecondaires.
- Les sous-employés se concentrent principalement sur l'emploi, surtout au niveau local; l'autonomie et les études postsecondaires arrivent en deuxième position au niveau régional, tandis que les études postsecondaires occupent clairement la deuxième place au niveau provincial.
- Les personnes sans emploi au niveau local se concentrent particulièrement sur l'autonomie comme objectif; au niveau régional, l'accent est mis sur l'emploi et l'autonomie, et au niveau provincial, il s'agit de l'emploi et des études postsecondaires.

TABLEAU 47 : RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES OBJECTIFS DU PARCOURS DE CARRIÈRE SELON LA PARTICIPATION À LA VIE ACTIVE, 2023-2024

	Conseil	Région	Ontario
Employé à temps plein			
Parcours menant à l'apprentissage	5 %	7 %	8 %
Parcours menant à l'emploi	55 %	45 %	33 %
Parcours menant à l'autonomie	12 %	13 %	8 %
Parcours menant au postsecondaire	26 %	30 %	41 %
Parcours menant à un crédit du secondaire	2 %	5 %	9 %
Employé à temps partiel			
Parcours menant à l'apprentissage	13 %	5 %	8 %
Parcours menant à l'emploi	31 %	32 %	27 %
Parcours menant à l'autonomie	14 %	11 %	6 %
Parcours menant au postsecondaire	40 %	41 %	48 %
Parcours menant à un crédit du secondaire	2 %	10 %	11 %
ÉTUDIANT À TEMPS PLEIN			
Parcours menant à l'apprentissage	9 %	11 %	24 %
Parcours menant à l'emploi	27 %	16 %	17 %
Parcours menant à l'autonomie	0 %	4 %	3 %
Parcours menant au postsecondaire	45 %	48 %	44 %
Parcours menant à un crédit du secondaire	18 %	21 %	11 %
ÉTUDIANT À TEMPS PARTIEL			
Parcours menant à l'apprentissage	6 %	2 %	7 %
Parcours menant à l'emploi	28 %	42 %	32 %
Parcours menant à l'autonomie	6 %	7 %	7 %
Parcours menant au postsecondaire	17 %	23 %	35 %
Parcours menant à un crédit du secondaire	44 %	26 %	18 %
TRAVAILLEUR AUTONOME			
Parcours menant à l'apprentissage	5 %	4 %	6 %
Parcours menant à l'emploi	47 %	49 %	39 %
Parcours menant à l'autonomie	16 %	18 %	16 %
Parcours menant au postsecondaire	26 %	22 %	30 %
Parcours menant à un crédit du secondaire	5 %	8 %	9 %
Sous-employé			
Parcours menant à l'apprentissage	29 %	7 %	7 %
Parcours menant à l'emploi	71 %	41 %	50 %
Parcours menant à l'autonomie	0 %	22 %	8 %
Parcours menant au postsecondaire	0 %	17 %	28 %
Parcours menant à un crédit du secondaire	0 %	12 %	7 %
SANS EMPLOI			
Parcours menant à l'apprentissage	5 %	4 %	7 %
Parcours menant à l'emploi	34 %	34 %	39 %
Parcours menant à l'autonomie	48 %	28 %	16 %
Parcours menant au postsecondaire	9 %	21 %	24 %
Parcours menant à un crédit du secondaire	4 %	13 %	14 %

Le tableau 48 présente les trois principales sources de renvoi aux programmes d'alphabétisation et de formation de base, en pourcentage de tous les renvois signalés (à l'exclusion des cellules supprimées), pour chaque zone. Dans chaque zone, « Bouche-à-oreille informel et renvoi par les médias » et « Autre - renvoi structuré/formel » sont de loin les deux catégories les plus importantes, représentant ensemble près des deux tiers de tous les renvois.

TABLEAU 48 : TROIS PRINCIPALES SOURCES DE RENVOIS INTERNES, 2023-2024

CONSEIL	%	RÉGION	%	ONTARIO	%
Autre - renvoi structuré/formel	35 %	Bouche-à-oreille informel/renvoi par les médias	34 %	Bouche-à-oreille informel/renvoi par les médias	35 %
Bouche-à-oreille informel/renvoi par les médias	28 %	Autre - renvoi structuré/formel	30 %	Autre - renvoi structuré/formel	29 %
Ontario au travail	13 %	Formation gouvernementale provinciale - Autre	8 %	Fournisseur de services d'emploi	8 %

Le tableau 49 fournit des données sur les destinations des renvois. Deux catégories sont fournies :

- Renvoi vers d'autres ressources communautaires
- Renvoi vers d'autres programmes et services.

Le nombre réel de renvois est fourni, les deux premiers dans le cas des autres ressources communautaires et les trois premiers dans le cas des autres programmes et services.

TABLEAU 49 : DESTINATIONS PRINCIPALES DES RENVOIS À L'EXTERNE, 2023-2024

CONSEIL	N°	RÉGION	N°	ONTARIO	N°
VERS D'AUTRES RESSOURCES COMMUNAUTAIRES					
Services linguistiques - Évaluation	306	Services éducatifs et universitaires	637	Services éducatifs et universitaires	5455
Services éducatifs et universitaires	233	Services de santé et de conseils	322	Services de santé et de conseils	1027
VERS D'AUTRES PROGRAMMES ET SERVICES					
Services aux Autochtones	453	Services aux Autochtones	482	EO - fournisseur de services d'emploi	2469
EO - fournisseur de services d'emploi	156	EO - fournisseur de services d'emploi	262	Autre - renvoi structuré/formel	2125
Services gouvernementaux municipaux	36	Études postsecondaires	196	Études postsecondaires	1825

En ce qui concerne les résultats détaillés à la sortie (tableau 50), voici quelques observations :

- Au niveau local, le résultat le plus important est « Autonome » (34 %), suivi par « Emploi à temps plein » (18 %); « Sans emploi » arrive en troisième position (14 %); la proportion d'« Inconnu » diminue depuis trois ans.
- Les chiffres aux niveaux régional et provincial ont très peu changé depuis l'année dernière.
- Au niveau régional, la catégorie la plus importante est « Employé à temps plein », suivie de près par « Sans emploi » et « Inconnu »; au niveau provincial, le résultat le plus important est « Inconnu », suivi par les « Aux études » et « Sans emploi ».

**TABLEAU 50 : CLIENTS DE L'ALPHABÉTISATION ET FORMATION DE BASE : RÉSULTATS DÉTAILLÉS À LA SORTIE,
2022-2023 ET 2023-2024**

	2023-2024			2022-2023		
	Conseil	Région	Ontario	Conseil	Région	Ontario
Salarié à temps plein	18 %	19 %	13 %	13 %	19 %	13 %
Salarié à temps partiel	6 %	7 %	6 %	6 %	7 %	6 %
Apprenti salarié	---	---	1 %	0 %	---	2 %
Salarié - Autre	---	1 %	1 %	0 %	1 %	1 %
Salarié et aux études	2 %	3 %	3 %	2 %	2 %	3 %
Salarié et en formation	2 %	1 %	1 %	6 %	2 %	2 %
Travailleur autonome	1 %	1 %	1 %	---	1 %	1 %
Aux études	5 %	11 %	15 %	3 %	10 %	16 %
En formation	7 %	5 %	8 %	3 %	4 %	8 %
Autonome	34 %	14 %	6 %	42 %	13 %	6 %
Bénévole	2 %	2 %	1 %	2 %	2 %	1 %
Incapable de travailler	2 %	4 %	3 %	3 %	4 %	3 %
Sans emploi	14 %	17 %	15 %	12 %	16 %	14 %
Inconnu	7 %	16 %	25 %	8 %	20 %	24 %

« Aucune entrée » (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et, pour assurer la confidentialité, le chiffre a été supprimé.

MEILLEURS EMPLOIS ONTARIO

La zone d'Algoma a inscrit 73 personnes au programme Meilleurs Emplois Ontario l'année dernière, une baisse considérable par rapport à l'année précédente, et une tendance générale à la baisse depuis 2015-2016 (tableau 51). Le nombre d'inscriptions a diminué au niveau régional au cours des huit dernières années. Pour l'année 2021-2022, l'inscription a augmenté de façon significative dans la province, mais en 2022-2023, les chiffres ont chuté; depuis, une partie de cette baisse a été récupérée, mais elle reste inférieure à ce qu'elle était en 2018-2019 et les années précédentes. La part locale de tous les clients de Meilleurs Emplois Ontario en 2023-2024 était de 2,1 %, un pourcentage inférieur à ce qu'il avait été au cours des quatre années précédentes, mais près de sa moyenne avant cela et toujours beaucoup plus élevé que la part d'Algoma dans la population générale. La part du client au niveau de la région a également diminué de façon constante, mais elle est également plus élevée que la part de la région de la population totale.

TABLEAU 51 : NOMBRE DE CLIENTS DE MEILLEURS EMPLOIS ONTARIO

	CONSEIL	RÉGION	ONTARIO
Nombre de clients, 2023-2024	73	244	3 401
Nombre de clients, 2022-2023	94	276	3 064
Nombre de clients, 2021-2022	97	360	3 777
Nombre de clients, 2020-2021	103	371	3 110
Nombre de clients, 2019-2020	98	461	3 314
Nombre de clients, 2018-2019	74	460	3 834
Nombre de clients, 2017-2018	106	661	5 379
Nombre de clients, 2016-2017	137	922	7 158
Nombre de clients, 2015-2016	186	1 005	8 626
Clients de Meilleurs Emplois Ontario en 2023-2024, en % de la province	2,1 %	7,2 %	
Clients de Meilleurs Emplois Ontario en 2022-2023, en % de la province	3,1 %	9,0 %	
Clients de Meilleurs Emplois Ontario en 2021-2022, en % de la province	2,6 %	9,5 %	
Clients de Meilleurs Emplois Ontario en 2020-2021, en % de la province	3,3 %	11,9 %	
Clients de Meilleurs Emplois Ontario en 2019-2020, en % de la province	3,0 %	13,9 %	
Clients de Meilleurs Emplois Ontario en 2018-2019, en % de la province	1,9 %	12,0 %	
Clients de Meilleurs Emplois Ontario en 2017-2018, en % de la province	2,0 %	12,3 %	
Clients de Meilleurs Emplois Ontario en 2016-2017, en % de la province	1,9 %	12,9 %	
Clients de Meilleurs Emplois Ontario en 2015-2016, en % de la province	2,2 %	11,7 %	
Clients de Meilleurs Emplois Ontario en 2014-2015, en % de la province	1,6 %	11,1 %	
Part de la population provinciale (2021)	0,8 %	5,6 %	

Plus de la moitié des clients de Meilleurs Emplois Ontario sont de jeunes adultes (25 à 44 ans), suivis par des adultes plus âgés (45 à 64 ans) (tableau 52). Cette situation correspond généralement aux années précédentes.

TABLEAU 52 : CLIENTS DE MEILLEURS EMPLOIS ONTARIO SELON L'ÂGE, 2022-2023 ET 2023-2024

2023-2024	NOMBRE DE CLIENTS EN DEUXIÈME CARRIÈRE			% selon l'âge		
	Conseil	Région	Ontario	Conseil	Région	Ontario
15 à 24 ans	8	24	256	11 %	10 %	8 %
25 à 44 ans	40	141	1 922	55 %	58 %	57 %
45 à 64 ans	25	75	1 192	34 %	31 %	35 %
65 ans ou plus	0	4	31	0 %	2 %	1 %
TOTAL	73	244	3 401	100 %	100 %	100 %
2022-2023	15 à 24 ans			---	11 %	6 %
	25 à 44 ans			60 %	57 %	59 %
	45 à 64 ans			28 %	30 %	35 %
	65 ans ou plus			---	---	1 %

« Aucune entrée » (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et, pour assurer la confidentialité, le chiffre a été supprimé.

Les hommes représentent une proportion plus élevée de clients de Meilleurs emplois que les femmes; bien que les pourcentages varient d'une année à l'autre, la répartition est généralement d'environ 60-40 en faveur des hommes.

TABLEAU 53 : CLIENTS DE MEILLEURS EMPLOIS ONTARIO SELON LE GENRE, 2022-2023 ET 2023-2024

	2023-2024			2022-2023		
	Conseil	Région	Ontario	Conseil	Région	Ontario
Femmes	40 %	28 %	39 %	48 %	34 %	41 %
Hommes	60 %	71 %	61 %	52 %	65 %	59 %
Autre/Non divulgué	0 %	---	---	0 %	0 %	0 %

Pour les niveaux local et régional, les trois plus grandes catégories pour le niveau de scolarité parmi les clients de Meilleurs Emplois Ontario (tableau 54) sont « École secondaire », suivi de « Collège » et « Moins que la 12^e année ». Environ 60 % de tous les clients de Meilleurs Emplois aux niveaux local et régional ont un diplôme d'études secondaires ou moins. Au niveau provincial, la plus grande proportion est également « École secondaire », suivie d'**« Inconnu »** et « Collège ».

TABLEAU 54 : CLIENTS DE MEILLEURS EMPLOIS ONTARIO : NIVEAU DE SCOLARITÉ À L'ADMISSION

	2023-2024		
	Conseil	Région	Ontario
Moins que la 9 ^e année	0 %	0 %	1 %
Moins que la 12 ^e année	16 %	18 %	10 %
Diplôme d'études secondaires	41 %	45 %	26 %
Certificat d'apprentissage	0 %	---	1 %
Certificat ou diplôme	25 %	23 %	22 %
Grade d'études appliquées, d'associé ou baccalauréat	---	7 %	10 %
Cycles supérieurs	0	---	3 %
Autre (certains apprentissages, collèges ou universités)	---	6 %	4 %
Inconnu	0 %	0 %	23 %

« Aucune entrée » (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et, pour assurer la confidentialité, le chiffre a été supprimé.

En ce qui concerne les sources de revenus, la principale source de revenus pour les participants de Meilleurs Emplois Ontario aux niveaux local et régional est « Assurance-emploi », suivie d'« Aucune source de revenus » (tableau 55). Cela est inversé au niveau provincial. Avec la baisse du nombre de clients au niveau local et un plus grand nombre de catégories relevant de cette rubrique, il y a beaucoup plus d'entrées dont les données ont été supprimées. Il y a peu de changement par rapport à l'année dernière, à l'exception d'une baisse significative du pourcentage de clients de Meilleurs emplois au niveau local qui sont des prestataires d'OT. Toutefois, l'année dernière pourrait avoir été une anomalie, car la proportion de prestataires de l'OT avait augmenté de façon significative par rapport à l'année précédente.

TABLEAU 55 : CLIENTS DE MEILLEURS EMPLOIS ONTARIO PAR SOURCE DE REVENUS, 2022-2023 ET 2023-2024

	2023-2024			2022-2023		
	Conseil	Région	Ontario	Conseil	Région	Ontario
Régime de pensions du Canada	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Pupille de l'État	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Dépendant de l'AE	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Dépendant d'OT ou du POSPH	---	---	1 %	---	---	1 %
Employé	---	7 %	5 %	---	4 %	6 %
Assurance-emploi	38 %	41 %	27 %	31 %	41 %	33 %
Aucune source de revenus	22 %	21 %	34 %	26 %	24 %	33 %
Programme ontarien de soutien aux personnes en situation de handicap	---	10 %	5 %	---	8 %	4 %
Ontario au travail	---	12 %	18 %	23 %	18 %	13 %
Autre	---	7 %	7 %	---	---	7 %
Pension	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Travailleur autonome	---	---	2 %	0 %	---	2 %
Inconnu	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %

« Aucune source de revenus » renvoie au revenu personnel, et non au revenu du ménage.

« Autre » inclut « Pupille de l'État », « Dépendant d'OT ou du POSPH », « Salarié » et « Travailleur autonome ».

Les clients de Meilleurs emplois aux niveaux local et régional sont plus susceptibles d'avoir été au chômage pendant une période d'au moins trois mois, une proportion très semblable à celle des clients des Services d'emploi; toutefois, pour les clients de Meilleurs emplois et des Services d'emploi, ce pourcentage est inférieur à la part de chômeurs sans emploi pour une période de trois mois ou moins (66 %) (tableau 56). D'autre part, une grande proportion de ces clients sont sans emploi depuis plus de 12 mois et, au niveau provincial, il s'agit de la plus grande catégorie; dans tous les cas, ces chiffres sont également similaires aux pourcentages des SE, et tous deux sont beaucoup plus élevés que la proportion des chômeurs sans emploi depuis 12 mois ou plus (5 %).

TABLEAU 56 : POURCENTAGE DE DISTRIBUTION SELON LA DURÉE DE CHÔMAGE POUR LES CLIENTS DE MEILLEURS EMPLOIS ONTARIO ET LES CLIENTS ASSISTÉS PAR LES SERVICES D'EMPLOI (2023-2024), AINSI QUE POUR LES PERSONNES SANS EMPLOI, ONTARIO, 2023.

	MEILLEURS EMPLOIS DE 2023-2024			CLIENTS DES SE, 2023-2024			EPA DE L'ONTARIO
	Conseil	Région	Ontario	Conseil	Région	Ontario	
Moins de 3 mois	47 %	45 %	26 %	45 %	45 %	37 %	66 %
3 à 6 mois	26 %	16 %	18 %	14 %	14 %	16 %	16 %
6 à 12 mois	---	12 %	21 %	14 %	14 %	17 %	13 %
Plus de 12 mois	28 %	27 %	36 %	27 %	28 %	30 %	5 %

Le tableau 57 répertorie les dix principaux programmes de formation axés sur les compétences approuvés dans le cadre de Meilleurs Emplois Ontario. Il y a une quantité limitée de données pour la région d'Algoma, car le nombre total de clients est faible, avec seulement deux programmes de formation identifiés, les données pour le reste étant supprimé, car elles sont inférieures à 10 (il y avait 20 entrées qui ont été supprimées). Ainsi, au sein des 73 participants de Meilleurs Emplois Ontario au niveau local, 32 étaient inscrits aux programmes de conducteur de camion de transport et de mineurs

d'extraction et de préparation, mines souterraines, et les 41 autres étaient inscrits dans 20 autres programmes. Le programme régional lui-même était limité à six programmes qui comptaient 10 entrées ou plus (il y avait 37 programmes de formation ayant moins de 10 inscriptions). Ainsi, 195 participants de Meilleurs Emplois Ontario étaient inscrits à l'un des 6 programmes énumérés dans le tableau 57, tandis que 49 participants étaient inscrits à ces 37 autres programmes.

Le programme de conducteur de camion de transport est de loin le plus important pour la province, à tel point qu'il est plus grand que le nombre d'inscriptions des dix plus grands programmes suivants combinés et représente 32 % de toutes les inscriptions, plus élevé que les 30 % en 2022-2023, les 27 % en 2021-2022 et les 29 % en 2020-2021.

TABLEAU 57 : LES 10 PRINCIPAUX PROGRAMMES DE FORMATION AXÉS SUR LES COMPÉTENCES APPROUVÉS PAR MEILLEURS EMPLOIS ONTARIO, 2023-2024

G RAN	Conseil		Région		Ontario	
	Commerce	N°	Commerce	N°	Commerce	N°
1.	Conducteurs/conductrices de camions de transport	20	Conducteurs/conductrices de camions de transport	93	Conducteurs/conductrices de camions de transport	1 101
2.	Mineurs/mineuses d'extraction et de préparation	12	Mineurs/mineuses d'extraction et de préparation	38	Conducteurs/conductrices d'équipement lourd	268
3.			Conducteurs/conductrices d'équipement lourd	27	Adjoints administratifs médicaux/adjointes administratives médicales	128
4.			Soudeurs/soudeuses et opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser	13	Travailleurs/travailleuses des services sociaux et communautaires	124
5.			Adjoints administratifs/adjointes administratives	12	Aides familiaux résidents/aides familiales résidentes, aides de maintien à domicile et personnel assimilé	109
6.			Agents/agentes d'administration	12	Techniciens/techniciennes de réseau informatique et Web	97
7.					Commis à la comptabilité et personnel assimilé	92
8.					Adjoints administratifs/adjointes administratives	83
9.					Agents/agentes d'administration	79
10.					Esthéticiens/esthéticiennes, électrolystes et personnel assimilé	59

Les résultats de Meilleurs Emplois Ontario à la sortie pour les niveaux local et régional montrent une forte proportion de personnes « sans emploi » (environ 40 %), suivie de près d'un tiers de la catégorie « Inconnu » et d'un quart de « Salarié » au niveau local, tandis qu'au niveau régional, un tiers sont du groupe « Salarié » et un cinquième d'« Inconnu ». Au niveau provincial, environ 40 % sont de la catégorie « Inconnu » et près d'un tiers sont de « Sans emploi ».

À 12 mois, plus de la moitié des résultats aux niveaux local et régional sont des salariés, et au niveau provincial, 39 %. Ensuite, aux niveaux local et provincial, environ la moitié des résultats sont de la catégorie « Inconnu », et au niveau régional, un tiers.

TABLEAU 58 : RÉSULTATS DE MEILLEURS EMPLOIS ONTARIO À LA SORTIE ET À 12 MOIS, 2023-2024

	NOMBRE			POURCENTAGE		
	Conseil	Région	Ontario	Conseil	Région	Ontario
RÉSULTAT À LA SORTIE						
Salarié	16	74	376	25 %	34 %	19 %
Formation/Études	---	13	146	---	6 %	7 %
Autre	0	0	16	0 %	0 %	1 %
Sans emploi	28	88	574	44 %	40 %	29 %
Inconnu	20	46	850	31 %	21 %	43 %
TOTAL (valeurs connues)	64	221	1 962	100 %	100 %	100 %
RÉSULTAT À 12 MOIS						
Salarié	44	185	915	54 %	61 %	39 %
Formation/Études	---	---	20	---	---	1 %
Autre	0	---	28	0 %	---	1 %
Sans emploi	---	17	142	---	6 %	6 %
Inconnu	38	102	1 262	46 %	34 %	53 %
TOTAL (valeurs connues)	82	304	2 367	100 %	100 %	100 %

« Aucune entrée » (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et, pour assurer la confidentialité, le chiffre a été supprimé.

APPRENTISSAGE

Le nombre de nouvelles inscriptions d'apprentis au cours des dix dernières années est indiqué dans le tableau 59. La pandémie de COVID a influé sur le nombre de nouvelles inscriptions dans les trois zones en 2020-2021. Ces chiffres ont quelque peu été récupérés en 2021-2022, et encore plus en 2022-2023. Mais à Algoma, le nombre de nouveaux apprentis a chuté en 2023-2024, comme au niveau provincial, alors que dans la région du Nord, il a continué d'augmenter.

Au niveau d'Algoma, ce nombre réduit de nouvelles inscriptions à la formation d'apprenti est le troisième chiffre le plus bas de ces dix dernières années, ce qui inclut le nombre très faible en 2020-2021. Au niveau régional, le chiffre de cette année est le sixième plus bas et au niveau provincial, il est le septième moins élevé. Ce résultat pour Algoma est préoccupant, car il représente un résultat plus faible par rapport à la région et à la province.

TABLEAU 59 : NOMBRE DE NOUVELLES INSCRIPTIONS À LA FORMATION D'APPRENTI, DE 2014-2015 À 2023-2024

	Conseil	Région	Ontario
	Nombre de nouvelles inscriptions		
2023-2024	226	2 041	26 296
2022-2023	280	1 970	27 178
2021-2022	217	1 708	22 056
2020-2021	122	1 264	16 730
2019-2020	237	2 065	26 771
2018-2019	306	2 104	27 821
2017-2018	292	1 924	24 991
2016-2017	263	1 968	24 890
2015-2016	325	2 192	25 793
2014-2015	339	2 361	26 018

Le tableau 60 présente plusieurs autres chiffres pour ce qui est de leur part de tous les chiffres provinciaux pour chaque catégorie et la manière dont cette part a été comparée au fil du temps. En 2023-2024, les nouvelles inscriptions à Algoma représentaient une part plus petite de toutes les inscriptions par rapport aux années précédentes, bien qu'elle soit encore

légèrement supérieure à la part d'Algoma dans la population de l'Ontario. En revanche, la part des nouvelles inscriptions au niveau de la région du Nord est plus élevée qu'elle ne l'a été depuis plusieurs années.

Le nombre d'apprentis actifs augmente depuis plusieurs années; étant donné que les nouvelles inscriptions n'ont pas beaucoup augmenté, cela pourrait indiquer qu'une plus grande proportion d'apprentis poursuivent leur apprentissage plutôt que de l'abandonner.

Le nombre de certificats d'apprentissage (CdA) a également augmenté au cours des dernières années aux niveaux de la région du Nord et de la province, mais à Algoma, le chiffre est demeuré relativement stable, augmentant et diminuant dans une fourchette étroite.

TABLEAU 60 : NOUVELLES INSCRIPTIONS ET APPRENTIS ACTIFS

	Conseil	Région	Ontario
Nombre de nouvelles inscriptions			
2023-2024	226	2 041	26 296
En % de l'Ontario : 2023-2024	0,9 %	7,8 %	
En % de l'Ontario : 2022-2023	1,0 %	7,2 %	
En % de l'Ontario : 2021-2022	1,0 %	7,7 %	
En % de l'Ontario : 2020-2021	0,7 %	7,6 %	
En % de l'Ontario : 2019-2020	0,9 %	7,7 %	
En % de l'Ontario : 2018-2019	1,1 %	7,6 %	
En % de l'Ontario : 2017-2018	1,2 %	7,7 %	
En % de l'Ontario : 2016-2017	1,1 %	7,9 %	
En % de l'Ontario : 2015-2016	1,3 %	8,5 %	
En % de l'Ontario : 2014-2015	1,3 %	9,1 %	
Nombre d'apprentis actifs			
2023-2024	1 000	7 302	95 343
2022-2023	951	6 736	89 482
2021-2022	844	6 298	84 937
2020-2021	750	5 819	78 733
2019-2020	779	5 462	73 924
2018-2019	765	5 254	71 279
2017-2018	762	5 639	69 576
En % de l'Ontario : 2023-2024	1,0 %	7,7 %	
En % de l'Ontario : 2022-2023	1,1 %	7,5 %	
En % de l'Ontario : 2021-2022	1,0 %	7,4 %	
En % de l'Ontario : 2020-2021	1,0 %	7,4 %	
En % de l'Ontario : 2019-2020	1,1 %	7,4 %	
En % de l'Ontario : 2018-2019	1,1 %	7,4 %	
En % de l'Ontario : 2017-2018	1,1 %	8,1 %	
En % de l'Ontario : 2016-2017	1,1 %	5,1 %	
En % de l'Ontario : 2015-2016	1,2 %	8,4 %	
En % de l'Ontario : 2014-2015	1,1 %	9,4 %	
Nombre de CdA délivrés			
2023-2024	75	621	9 837
2022-2023	67	583	9 564
2021-2022	85	629	8 120
2020-2021	77	420	5 877
2019-2020	82	680	8 892
2018-2019	93	750	9 878
2017-2018	72	702	8 348
En % de l'Ontario : 2023-2024	0,8 %	6,3 %	
En % de l'Ontario : 2022-2023	0,7 %	6,1 %	
En % de l'Ontario : 2021-2022	1,0 %	7,7 %	
En % de l'Ontario : 2020-2021	1,3 %	7,1 %	
En % de l'Ontario : 2019-2020	0,9 %	7,6 %	
En % de l'Ontario : 2018-2019	0,9 %	7,6 %	
En % de l'Ontario : 2017-2018	0,9 %	8,4 %	
En % de l'Ontario : 2016-2017	0,9 %	5,1 %	
Population			
En pourcentage de l'Ontario	0,8 %	5,6 %	100 %

Les tableaux suivants présentent des données démographiques plus détaillées pour le programme d'apprentissage. Plus de 95 % des participants sont des jeunes (15 à 24 ans) ou de jeunes adultes (25 à 44 ans), dans l'ensemble des trois niveaux (tableau 61). Par rapport à l'année dernière, la proportion de jeunes âgés de 15 à 24 ans semble avoir augmenté à Algoma, mais elle revient seulement au pourcentage que l'on retrouvait en 2021-2022.

TABLEAU 61 : RÉPARTITION SELON L'ÂGE DES APPRENTIS

	2023-2024			2022-2023		
	Conseil	Région	Ontario	Conseil	Région	Ontario
15 à 24 ans	53 %	56 %	51 %	48 %	54 %	50 %
25 à 44 ans	44 %	41 %	45 %	47 %	43 %	46 %
45 à 64 ans	3 %	3 %	4 %	5 %	3 %	4 %
Plus de 65 ans	0 %	---	0 %	0 %	0 %	0 %

Selon la répartition des genres, le domaine (tableau 62) est très majoritairement masculin. À l'échelle locale, régionale et provinciale, 84 % ou plus des apprentis sont des hommes. Certains métiers sont majoritairement occupés par des femmes, notamment les praticiens du développement de l'enfant, les travailleurs en services aux personnes ayant une déficience intellectuelle et les aide-enseignants. Il existe plusieurs autres métiers où les femmes représentent au moins le tiers du nombre, tels que les peintres et décorateurs (commercial et résidentiel), les cuisiniers et techniciens horticoles.

TABLEAU 62 : RÉPARTITION DES APPRENTIS SELON LE GENRE

	2023-2024			2022-2023		
	Conseil	Région	Ontario	Conseil	Région	Ontario
Femmes	13 %	14 %	14 %	15 %	13 %	13 %
Hommes	86 %	84 %	85 %	83 %	85 %	86 %
Autre, non divulgué et transgenres	---	2 %	1 %	---	---	1 %

« Aucune entrée » (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et, pour assurer la confidentialité, le chiffre a été supprimé.

La répartition des clients selon le niveau de scolarité à l'admission (tableau 63) est dominée par les clients titulaires d'un diplôme d'études secondaires, et le reste ne le détiennent largement pas.

TABLEAU 63 : RÉPARTITION SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ À L'ADMISSION À LA FORMATION D'APPRENTI

	2023-2024			2022-2023		
	Conseil	Région	Ontario	Conseil	Région	Ontario
Aucun certificat	8 %	16 %	16 %	8 %	12 %	13 %
École secondaire	89 %	81 %	83 %	91 %	87 %	87 %
Apprentissage	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Collège	0 %	---	0 %	---	---	0 %
Université	0 %	---	---	0 %	0 %	---
Autre	---	---	0 %	---	---	0 %

« Aucune entrée » (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et, pour assurer la confidentialité, le chiffre a été supprimé.

Les sommes ne pas correspondent pas toujours à 100 %, car certaines entrées ont été supprimées parce que leur nombre est inférieur à 10.

Il y a des données limitées sur la répartition selon le groupe désigné au niveau local; on a déclaré des données pour uniquement deux catégories : les membres d'un groupe autochtone et les francophones (tableau 64). La région avait une proportion plus élevée de francophones et de membres d'un groupe autochtone. Comparativement aux données d'autres programmes, cela est incomplet. Les proportions figurant au tableau 48 n'ont pas beaucoup changé au cours des trois dernières années.

TABLEAU 64 : RÉPARTITION SELON LE GROUPE DÉSIGNÉ DES APPRENTIS, 2023-2024

	APPRENTIS		
	Conseil	Région	Ontario
Groupe autochtone	11 %	11 %	3 %
Sourd	0 %	0 %	0 %
Sourd-aveugle	0 %	0 %	0 %
Francophone	7 %	16 %	5 %
Professionnels formés à l'étranger	0 %	0 %	0 %
Nouvel arrivant	0 %	---	0 %
Personne en situation de handicap	---	2 %	1 %
Personne racisées	---	1 %	5 %

« Aucune entrée » (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et, pour assurer la confidentialité, le chiffre a été supprimé.

Le tableau 65 présente les dix principaux métiers auxquels il y a de nouvelles inscriptions dans la région locale, la région et la province. Algoma n'a que neuf métiers parmi les lesquels comptaient 10 nouvelles inscriptions ou plus, tandis qu'il y avait 17 métiers dont les chiffres étaient supprimés (moins de 10). Six métiers figurent dans les trois listes des dix premiers, comme suit :

- Électricien (bâtiment et entretien)
- Charpentier général
- Mécanicien-monteur industriel
- Technicien d'entretien automobile
- Technicien d'entretien de camions et d'autocars
- Plombier

TABLEAU 65 : LES DIX PRINCIPAUX MÉTIERS OÙ IL Y A DE NOUVELLES INSCRIPTIONS, 2023-2024

G RAN	Conseil		Région		Ontario	
	Commerce	N°	Commerce	N°	Commerce	N°
1.	Électricien (bâtiment et entretien)	30	Électricien (bâtiment et entretien)	310	Électricien (bâtiment et entretien)	5 153
2.	Charpentier général	25	Technicien d'entretien automobile	204	Technicien d'entretien automobile	2 767
3.	Mécanicien-monteur industriel	22	Charpentier général	195	Charpentier général	2 098
4.	Technicien d'entretien automobile	21	Technicien d'équipement lourd	179	Mécanicien-monteur industriel	1 932
5.	Technicien d'entretien de camions et d'autocars	19	Technicien d'entretien de camions et d'autocars	164	Plombier	1 857
6.	Électricien industriel	17	Mécanicien-monteur industriel	141	Technicien d'entretien de camions et d'autocars	1 483
7.	Plombier	14	Technicien de lignes d'énergie électrique	104	Coiffeur	1 138
8.	Monteur-ajusteur de charpentes métalliques	12	Plombier	99	Mécanicien en systèmes de réfrigération et de climatisation	790
9.	Praticien du développement de l'enfant	11	Coiffeur	78	Tôlier	695
10.			Soudeur	72	Praticien du développement de l'enfant	580

L'un des éléments de données qui ne fait pas partie des données des clients d'Emploi Ontario est les statistiques fournies par Métiers spécialisés Ontario (MSO), qui tient un registre des personnes exerçant un métier spécialisé, ⁹ainsi qu'une gamme de renseignements démographiques. Les dix principaux métiers selon le nombre de personnes actives à Algoma figurent dans le tableau 66, avec leur répartition selon l'âge qui est comparée à la répartition selon l'âge de chaque métier pour l'Ontario.

Dans la plupart des métiers sur la liste, Algoma compte une proportion plus élevée de personnes de métier qualifiées âgées de 55 ans ou plus. En effet, pour deux métiers, au moins 50 % de celles qui étaient actives ont 55 ans ou plus (ombré en noir) :

- Technicien d'entretien de camions et d'autocars
- Monteur de tuyaux de vapeur

Il y a quatre autres métiers parmi les dix premiers où au moins un tiers des personnes actives dans les métiers à Algoma ont plus de 55 ans.

- Technicien d'entretien automobile
- Électricien (bâtiment et entretien)
- Coiffeur
- Plombier

En revanche, il y a aussi cinq métiers où au moins 10 % ont entre 15 et 24 ans (ce qui porte à croire une forte attraction pour les jeunes) :

- Électricien (bâtiment et entretien)
- Plombier
- Mécanicien-monteur industriel
- Charpentier général
- Technicien d'équipement lourd

Enfin, il convient de noter que quatre métiers ont 70 % ou plus de personnes de métier âgées de 25 à 54 ans, ce qui semble indiquer un bon bassin de personnes de métier qualifiées :

- Mécanicien-monteur industriel
- Charpentier général
- Électricien industriel
- Technicien d'équipement lourd

⁹Un travailleur actif, selon MSO, est une personne qui détient l'un des documents actifs suivants : une entente de formation enregistrée (délivrée aux apprentis), un certificat de qualification temporaire (délivré aux apprentis qui ont terminé leur programme), tous les certificats de qualification obligatoires (délivrés aux personnes qui réussissent l'examen de certification, pour les métiers ayant un examen de certification) ou tous les certificats de qualification non obligatoires délivrés.

TABLEAU 66 : LES DIX PRINCIPAUX MÉTIERS SELON LES PERSONNES DE MÉTIER ACTIVES À ALGOMA, AINSI QUE LA RÉPARTITION SELON L'ÂGE POUR ALGOMA ET L'ONTARIO, SEPTEMBRE 2024

COMMERCE	ALGOMA			ONTARIO			
	Nombre total	Âge		Âge		55 ans ou plus	
		15 à 24 ans	25 à 54 ans	15 à 24 ans	25 à 54 ans		
Technicien d'entretien automobile	626	6 %	48 %	46 %	11 %	53 %	37 %
Électricien (bâtiment et entretien)	571	11 %	55 %	35 %	11 %	59 %	29 %
Technicien d'entretien de camions et d'autocars	491	8 %	39 %	53 %	7 %	43 %	50 %
Coiffeur	321	8 %	50 %	42 %	6 %	57 %	37 %
Plombier	217	11 %	57 %	32 %	13 %	64 %	23 %
Mécanicien-monteur industriel	175	17 %	77 %	7 %	15 %	78 %	7 %
Charpentier général	146	30 %	69 %	1 %	29 %	69 %	2 %
Électricien industriel	133	5 %	84 %	11 %	7 %	75 %	19 %
Monteur de tuyaux de vapeur	96	3 %	47 %	50 %	6 %	60 %	34 %
Technicien d'équipement lourd	90	18 %	70 %	12 %	21 %	71 %	8 %

SUBVENTION CANADA-ONTARIO POUR L'EMPLOI (SCOE) – EMPLOYEUR

Les employeurs qui ont eu recours à la SCOE étaient principalement de petites entreprises de moins de 50 employés (tableau 67). À tous les niveaux, les entreprises de moins de 50 employés représentent de 73 % à 80 % de tous les employeurs participants. Le nombre d'employeurs recourant à la SCOE a considérablement diminué à cause de la pandémie de COVID-19 (2020-2021). Depuis lors, à Algoma et dans le Nord, le nombre est demeuré bas (avec une légère augmentation locale en 2023-2024); au niveau provincial, il y a eu une forte augmentation en 2021-2022, mais elle est encore inférieure au niveau prévalant avant la pandémie de COVID, et au cours des deux dernières années, ce nombre a diminué.

TABLEAU 67 : SUBVENTION CANADA-ONTARIO POUR L'EMPLOI - EMPLOYEURS, 2023-2024

	Conseil	Région	Ontario
Nombre d'employeurs, 2023-2024	35	194	2 347
Nombre d'employeurs, 2022-2023	26	218	2 468
Nombre d'employeurs, 2021-2022	29	198	2 837
Nombre d'employeurs, 2020-2021	29	186	2 456
Nombre d'employeurs, 2019-2020	57	312	3 952
Pourcentage dans le volet des moins de 25 ans	100 %	100 %	100 %
Pourcentage dans le volet des plus de 25 ans	0 %	0 %	0 %
Taille (pourcentage)			
Moins de 50	80 %	76 %	73 %
50 à 160	---	20 %	19 %
151 à 300	---	---	4 %
301 à 500	0 %	---	2 %
501 à 1 500	0 %	---	2 %
1 501 à 10 000	0 %	0 %	1 %
Plus de 10 001	0 %	0 %	---

« Aucune entrée » (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et, pour assurer la confidentialité, le chiffre a été supprimé.

En ce qui concerne les fournisseurs de formation, la plupart sont de loin fournis par des formateurs privés, suivis de façon plus distante par des collèges privés d'enseignement professionnel (tableau 68). Il y a une quantité limitée de formation offerte par les collèges communautaires publics. Ces proportions sont sensiblement les mêmes que celles des trois années précédentes.

TABLEAU 68 : SUBVENTION CANADA-ONTARIO POUR L'EMPLOI - TYPE DE FOURNISSEUR DE FORMATION, 2023-2024

	Conseil	Région	Ontario
Formateur privé	69 %	56 %	59 %
Fournisseur de produits	0 %	---	3 %
Collège public	---	12 %	7 %
Collège privé d'enseignement professionnel inscrit	---	28 %	26 %
Conseil scolaire	0 %	0 %	0 %
Centre de formation relevant des syndicats	0 %	0 %	---
Université	---	---	4 %
Inconnu	0 %	---	1 %

« Aucune entrée » (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et, pour assurer la confidentialité, le chiffre a été supprimé.

Les résultats obtenus dans les détails à la sortie montrent des évaluations très positives de la part des employeurs, dont au moins 95 % indiquent une augmentation de la productivité des stagiaires et au moins 98 % affirmant que la formation répondait à leurs besoins en main-d'œuvre.

TABLEAU 69 : RÉSULTAT RELATIF AUX DÉTAILS À LA SORTIE, 2023-2024

	Conseil	Région	Ontario
Augmentation de la productivité des stagiaires	100 %	100 %	95 %
La formation a répondu aux besoins en main-d'œuvre	100 %	100 %	98 %

SUBVENTION CANADA-ONTARIO POUR L'EMPLOI – PARTICIPANT

Le nombre de participants au à la SCOE n'a pas encore récupéré de la baisse subie lorsque la pandémie de COVID-19 a frappé (2020-2021); les chiffres de 2023-2024 pour les trois zones sont inférieurs ou égaux à ce qu'ils étaient en 2020-2021 (tableau 70). En effet, les chiffres de 2023-2024 dans les trois zones sont inférieurs de moins de la moitié à ce qu'ils étaient en 2018-2019. La part locale des participants à la SCOE par rapport au nombre provincial est demeurée plus ou moins la même (entre 0,8 % et 1,1 %).

TABLEAU 70 : NOMBRE DE PARTICIPANTS À LA SCOE, 2023-2024

	Conseil	Région	Ontario
PARTICIPANTS à la SCOE			
Nombre, 2023-2024	97	444	8 706
Nombre, 2022-2023	87	553	8 951
Nombre, 2021-2022	81	516	10 767
Nombre, 2020-2021	97	622	10 350
Nombre, 2019-2020	138	827	14 073
Nombre, 2018-2019	218	1 269	19 742
En % de l'Ontario, 2023-2024	1,1 %	5,1 %	
En % de l'Ontario, 2022-2023	1,0 %	6,2 %	
En % de l'Ontario, 2021-2022	0,8 %	4,8 %	
En % de l'Ontario, 2020-2021	0,9 %	6,0 %	
En % de l'Ontario, 2019-2020	1,0 %	5,9 %	
En % de l'Ontario, 2018-2019.	1,1 %	6,4 %	
POPULATION TOTALE DE L'ONTARIO EN 2016			
En % de l'Ontario	0,8 %	5,6 %	

Comme le montre le tableau 71, la plupart des clients (55 % à 58 %) sont de jeunes adultes (25 à 44 ans). Le deuxième groupe d'âge le plus important à Algoma est celui des jeunes (15 à 24 ans), tandis qu'aux niveaux régional et provincial, il s'agit des adultes plus âgés (45 à 64 ans).

TABLEAU 71 : RÉPARTITION SELON L'ÂGE DES PARTICIPANTS À LA SCOE, 2023-2024

	Conseil	Région	Ontario
15 à 24 ans	24 %	18 %	12 %
25 à 44 ans	56 %	55 %	58 %
45 à 64 ans	20 %	26 %	29 %
Plus de 65 ans	---	---	1 %
Inconnu	0 %	0 %	---

« Aucune entrée » (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et, pour assurer la confidentialité, le chiffre a été supprimé.

En ce qui concerne la répartition selon le genre des participants à la SCOE, les femmes dominent légèrement à Algoma, tandis que les hommes sont prédominants aux niveaux régional et provincial.

TABLEAU 72 : RÉPARTITION SELON LE GENRE DES PARTICIPANTS À LA SCOE, 2022-2023 ET 2023-2024

	2023-2024			2022-2023		
	Conseil	Région	Ontario	Conseil	Région	Ontario
Femmes	62 %	44 %	38 %	52 %	36 %	38 %
Hommes	37 %	55 %	61 %	47 %	63 %	61 %
Autre, non divulgué et transgenres	---	---	---	---	---	---

« Aucune entrée » (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et, pour assurer la confidentialité, le chiffre a été supprimé.

Le niveau de scolarité des participants au SCOE à tous les niveaux était fortement orienté vers ceux détenant un certificat postsecondaire, en particulier des diplômes collégiaux et des grades universitaires (tableau 73). Cette année à Algoma, la proportion de détenteurs de diplômes d'études secondaires a diminué et la proportion de ceux détenant un grade de cycle supérieur a augmenté, ce qui représente un changement par rapport aux années précédentes. En raison du petit nombre de participants, un changement au profil de quelques employés d'employeurs peut entraîner des fluctuations plus importantes dans ces catégories.

TABLEAU 73 : RÉPARTITION PAR NIVEAU DE SCOLARITÉ À L'ADMISSION DES PARTICIPANTS À LA SCOE, 2023-2024

	Conseil	Région	Ontario
Moins que la 9 ^e année	0 %	0 %	0 %
Moins que la 12 ^e année	---	4 %	2 %
Diplôme d'études secondaires	12 %	30 %	22 %
Certificat d'apprentissage	---	4 %	5 %
Certificat ou diplôme	34 %	33 %	29 %
Grade d'études appliquées, d'associé ou baccalauréat	24 %	16 %	27 %
Cycles supérieurs	11 %	5 %	11 %
Autre (certains apprentissages, collèges ou universités)	---	8 %	2 %
Inconnu	---	---	1 %

« Aucune entrée » (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et, pour assurer la confidentialité, le chiffre a été supprimé.

Il y a trop peu de clients ou les renseignements n'ont pas été recueillis au sujet des groupes désignés au niveau local pour le programme SCOE (tableau 74). Au niveau local, il n'y avait aucun client dans un groupe désigné ou le nombre devait être supprimé, car il était inférieur à 10. Au niveau régional et provincial, il y a légèrement plus de catégories pour lesquelles

les chiffres sont présents, mais les proportions sont souvent beaucoup plus petites que pour ces mêmes groupes désignés dans d'autres catégories de services d'EO, ce qui laisse entendre que les données n'ont pas été recueillies aussi diligemment que dans d'autres programmes.

TABLEAU 74 : RÉPARTITION SELON LE GROUPE DÉSIGNÉ DES PARTICIPANTS À LA SCOE, 2023-2024

	Subvention Canada-Ontario pour l'emploi		
	Conseil	Région	Ontario
Groupe autochtone	---	7 %	1 %
Sourd	0 %	0 %	---
Sourd-aveugle	0 %	0 %	0 %
Francophone	---	9 %	2 %
Professionnels formés à l'étranger	---	4 %	9 %
Nouvel arrivant	0 %	3 %	3 %
Personne en situation de handicap	---	5 %	2 %
Personne racisées	0 %	---	4 %

« Aucune entrée » (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et, pour assurer la confidentialité, le chiffre a été supprimé.

La répartition selon la participation à la vie active, telle qu'elle est indiquée dans le tableau 75, révèle la proportion écrasante de clients salariés, soit au moins 85 % pour les trois niveaux. Cela ne devrait pas être surprenant, car la SCOE a généralement été utilisée pour former les titulaires de poste, même s'il peut également être utilisé pour les nouvelles embauches. Cette proportion d'employés correspond non seulement à l'ensemble du conseil, de la région et de la province, mais aussi à toute la répartition par source de revenus (tableau 76).

TABLEAU 75 : RÉPARTITION SELON LA PARTICIPATION À LA VIE ACTIVE DES PARTICIPANTS À LA SCOE, 2023-2024

	Subvention Canada-Ontario pour l'emploi		
	Conseil	Région	Ontario
Employé à temps plein	87 %	85 %	91 %
Employé à temps partiel	---	4 %	4 %
Étudiant à temps plein	---	---	0 %
Étudiant à temps partiel	0 %	0 %	---
Travailleur autonome	0 %	0 %	0 %
Sous-employé	0 %	---	---
Sans emploi	---	9 %	5 %
Inconnu	---	---	0 %

« Aucune entrée » (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et, pour assurer la confidentialité, le chiffre a été supprimé.

TABLEAU 76 : RÉPARTITION SELON LA SOURCE DE REVENUS DES PARTICIPANTS À LA SCOE, 2023-2024

	Subvention Canada-Ontario pour l'emploi		
	Conseil	Région	Ontario
Régime de pensions du Canada	0 %	0 %	0 %
Pupille de l'État	0 %	---	---
Dépendant de l'AE	0 %	0 %	0 %
Dépendant d'OT ou du POSPH	0 %	0 %	---
Salarié	94 %	89 %	94 %
Assurance-emploi	---	4 %	1 %
Aucune source de revenus	0 %	4 %	3 %

Programme ontarien de soutien aux personnes en situation de handicap	0 %	---	---
Ontario au travail	0 %	---	0 %
Autre	---	---	1 %
Pension	0 %	0 %	0 %
Travailleur autonome	0 %	---	0 %
Inconnu	---	---	0 %

« Aucune entrée » (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et, pour assurer la confidentialité, le chiffre a été supprimé.

PROGRAMME D'ACCÈS À L'EMPLOI POUR LES JEUNES (PAEJ)

Les tableaux de cette section indiquent le nombre de participants au Programme d'accès à l'emploi pour les jeunes et leur répartition selon l'âge, le genre, le niveau de scolarité, le groupe désigné et la source de revenus. Au niveau local, le nombre de participants est demeuré dans la même fourchette au cours des trois dernières années; au niveau régional, les chiffres ont légèrement augmenté, tandis qu'au niveau provincial, ils ont diminué (tableau 77). En conséquence, la part locale et régionale du nombre total de participants au PAEJ a augmenté. En comparant les chiffres de 2023-2024 à l'année juste avant la pandémie de COVID-19 (2019-2020), on observe une légère baisse aux niveaux local et régional, mais une baisse considérable au niveau provincial.

Les chiffres du Programme d'accès aux emplois d'été pour les jeunes sont également inclus (également au tableau 77); au niveau local, le nombre est demeuré à peu près le même, au niveau régional, il a augmenté, et au niveau provincial, il a diminué, ce qui était le même schéma que l'année précédente.

TABLEAU 77 : NOMBRE DE PARTICIPANTS AU PAEJ, 2023-2024

	Conseil	Région	Ontario
PARTICIPANTS DU PAEJ			
Nombre, 2023-2024	253	1 159	5 936
Nombre, 2022-2023	266	1 027	7 247
Nombre, 2021-2022	242	867	7 097
Nombre, 2020-2021	189	634	7 428
Nombre, 2019-2020	284	1 249	12 063
Nombre, 2018-2019	275	1 264	12 024
En % de l'Ontario, 2023-2024	4,3 %	19,5 %	
En % de l'Ontario, 2022-2023	3,7 %	14,2 %	
En % de l'Ontario, 2021-2022	3,4 %	12,2 %	
En % de l'Ontario, 2020-2021	2,5 %	8,5 %	
En % de l'Ontario, 2019-2020	2,4 %	10,4 %	
En % de l'Ontario, 2018-2019.	2,3 %	10,5 %	
PARTICIPANTS D'ÉTÉ AU PAEJ			
Nombre, 2023-2024	94	586	2 985
Nombre, 2022-2023	92	576	3 934
Nombre, 2021-2022	89	497	4 010
Nombre, 2020-2021	84	495	4 815
En % de l'Ontario, 2023-2024	3,1 %	19,6 %	
En % de l'Ontario, 2022-2023	2,3 %	14,6 %	
En % de l'Ontario, 2021-2022.	2,2 %	12,4 %	
En % de l'Ontario : 2020-2021	1,7 %	10,3 %	
CLIENTS ASSISTÉS D'EO			
En % de l'Ontario	2,7 %	13,0 %	
POPULATION TOTALE DE L'ONTARIO EN 2016			
En % de l'Ontario	0,8 %	5,6 %	

Au niveau régional et provincial, au moins sept clients sur dix ont entre 15 et 24 ans, la plupart des autres se situant dans la tranche d'âge de 25 à 44 ans (on s'attend à ce que la plupart soient à l'extrême plus jeune de cette tranche d'âge). Au niveau local, il y a davantage un équilibre entre ces deux catégories d'âge (tableau 62). Au niveau local, il y a légèrement plus de femmes, ailleurs il y a légèrement plus d'hommes (tableau 63). Ces proportions selon l'âge et selon le genre sont presque les mêmes que celles des années précédentes.

TABLEAU 78 : RÉPARTITION SELON L'ÂGE DES PARTICIPANTS AU PAEJ, 2023-2024

	Conseil	Région	Ontario
15 à 24 ans	50 %	75 %	78 %
25 à 44 ans	37 %	22 %	21 %
45 à 64 ans	---	3 %	1 %
Plus de 65 ans	---	---	---

« Aucune entrée » (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et, pour assurer la confidentialité, le chiffre a été supprimé.

TABLEAU 79 : RÉPARTITION DES PARTICIPANTS AU PAEJ SELON LE GENRE, 2023-2024

	Conseil	Région	Ontario
Femmes	51 %	42 %	45 %
Hommes	47 %	53 %	51 %
Autre, non divulgué et transgenres	---	---	3 %

« Aucune entrée » (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et, pour assurer la confidentialité, le chiffre a été supprimé.

Aux trois niveaux, environ la moitié des participants sont titulaires d'un diplôme d'études secondaires. Au niveau du conseil et de la région, on retrouve également une proportion élevée de personnes ayant moins qu'un diplôme de 12^e année, alors que ce nombre est quelque peu plus petit au niveau provincial, et il y a plutôt une part plus élevée de personnes détenant un certificat postsecondaire (tableau 80).

TABLEAU 80 : RÉPARTITION SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ À L'ADMISSION DES PARTICIPANTS AU PAEJ, 2023-2024

	Conseil	Région	Ontario
Moins que la 9 ^e année	---	3 %	2 %
Moins que la 12 ^e année	32 %	40 %	20 %
Diplôme d'études secondaires	51 %	47 %	57 %
Certificat d'apprentissage	0 %	0 %	---
Certificat ou diplôme	5 %	4 %	7 %
Grade d'études appliquées, d'associé ou baccalauréat	---	1 %	7 %
Cycles supérieurs	0 %	0 %	1 %
Autre (certains apprentissages, collèges ou universités)	6 %	4 %	5 %
Inconnu	---	---	1 %

« Aucune entrée » (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et, pour assurer la confidentialité, le chiffre a été supprimé.

Au cours des trois dernières années, à l'échelle locale du PAEJ, il y avait des proportions très élevées de personnes issues d'un groupe autochtone, de personnes racisées, de personnes en situation de handicap et de professionnels formés à l'étranger (tableau 81). Le pourcentage de personnes d'un groupe autochtone était également élevé au niveau régional, tandis que les niveaux régional et provincial comptaient des proportions considérables de personnes en situation de handicap et de personnes racisées. Pour la plupart de ces chiffres, les proportions étaient à peu près de la même ampleur pendant plusieurs années. Certains participants appartiennent simultanément à plusieurs de ces groupes désignés.

TABLEAU 81 : RÉPARTITION SELON LE GROUPE DÉSIGNÉ DES PARTICIPANTS AU PAEJ, 2023-2024

	PAEJ		
	Conseil	Région	Ontario
Groupe autochtone	58 %	39 %	11 %
Sourd	0 %	---	0 %
Sourd-aveugle	0 %	0 %	0 %
Francophone	---	10 %	5 %
Professionnels formés à l'étranger	20 %	6 %	6 %
Nouvel arrivant	---	2 %	16 %
Personne en situation de handicap	38 %	36 %	27 %
Personne racisée	42 %	13 %	35 %

« Aucune entrée » (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et, pour assurer la confidentialité, le chiffre a été supprimé.

De loin, les deux principales sources de revenus des participants au PAEJ sont à tous les niveaux sans source de revenus et des prestataires d'OT, ce qui est la même situation depuis plusieurs années (tableau 82). La combinaison de ces deux sources a tendance à varier de la même manière également; à Algoma, il y a presque une répartition égale entre ceux qui n'ont pas de source de revenus et ceux qui sont prestataires d'OT, tandis qu'au niveau provincial, il y a une proportion beaucoup plus grande qui déclare n'avoir aucune source de revenus.

TABLEAU 82 : RÉPARTITION SELON LA SOURCE DE REVENUS DES PARTICIPANTS AU PAEJ, 2023-2024

	Conseil	Région	Ontario
Régime de pensions du Canada	0 %	0 %	0 %
Pupille de l'État	---	3 %	1 %
Dépendant de l'AE	0 %	0 %	---
Dépendant d'OT ou du POSPH	---	2 %	3 %
Salarié	0 %	0 %	0 %
Assurance-emploi	---	2 %	1 %
Aucune source de revenus	41 %	55 %	70 %
Programme ontarien de soutien aux personnes en situation de handicap	11 %	8 %	4 %
Ontario au travail	40 %	27 %	16 %
Autre	---	3 %	4 %
Pension	0 %	0 %	0 %
Travailleur autonome	0 %	0 %	0 %
Inconnu	---	---	1 %

« Aucune entrée » (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et, pour assurer la confidentialité, le chiffre a été supprimé.

Les données pour le Programme d'accès aux emplois d'été pour les jeunes sont plus limitées, surtout au niveau du conseil. Toutefois, quelques caractéristiques des clients peuvent être soulignées :

- Tous les participants ont entre 15 et 24 ans;
- Les hommes constituent une légère majorité des participants;
- Plus de 80 % des participants de toutes les zones ont moins qu'un diplôme d'études secondaires;
- Environ 90 % n'ont pas de source de revenus;
- Au niveau du conseil, le tiers des personnes sont en situation de handicap, tandis qu'au niveau de la région, la proportion est d'environ un quart; de plus, pour ces deux zones, environ un quart sont membres d'un groupe autochtone; au niveau provincial, environ le tiers sont des personnes racisées.

Ces proportions sont presque les mêmes qu'en 2022-2023.

Consultations communautaires 2024-2025 : Aperçus et thèmes

Tout au long de l'exercice 2024-2025, l'AWIC a mené des consultations de diverses manières. Nous avons établi des liens avec des employeurs et des organisations régionales tout au long de l'année, y compris :

- Le réseau local d'Emploi Ontario + autres organisations de services de soutien
- Les parties prenantes et les organisations communautaires (p. ex., réunions spécifiques à l'industrie, Chambre de commerce)
- Des activités de sensibilisation à travers différents moyens médiatiques (LinkedIn, ateliers pour employeurs, sondages)
- Des consultations communautaires régionales + session de planification du conseil d'administration

Au cours de ces conversations, nous avons entendu plusieurs messages clés, résumés ci-dessous :

1. Problèmes généraux de recrutement et de rétention

- Difficulté à embaucher et à retenir des travailleurs qualifiés.
- Forte demande de main-d'œuvre qualifiée/formée, particulièrement dans les secteurs de la santé, des métiers et des services connexes.
- Pénurie de travailleurs dans les secteurs de service (p. ex., santé, éducation).
- Mise en avant de la nécessité de retenir les travailleurs professionnels/qualifiés, y compris les médecins.

2. Défis de la main-d'œuvre jeunesse

- Les jeunes font face à des défis en santé mentale, à un manque de motivation et à des déficits de compétences sociales.
- Les employeurs ont du mal à guider les jeunes travailleurs et sont confrontés à une implication inappropriée des parents.
- Les diplômés du secondaire ne sont pas suffisamment préparés pour le marché du travail.
- Besoin d'ateliers pour initier les étudiants aux compétences nécessaires dans le monde du travail.
- Un accompagnement pour orienter les carrières et créer des liens avec les employeurs locaux est nécessaire.

3. Barrières à l'emploi

- Santé mentale et anxiété chez les jeunes adultes.
- Le manque de diplôme de 12e année ou de permis de conduire empêche certains d'obtenir un emploi.
- Options de transport limitées dans les régions rurales, comme Blind River.
- L'embauche de personnes handicapées et de travailleurs âgés nécessite un engagement des employeurs.

4. Travailleurs qualifiés et formation

- Manque d'accès local à l'éducation postsecondaire et à la formation de compétences.
- Besoin de cours collégiaux locaux et d'opportunités de reconversion.
- Les employeurs dans les métiers font face à des difficultés avec les programmes de formation en ligne.
- Les secteurs des métiers, de l'exploitation minière et de la santé nécessitent des travailleurs qualifiés diversifiés (p. ex., statisticiens, professionnels des RH, comptables).

5. Facteurs économiques et sociaux

- Pénurie de logements affectant le recrutement de main-d'œuvre, particulièrement dans la région de Superior East.
- Obstacles économiques, tels que la disponibilité limitée des magasins et des services durant le week-end dans les petites communautés.
- Les employeurs hésitent à embaucher des conjoints ou à offrir des horaires flexibles pour les ménages à double revenu.

6. Immigration et attraction de main-d'œuvre

- Les communautés rurales manquent de stratégie d'immigration pour attirer et retenir des travailleurs.
- Intérêt accru pour des voies permettant d'embaucher et d'intégrer les nouveaux arrivants dans le marché du travail.
- Des stratégies de rétention sont nécessaires pour les travailleurs étrangers et les nouveaux arrivants.

Liste des organisations et employeurs participants

- Algoma District School Board - Adult Education
- Algoma Manor Nursing Home
- Algoma University
- Argonaut Gold Inc.
- Aspen Roofing and Contracting
- Batchewana Employment and Training
- Blind River Adult Education Centre
- Cameco Corporation
- City of Elliot Lake
- Dunlop Lake Lodge
- East Algoma Community Development Corporation
- Elliot Lake and North Shore Corporation for Business Development (ELNOS)
- Elliot Lake Historical Society
- Elliot Lake Women's Group Inc.
- Employment Options Emploi (East Algoma)
- Enji-maawinjidiyaang Indigenous Friendship Centre-Niigaaniin
- Good Samaritan Services
- Heliene Inc.
- Huron North Community Economic Alliance
- iCA Immigration
- Mamaweswen - North Shore Tribal Council
- Mamaweswen, The North Shore Tribal Council
- Michipicoten High School
- Ministry of Natural Resources
- Ministry of Northern Development
- Municipality of Wawa
- North Algoma Employment Help Centre
- Sault College Continuing Education
- Sault College Employment Solutions
- Sault College Students' Union
- Sault Community Career Centre
- Soo Foundry & Machine
- SSM & Area CFDC
- Superior East CFDC
- Thessalon First Nation
- Wawa Family Health Team
- Wesdome Gold Mine Ltd.

Plan d'action

Dans le marché du travail en constante évolution d'aujourd'hui, l'adaptabilité et une stratégie visionnaire sont essentielles pour le développement efficace de la main-d'œuvre. L'AWIC reste déterminée à collaborer avec les partenaires locaux pour répondre aux défis et aux opportunités liés à la main-d'œuvre dans la région de l'Algoma. Notre plan d'action repose sur trois priorités principales :

- Utiliser les données du marché du travail pour autonomiser les parties prenantes communautaires
- Améliorer la compréhension des besoins actuels et futurs en matière de main-d'œuvre
- Élargir la collecte de données sur les groupes sous-représentés et à risque pour améliorer les opportunités d'emploi

Les sections suivantes fournissent une mise à jour sur les initiatives précédentes de notre rapport sur le marché du travail, ainsi que sur les nouvelles stratégies émergentes qui guident notre travail dans la région de l'Algoma.

Priorité Un - Renforcer les liens

Présence régionale | Impact

L'AWIC s'engage activement avec les communautés de la région de l'Algoma en initiant et facilitant des réunions pour améliorer la communication et la collaboration sur les initiatives de développement de la main-d'œuvre. Ces réunions servent de plateforme pour discuter des besoins du marché du travail local, partager des idées et développer des stratégies pour relever les défis de la main-d'œuvre. En plus de renforcer les partenariats existants, l'AWIC cherche constamment à établir de nouvelles collaborations qui génèrent un impact significatif à travers la région.

Fonds de parrainage de l'AWIC

Chaque année, l'AWIC offre un soutien financier aux organisations à but non lucratif qui organisent des événements et des initiatives contribuant positivement au développement de la main-d'œuvre dans l'Algoma. Ce financement aide à :

- Des programmes de développement économique local favorisant la création d'emplois
- Des salons de l'emploi régionaux connectant les chercheurs d'emploi avec les employeurs
- Des projets de recherche sur le marché du travail pour informer la planification de la main-d'œuvre
- Des initiatives de sensibilisation auprès des employeurs et des entreprises pour renforcer les partenariats industriels et démographiques
- Des événements de sensibilisation communautaire pour soutenir le développement de la main-d'œuvre, la création et la rétention d'emplois

Grâce à ce fonds, l'AWIC aide les organisations à créer des opportunités qui améliorent les résultats en matière d'emploi et répondent aux priorités régionales liées à la main-d'œuvre.

Canaux de communication réguliers

Pour tenir les parties prenantes informées et engagées, l'AWIC maintient une forte présence à travers divers canaux de communication, y compris :

- Des mises à jour régulières sur les médias sociaux avec des informations clés sur le marché du travail
- Des publications mettant en lumière les tendances de l'industrie et les données régionales sur le marché du travail
- Des rapports et des analyses de données pour soutenir la prise de décision des employeurs, des chercheurs d'emploi et des décideurs politiques

En priorisant une communication ouverte et le partage des connaissances, l'AWIC veille à ce que les partenaires du marché du travail disposent des informations les plus récentes sur les défis et les opportunités qui façonnent le marché du travail de l'Algoma.

Priorité Deux - Assurer que la main-d'œuvre d'Algoma réponde aux besoins de notre main-d'œuvre actuelle et future

Série de développement des employeurs

La série de développement des employeurs a fourni aux entreprises des solutions pratiques pour relever les défis de la main-d'œuvre grâce à des événements animés par des experts, des ateliers interactifs et des occasions de réseautage. En abordant des sujets clés comme l'acquisition de talents, la rétention, le développement des compétences et la diversité en milieu de travail, la série a offert aux employeurs des informations basées sur la recherche et des outils pratiques pour naviguer dans les changements de l'industrie. En favorisant la collaboration et le partage des connaissances, cette initiative a permis aux organisations de renforcer leurs stratégies en matière de main-d'œuvre et de rester compétitives sur le marché du travail en constante évolution de l'Algoma.

Série de vidéos sur les secteurs industriels

En collaborant avec des employeurs régionaux de divers secteurs en demande, cette série a mis en lumière des métiers clés dans différents domaines de carrière, aidant ainsi les individus à comprendre les perspectives d'emploi locales. Cette initiative a permis de relier l'éducation aux besoins de l'industrie, facilitant ainsi des décisions de carrière éclairées et soutenant la croissance économique de l'Algoma. En fournissant des informations accessibles sur des secteurs diversifiés, la série a servi de ressource précieuse pour connecter les gens aux parcours éducatifs pertinents et renforcer la main-d'œuvre locale.

Soutenir les voies vers l'emploi, l'éducation et la formation

Cette série d'événements régionaux visait à renforcer les liens entre les individus et les opportunités d'emploi, d'éducation et de formation dans l'Algoma. En réunissant un large réseau de prestataires de services, l'initiative a favorisé la collaboration, assurant un meilleur soutien aux besoins des clients et créant des transitions plus fluides vers le marché du travail ou l'éducation continue. Organisés à East Algoma, Central Algoma et Superior East, les événements ont facilité des partenariats entre les services d'emploi, de formation et d'éducation, tout en augmentant la visibilité des services communautaires disponibles et en offrant une plateforme pour explorer des initiatives conjointes visant à renforcer le développement de la main-d'œuvre dans la région.

Étude sur le vieillissement de la main-d'œuvre

L'étude sur le vieillissement de la main-d'œuvre a exploré les défis et les opportunités liés au vieillissement de la main-d'œuvre dans l'Algoma, fournissant aux organisations et aux décideurs des stratégies pour améliorer l'inclusivité en milieu de travail, soutenir le bien-être des employés et stimuler l'innovation. L'étude visait à développer des pratiques durables qui aident à la fois les travailleurs individuels et le marché du travail dans son ensemble à s'adapter aux changements démographiques. Son livrable clé a été un rapport complet offrant des informations sur les tendances démographiques, les défis spécifiques à l'industrie et l'impact sociétal d'une main-d'œuvre vieillissante, servant ainsi de ressource pour une prise de décision éclairée et le développement de politiques.

Priorité Trois - Fournir des informations pertinentes et actuelles sur le marché du travail

Bulletin d'information sur le marché du travail

Une distribution hebdomadaire d'articles d'actualité sur le marché du travail, mettant l'accent sur les mises à jour pertinentes pour la région de l'Algoma et l'ensemble du Canada. Cela inclut la promotion d'événements et d'ateliers locaux proposés par d'autres organisations qui sont en ligne avec le développement de la main-d'œuvre et l'engagement communautaire.

Outils de carrière

Les outils de carrière de l'AWIC fournissent des informations localisées et régionales sur le marché du travail (IMT), permettant aux individus d'explorer et de mieux comprendre le marché du travail de l'Algoma. En générant des rapports actualisés sur l'offre et la demande de main-d'œuvre, ces outils simplifient le processus de recherche d'emploi et offrent des informations précieuses sur les tendances locales de l'emploi. Ils sont souvent promus lors de salons de l'emploi et de séances d'information en collaboration avec des organisations communautaires qui peuvent bénéficier des données et des ressources.

Actions proposées pour 2025-2026

Rapport de planification du marché du travail local (LLMP) 2025-2026

Un rapport annuel complet sera publié, analysant l'état du marché du travail local dans l'Algoma. Ce rapport couvrira les tendances des offres d'emploi, les projections d'emploi, les pénuries de compétences, les changements démographiques et les principaux défis régionaux. Il se concentrera sur les initiatives pertinentes pour le paysage des entreprises locales, identifiant les lacunes et les problèmes de main-d'œuvre qui impactent les étudiants, les employeurs et la communauté en général.

Enquête auprès des employeurs (Algoma + Nord-Est)

Les quatre conseils de planification de la main-d'œuvre du Nord-Est réaliseront une enquête conjointe auprès des employeurs en 2025-2026 pour recueillir des informations sur les déséquilibres de la main-d'œuvre, les pénuries de main-d'œuvre et les stratégies pour relever ces défis. L'enquête portera sur les problèmes des RH tels que le recrutement, la formation, la rétention et les stratégies d'adoption de la technologie et de restructuration de la main-d'œuvre. Le rapport sera publié pour l'Algoma puis intégré à un rapport du Nord-Est.

Éduquer et soutenir les employeurs dans l'embauche de groupes sous-représentés

Cette initiative vise à éduquer les employeurs sur les avantages et les stratégies d'embauche et de rétention des groupes sous-représentés, tels que les Autochtones, les travailleurs plus âgés, les personnes handicapées et les nouveaux arrivants. Elle se concentre sur la promotion de l'inclusivité, l'amélioration de l'innovation et la lutte contre les biais inconscients, tout en offrant des étapes concrètes et en mettant en avant des exemples réussis de pratiques d'embauche et de rétention inclusives.

Combler les écarts générationnels

Pour aborder efficacement les différences générationnelles, nous intégrerons des informations et des recherches basées sur des données dans notre approche, soutenues par des ateliers et des programmes de formation. Cela permettra aux organisations de mieux comprendre les préférences et comportements divers des différentes générations, leur permettant ainsi de développer des stratégies concrètes pour améliorer la collaboration et la productivité en milieu de travail.

Insights sur la main-d'œuvre : Exploiter les données locales du marché du travail

Ce projet créera un système permettant de fournir des informations adaptées sur le marché du travail (IMT) en collectant des données de multiples sources, fournissant des aperçus sur les tendances de l'emploi, les offres d'emploi, les exigences en matière de compétences et les performances des industries. Les données analysées mettront en lumière les tendances régionales et les opportunités émergentes, offrant des informations précieuses pour aider les parties prenantes à prendre des décisions éclairées en fonction des besoins du marché local.

NOTES:



• • • • •

www.awic.ca

AWIC **ALGOMA WORKFORCE**
INVESTMENT CORPORATION